

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

–No 48 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 11 MARS 1965 PRIX 10c

Un évêque "vend" ses lettres pastorales

HULL, Qué. (CCC) — Pour que ses lettres pastorales atteignent les laïcs, Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, n'a pas trouvé de meilleure solution que de les leur vendre.

Habituellement trop longues pour être lues intégralement aux messes du dimanche, ces lettres ne pourraient qu'être résumées très rapidement par les curés et risqueraient de ne pas atteindre les fidèles en profondeur. Mais surtout, Mgr Charbonneau croit que l'homélie du dimanche est chose sacrée et ne veut pas qu'elle soit remplacée par quoi que ce soit, pas même par la lecture d'une lettre pastorale.

La publication d'une lettre pastorale est donc annoncée au prône et les fidèles sont invités à en acheter un exemplaire à la sortie de l'église. Mgr Charbonneau précise qu'il ne s'agit pas pour lui de faire des profits car il n'en fait pas, mais bien d'atteindre les fidèles.

A ce jour l'expérience a été heureuse, car 7,000 exemplaires de sa première lettre pastorale ont été vendus. L'évêque de Hull croit que sa lettre pastorale de Carême qui sera mise en vente dimanche, devrait se vendre aussi bien que la première. Dans cette lettre, il fournit une synthèse des orientations que le Concile veut donner à l'Eglise et replace dans cet ensemble le "renouveau liturgique".

Afin que ses lettres pastorales soient attrayantes et que la lecture en soit plus agréable, Mgr Charbonneau en a fait soigner la toilette typographique.

Lesage, membre de la SSJB de Québec "qui veut être démocratique"

QUEBEC — La Société St-Jean-Baptiste de Québec a lancé hier sa campagne annuelle de recrutement en vendant une carte de membre au premier ministre Jean Lesage qui a dit, en remettant sa cotisation de $2.00: "J'en suis, de la Société St-Jean-Baptiste, dans la mesure où elle est démocratique comme celle de Québec veut l'être".

M. Gilles Desmarais, président de la SSJB diocésaine de Québec, a remis à M. Lesage une carte qui le fait membre d'une section spéciale inopérante, et dont la réorganisation est en cours.

Le but de la SSJB

M. Desmarais a déclaré au premier ministre que la diocésaine de Québec se refuse à tout engagement politique. "Notre société, a-t-il dit, se donne comme but d'éveiller la conscience nationale." Elle rejette l'action politique qui, par nature, tend à la conquête du pouvoir politique et nous estimons que toute propagande en vue de la sécession du Québec du reste du Canada est une forme d'action politique parce que la sécession ne pourrait être accomplie que par un pouvoir politique".

La dissolution de l'Ordre de Jacques-Cartier

OTTAWA (Le Droit) — Un télégramme anonyme, adressé aux quotidiens français, annonce la dissolution de l'Ordre de Jacques-Cartier.

Fondé en 1926 pour défendre les intérêts des fonctionnaires canadiens-français à Ottawa, l'OJC maintenait encore dernièrement un secrétariat dans la capitale fédérale.

Il n'a pas été possible de faire confirmer ou infirmer le télégramme, dont voici le texte:

"Dissolution de l'Ordre de Jacques-Cartier. STOP. Un communiqué de l'Ordre de Jacques-Cartier fait part qu'au cours d'une réunion récente les administrateurs de cette société ont décrété sa dissolution en raison de l'existence et de la puissance des nombreuses structures sociales, économiques et nationales au Canada français et parce que, selon eux, l'Ordre a accompli sa mission. STOP. La direction de l'Ordre ajoute le communiqué croit qu'il s'est employé avec désintéressement à servir les intérêts supérieurs de la nation canadienne-française et se glorifie de léguer à celle-ci une floraison d'oeuvres et de réalisations positives qui lui survivront.

Certains informateurs se disent sceptiques devant cette dépêche en raison notamment du fait que l'Ordre s'employait très activement ces derniers temps à réorganiser ses cadres.

Les missionnaires massacrés au Congo

ROME (CCC) — Neuf religieuses dominicaines ont été assassinées le 26 novembre à Watsa, au Congo, en plus de six dominicains dont la mort a déjà été annoncée, rapporte l'Agence missionnaire FIDES de Rome.

Ainsi, précise l'Agence, le nombre des missionnaires tués en 1964 s'élève à 128, dont un évêque, 80 prêtres, 17 frères et 30 religieuses.



"La Liberté" a enregistré, la semaine dernière, un fait extraordinaire, la première impression du journal sur presse dite "offset". Sur la photo l'on voit le groupe des rédacteurs et administrateurs, avec les techniciens, en train de jeter un coup d'oeil critique sur les premières copies. On a décidé d'apporter des perfectionnements à cette machine très complexe avant de procéder à d'autres expériences. En attendant, l'immense moteur électrique qui actionne la presse rotative a été remis des dommages causés par l'inondation de la rue et reprend cette semaine sa besogne. Nos remerciements aux postes CKSB, CFRG et CFNS qui ont bien voulu alerter nos abonnés au sujet de ces problèmes techniques, et aux lecteurs qui ont attendu patiemment sans avoir recours au téléphone. Quant à ceux qui ont demandé avec un peu d'aspérité: "Où est mon journal, je ne l'ai pas manqué depuis 50 ans", leur anxiété n'était pas déplaisante aux responsables.
(Photo Napoléon Studio)

Le professeur Cornelius J. Jaenen, du département d'Histoire, United College, sera l'un des orateurs au congrès de l'Association pour la Justice scolaire au Manitoba (M.A.E.E.) qui aura lieu les 27 et 28 mars, au gymnase de l'école Holy Cross, à St-Boniface sud. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux souhaitera la bienvenue aux délégués qui viendront de tous les coins de la province, soit des 43 paroisses ayant des comités, soit d'autres.

Les délégués choisiront un exécutif pour l'année nouvelle et examineront les projets à mettre en vigueur pendant ce temps. L'assemblée aura lieu environ un an après celle de la fondation. Mme Wm. Schick (253-9851) sera la présidente du comité de coordination du logement.

Le docteur Jaenen traitera de la question de la "Religion à l'Ecole" et des cinq façons de faire face à ce problème au Canada, ainsi que de la méthode qui semble la plus pratique au Manitoba. Né à Cannington Manor, Saskatchewan, en 1927, le docteur Jaenen a étudié au Collège St-Paul, à l'Université de Bordeaux et à l'Université d'Ottawa, et il a été professeur universitaire en Colombie-Britannique, en Ethiopie et à Terre-Neuve, avant de venir au United College. Il est marié et père de sept enfants. Depuis quelques années il traite fréquemment de la question scolaire manitobaine, soit au point de vue religieux, soit au point de vue linguistique.

Une "nouvelle" cigarette à l'essai au Manitoba

Un nouveau produit vient de faire son apparition sur le marché manitobain; c'est la nouvelle cigarette "king-size" Sweet Cap avec filtre à charbon de bois.

M. John Keith, président de la compagnie Imperial Tobacco, était à Winnipeg, lundi 8 mars, pour lancer le produit à une conférence de presse tenue à l'hôtel Fort Garry et à une réunion des distributeurs et vendeurs des produits "Imperial Tobacco".

M. John Douglas, gérant des ventes de l'Imperial Tobacco pour le Manitoba, un excellent bilingue, a souligné que la compagnie avait attendu longtemps avant d'ajouter un filtre à la "Sweet Cap", cigarette toujours si populaire, parce que les fabricants voulaient s'assurer que malgré la filtration sa saveur resterait intacte.

C'est le Manitoba qui a été choisi comme région d'essai de cette nouvelle cigarette qui sera distribuée dans un élégant empaquetage bilingue aux vives couleurs traditionnelles de la "Sweet Cap".

Le Pape se prépare à accomplir un autre voyage à travers le monde

ROME — Le pape Paul VI qui, voici un an, inaugurait l'ère des voyages aériens pontificaux en se rendant en Terre-Sainte, suivi quelques mois plus tard d'un séjour à Bombay à l'occasion du 38ème Congrès eucharistique international, se prépare à entreprendre un nouveau voyage à travers le monde.

Le lieu et la date en sont encore tenus secrets, mais les milieux du Vatican laissent entendre que ce déplacement ne coïncidera pas forcément avec une grande manifestation religieuse et aura un très vaste retentissement sur le plan international.

C'est en conclusion de la deuxième session du concile Vatican II, en décembre 1963, que Paul VI avait annoncé solennellement son désir de se rendre aux Lieux Saints qu'aucun pape n'avait jamais visités. Cette annonce eut un retentissement considérable — aucun souverain pontife n'ayant plus franchi les frontières de la Cité du Vatican pour se rendre à l'étranger depuis plus d'un siècle — le dernier en date étant Pie VII qui vint couronner l'empereur Napoléon en 1804.

Voyage historique

Durant trois jours — du 4 au 6 janvier 1964 — Paul VI parcourut les Lieux Saints, de Jérusalem au Mont des Oliviers, de Nazareth à Bethléem, au milieu d'une foule innombrable et enthousiaste qui faillit même, comme dans les vieux quartiers de Jérusalem, l'emporter et l'étouffer.

Ce pèlerinage "sur les pas du Christ", accompli en territoire jordanien et israélien et au cours duquel des contacts eurent lieu entre les différentes communautés chrétiennes, révéla au monde que le nouveau pontife — Paul VI avait été élu le 21 juin 1963 pour succéder à Jean XXIII — entendait donner un nouveau style à la papauté, plus adapté aux exigences modernes.

Voyage en Inde

Dix mois après Jérusalem, Paul VI était à Bombay pour présider les dernières journées du 38ème Congrès eucharistique international, après avoir accompli un voyage aérien de 4,000 milles.

Premier pontife à se rendre au coeur du continent asiatique, où s'illustra saint François-Xavier, Paul VI reçut de la part de la population indienne, en très grosse majorité non chrétienne, un accueil enthousiaste mêlé de respect et de curiosité.

Durant les quatre jours qu'il passa à Bombay, du 2 au 5 décembre derniers, le Pape, indépendamment des cérémonies religieuses, eut l'occasion de s'entretenir avec les autorités indiennes et lança notamment un appel au monde pour la création d'un fonds international, financé par la réduction des dépenses d'armement et destiné à venir en aide aux pays sous-développés.

Tournée pastorale

Aujourd'hui, le bruit court avec insistance que Paul VI s'apprête à entreprendre un nouveau voyage, mais le prétexte n'en serait plus une manifestation religieuse. Ce pourrait être, par exemple, la tournée du pasteur rendant visite à des fidèles de plusieurs pays.

Lettre de Paris

Le cancer maîtrisé?

Le cancer est à l'ordre du jour en France, où il tue chaque année plus de 100,000 personnes selon les statistiques officielles, et bien davantage encore si l'on en croit la rumeur publique. Oui, l'on parle beaucoup actuellement de ce terrible fléau des temps modernes. La presse, la radio, et la télévision mènent un train d'enfer, et leur exubérance contraste avec la discrétion et la réserve des milieux médicaux. Il n'empêche qu'un immense espoir est en train de se lever à la suite de découvertes récemment faites par des chercheurs français dont certains étudient depuis trente ans et plus les moyens de combattre la terrible maladie.

On a souvent dit, du moins dans ce pays: "La lutte contre le cancer, c'est une question de moyens". Ceux-ci, le gouvernement français vient d'en accroitre sensiblement le volume en mettant des sommes considérables à la disposition des laboratoires de recherches, et en attendant que s'ouvre, à Lyon, dans quelques jours à peine, la grande réunion préparatoire pour l'installation de ce grand Centre International de Recherches contre le Cancer, dont le général de Gaulle a proposé d'assurer le financement grâce à un prélèvement sur le budget de guerre des nations participantes.

* * *

La création prochaine de ce Centre, qui sera fixé à Lyon, marquera très certainement une étape importante dans la prodigieuse bataille engagée contre une maladie qui terrifie plus encore qu'elle ne tue, et dont les ravages psychologiques sont plus graves encore que ses effets organiques. Mais, avant même que l'arsenal nouveau soit mis en place, voici que des bulletins de victoire fusent de divers côtés. Deux communications publiques, faites récemment à l'Académie des Sciences, ont eu un très grand retentissement tant en France qu'à l'étranger.

L'une avait pour auteur le professeur Holphen, de l'Institut du Cancer, qui annonçait qu'il avait obtenu pour la première fois en laboratoire la création de cellules cancéreuses à partir de cellules vivantes. Un pas important était ainsi fait vers la connaissance du mécanisme de la naissance et du développement des cellules cancéreuses. L'autre communication était faite par le professeur Wolf qui, après trente sept mois de recherches ininterrompues, pouvait apporter la preuve qu'une tumeur cancéreuse n'a pas besoin du contact d'un tissu vivant pour se développer.

Cependant, tandis que le professeur Lacassagne déclarait que la thérapeutique anti-cancéreuse s'orientait vers l'extension des traitements biologiques, à base de sérums et de vaccins, curatifs ou même préventifs, voici qu'une nouvelle — que les milieux médicaux eux-mêmes qualifient de sensationnelle — semble devoir remettre en cause cette orientation.

* * *

Cette nouvelle concerne une découverte du professeur Maurice Guérin, directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, découverte qui fait également l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences. A l'aide d'un générateur de champs magnétiques superposés, associés à un système d'ondes oscillantes à haute et basse fréquences, le prof. Guérin a obtenu la guérison de tumeurs greffées sur des rats. "Les animaux soumis à l'action des champs magnétiques présentent, lorsque le traitement est appliqué à des doses suffisantes, une régression complète de la tumeur et la disparition des métastases qui l'accompagnent habituellement", déclare la note transmise à l'Académie des Sciences.

Ce document qui semble ouvrir d'immenses perspectives, précise encore: "La tumeur ayant servi pour ces expériences, est un épithélioma atypique qui s'accompagne dans tous les cas de métastases ganglionnaires intéressant non seulement les ganglions superficiels mais aussi les ganglions profonds. La réussite a été presque régulièrement de cent pour cent. La durée d'évolution est rapide et n'exige que de trois à cinq semaines de traitement. On doit signaler, ajoute la note, que les traitements appliqués ne paraissent pas produire de réactions secondaires, tous les animaux montrant un état général absolument satisfaisant. Enfin, chez tous les rats ainsi traités, il n'existe aucune récidive trois mois après l'arrêt du traitement . . .

"Il apparait donc qu'un traitement par des champs électro-magnétiques, tels qu'ils sont produits par l'appareil employé, est à même, non seulement d'enrayer le développement de la tumeur, mais encore de la faire régresser totalement et d'obtenir ainsi une guérison complète des animaux . . .

Mais le prof. Guérin et ses collaborateurs demeurent extrêmement prudents en ce qui concerne les heureuses conclusions que l'on pourrait être amené à tirer immédiatement de cette découverte. Ils disent: "Nous ne savons pas encore quelle est l'action des champs électro-magnétiques sur une tumeur non-provoquée et naturelle chez un animal; nous ne savons pas non plus si le traitement est applicable à l'homme. Mais nous poursuivons nos recherches avec le plus grand espoir.

Cet espoir, des millions de malades le partagent maintenant à travers le monde.

Maurice HERR.

Le Centenaire de la Confédération suscite des initiatives nombreuses

Dans le village de St-Paul, en Alberta, autrefois connu sous le vocable "St-Paul-des-Métis" et aujourd'hui siège d'un diocèse, il y a un foisonnement incroyable d'activités en vue de la célébration du centenaire de la Confédération canadienne. Ailleurs au pays, des groupes de citoyens construisent des répliques du bateau de Cartier "La Grande Hermine" ou du canot d'Iberville. Il y aura une flotille permanente de bibliothèques mobiles à Terre-Neuve, un musée minier souterrain en Nouvelle-Ecosse, unique sur le continent, soixante nouveaux centres culturels régionaux dans la province de Québec, un spectacle "Son et Lumières" pour la première fois au Canada, au Dundurn Castle de Hamilton, un merveilleux jardin japonais à Calgary, un planétarium en Colombie-Britannique, des trains et des caravanes historiques et 1,800 autres projets locaux dont plus de 210 ont été approuvés par le gouvernement fédéral.

Ces informations et d'autres du genre ont été données au bureau du Centenaire à Winnipeg, par M. John Fisher, l'un des commissaires en chef, peu de jours seulement avant la déposition en Chambre du rapport intérimaire de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme qui jetait un cri d'alarme sur l'avenir du pays. A la conférence de presse au Manitoba, on sentait planer quelque peu cette question critique dans les réponses aux reporters qui demandaient des preuves d'intérêt populaire à l'égard du Centenaire. La Commission (fédérale) du Centenaire a été nommée pour préparer l'observance de l'année fatidique et doit agir comme "si" l'événement aurait lieu.

Tout en admettant que l'enthousiasme populaire est plutôt exceptionnel, on explique que pendant la période des préparatifs il faut éviter d'atteindre un sommet trop rapidement. Mais, en somme, les gestes encourageants ne manquent pas.

M. Fisher a signalé tout d'abord que sa Commission ne s'occupe directement que des projets conjoints des gouvernements, et qu'une organisation volontaire poursuit un vaste programme auprès des compagnies et des particuliers. Il y a aussi au niveau les gouvernements locaux des plans qui n'impliquent pas une participation fédérale et qui ne tombent pas de la sorte dans sa compétence. En Saskatchewan on a remarqué, par exemple, que plusieurs initiatives auront un budget, ce qui manifeste un grand intérêt local, car la proportion des contributions sera de $20.00 pour chaque dollar provincial et chaque dollar fédéral.

Les membres de la Commission ont relaté avec satisfaction évidente l'activité de 2,800 citoyens du village de St-Paul en Alberta. Ce petit village a déjà fourni le choeur des filles qui ont chanté lors des fêtes à Charlottetown, et il met sur pieds à l'heure actuelle un choeur identique de garçons, dans le but de faire circuler les deux groupes à travers le pays, surtout dans l'Est, pendant l'année centenaire. Parmi les 25 projets en marche, on mentionne une collection de vieilles photographies, la recherche et l'impression d'un recueil de vieilles chansons, des contributions d'un dollar par tête, la décoration des rues et des maisons, le tout avec accent sur la participation des jeunes.

La présence de la Commission à Winnipeg faisait partie d'une tournée dans l'Ouest, dont le but principal était l'organisation de l'itinéraire du "Train de la Confédération". Ce train, de six voitures, avec d'autres voitures de service, présentera un panorama géographique et historique du pays, dans les principaux centres, de façon à atteindre le plus grand nombre possible de visiteurs. Il y aura en outre huit caravanes de remorques, avec exposition de moindre envergure, qui circuleront dans les endroits trop éloignés des centres ferroviaires. On songe même à un bateau pour le Grand Nord, ce qui oblige les organisateurs à tenir compte des saisons où la glace n'empêche pas les communications dans ces lieux arctiques. (Un communiqué sur ce sujet a été préparé à destination de notre journal par M. A. Potevin, des relations extérieures de la Commission, texte reproduit ailleurs dans ce numéro du journal.

L'hon. Maitland Steinkopf, secrétaire provincial et président de la Corporation manitobaine du Centenaire, a expliqué les plans du Centre des Arts qui sera situé à Winnipeg et dont le coût total s'élèvera $13,000,000. On commencera les travaux le 1er août 1965 et on prévoit que la salle des concerts et le planétarium seront prêts avant la fin de l'année centenaire, tandis que le Musée ne sera pas ouvert avant 1969. (Le Centenaire de la province tombe en 1870.) Parmi les autres projets ailleurs, il a décrit une tournée touristique qui mettra en vedette le caractère ethnique de la population manitobaine, avec musées et expositions permanentes à Gardenton, Steinbach, Bird's Hill, Lower Fort Garry, Gimli, Spruce Hills, Austin et Shellmouth. A Killarney on veut édifier une fontaine en l'honneur des lacs et rivières de la région du même nom en Irlande, et on fera venir de l'eau irlandaise pour inaugurer ce monument.

(Voir "Train Centenaire" en page 10)

La situation économique de la France est appréciée au Marché Commun

Vice-président le Commission du Marché Commun, M. Marjolin a fait un exposé de l'économie européenne à l'intention du Parlement des "Six" qui accorde un nouveau "satisfécit" à la politique suivie par la France.

Ce verdict de M. Marjolin, est que la France doit maintenir son plan de stabilisation (elle en a l'intention) et les autres pays renforcer leur vigilance contre l'inflation. Selon lui, les responsables français doivent s'attendre, cette année, à un taux d'expansion relativement élevé, mais plus modéré qu'en 1964.

C'est effectivement l'avis des auteurs du plan de stabilisation qui se sont seulement étonnés que les "effets anti surchauffe" se soient fait sentir si tardivement. Nos partenaires ont, dans la majorité, appliqué la même politique: aussi l'ensemble du marché commun n'accroîtra en 1965 sa production brute que de 4 pour cent contre 5 pour cent l'an dernier.

L'action contre les prix reste insuffisante, selon M. Marjolin qui précise que la hausse se poursuivra en Allemangne. En France, reconnaît-il, la progression du coût de la vie reste très lente. Pour l'ensemble des "Six" la hausse des prix reste excessive puisqu'elle dépassera de 3 à 4 pour cent les niveaux atteints l'an dernier. M. Marjolin fait passer en seconde position l'urgence de l'expansion industrielle pour maintenir en priorité la lutte contre l'emballement de l'économie européenne.

Répondant aux demandes exprimées par certains milieux économiques français d'un accroissement des investissements, le vice-président du Marché commun souhaite qu'une relance prudente stimule l'épargne au moment opportun.

Rejoignant une fois encore les visées françaises, M. Marjolin s'est fait l'avocat d'un plan européen calqué sur le modèle français. Il doit répartir les besoins de main-d'oeuvre et coordonner les investissements des Etats en matière de formation professionnelle, de recherche scientifique et d'investissements productifs.

Et surtout le vice-président du Marché Commun recommande la mise en place généralisée d'une politique des revenus qui permette l'exécution d'un plan économique.

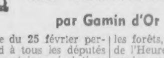
Cet avis est à rapprocher du jugement prononcé sur la France par la commission du Marché commun, estimant que l'expansion de la production de l'emploi et des revenus se poursuivra en 1965".

La France a des chances à exploiter: la consommation intérieure étant devenue normale, le commerce extérieur peut en profiter. Mais les prix et les coûts de production doivent encore être maintenus.

La Commission, comme M. Marjolin, souligne la prudence dont doit s'entourer le Gouvernement français avant de décider une relance: "afin qu'une croissance économique à plus long terme soit à la fois rapide et réalisée dans la stabilité des prix".

Damien GIORDANI,
Consul de France.

M. Jean-Marie Deniset reçut le trophée "Feuille d'érable" lors de l'assemblée générale à Calgary de la "National House Builders Association". Cette Association nationale a créé cette récompense cette année pour l'offrir annuellement, désormais, à un membre client "qui a rendu des services exceptionnels à l'Association". M. Deniset, bien connu dans les milieux religieux, patriotiques, scolaires et culturels du Manitoba français, particulièrement à St-Boniface et à St-Vital, est au service de la compagnie McCurdy Supply. Il est très actif au sein des associations "nationale" et "du Grand-Winnipeg" des constructeurs de maisons. Il est directeur local depuis 1958 et directeur national depuis 1960.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

La séance du 25 février permet d'abord à tous les députés de discuter certaines résolutions présentées par des ministres responsables: création d'une commission des courses de chevaux; amendement de l'acte des achats de bestiaux; amendement de l'acte de taxation minière; revision de l'acte de la Santé publique. Puis Mme la Présidente souhaite la bienvenue à certains groupes d'élèves présents dans les galeries avec leurs instituteurs, dont 60 élèves de 8e année de l'école Frontenac avec Mme Desrochers et un groupe d'étudiants venus du comté de Ste-Rose. Ensuite, l'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, dépose des copies des mémoires du gouvernement manitobain devant la commission d'enquête sur l'avenir des usines de réparations d'Air Canada à Winnipeg, et l'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture, dit que selon le premier rapport du comité de prévision d'inondations de la Rouge et de l'Assiniboine, on ne craint présentement aucun danger à ce sujet.

Durant tout ce temps, bien d'autres questions furent soulevées par les députés, dont celle de M. J. M. Froese, l'unique député créditiste en chambre, demandant au premier ministre si les copies des mémoires présentés au comité des Services Partagés sont disponibles. Il lui fut répondu qu'avant longtemps ces copies seront déposées en chambre, et mises ensuite à la disposition du public à la bibliothèque provinciale.

Un député satisfait

L'ordre du jour comprit trois discours en réponse au discours du trône. Le premier orateur fut M. James H. Bilton, député conservateur de Swan River. Se réjouissant d'abord que le Discours du Trône promette tant de projets pour alléger les problèmes crées par la chute des prix du blé, pour faire progresser les pêcheries, les mines et les forêts, pour amender l'Acte de l'Heure Officielle et améliorer les services téléphoniques en milieu rural, il s'attarda dans la deuxième partie de son exposé à répondre "ad hominem" aux attaques du chef de l'opposition. Car le gouvernement Roblin, loin de gaspiller l'argent public, ne cesse d'améliorer les services rendus à la population. A preuve ce qui s'est accompli dans le seul comté de Swan River: agrandissement au coût de $2 millions de l'hôpital local, selon le rapport de la commission Willard; construction de modernes écoles secondaires avec gymnases, bibliothèques et autres facilités, pour améliorer l'éducation des jeunes ruraux; octrois du gouvernement pour la construction d'une résidence où seront soignés des enfants retardés; construction d'un foyer pour vieillards; centre d'Indiens et Métis, etc.

M. G. Martin, député conservateur de St. Matthews, crut bon d'ajouter son propre témoignage d'éloges, après avoir réitéré sa foi ardente en la valeur unique de la monarchie qu'en certains milieux on osa attaquer ces derniers temps, et du Commonwealth dont le monde libre a tant besoin; sa foi en l'unité du pays que certains "séparatistes" osent vouloir briser; son acceptation du bilinguisme que les Pères de la Confédération nous ont légué précieusement; son amour de la démocratie qui plus que jamais exige une jeunesse bien informée et bien éduquée. Une telle démocratie, ça coûte cher, dit-il. Et il n'y a pas d'autres sources de paiement que les taxes tirées du public. Mais l'orateur est rassuré, car le gouvernement Roblin, contrairement à ce qu'en disent ses adversaires, sait se servir de l'argent récolté pour donner à la population une "législation humanitaire" de bien-être social et de réformes humaines d'envergure.

(Suite à la quatrième page)

La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage

certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-5443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00, à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Editorial

Une loi fédérale des coopératives

Le Service d'Information de la CCC a annoncé récemment que la Co-operative Union of Canada et Le Conseil Canadien de la Coopération renouvelleront leurs efforts cette année pour obtenir une loi fédérale sur les coopératives. Il y a cinquante ans que le mouvement coopératif au Canada cherche à obtenir cette action législative. En 1907, par exemple, leur campagne jouissait de l'appui de personnalités telles que Earl Grey, W. Mackenzie King et Alphonse Desjardins. Ce but a dicté, en effet, la création de la Co-operative Union. La victoire aux Communes ne suffit pas, car c'est au Sénat que les projets de loi ont été rejetés. A l'heure actuelle les entreprises coopératives fonctionnent sous des lois provinciales adaptées à leur nature mais, au palier fédéral, elles doivent s'adapter aux exigences de l'Acte fédéral des Compagnies.

La campagne actuelle a été déclenchée vigoureusement à la 36e assemblée annuelle des Coopératives Fédérées, qui eut lieu à Saskatoon au début du mois de février. Selon M. L. L. Lloyd, président, cette forme d'activité sociale et économique a expérimenté beaucoup de difficultés et même des faillites dans les provinces de l'Ouest, dans les commencements, parce qu'elle était soumise à des lois faites pour les compagnies à parts, dont le profit des propriétaires est le but principal. Les coopératives, qui sont orientées davantage au service communautaire, ne pouvaient pas fonctionner librement sous ces lois. Ce n'est qu'en 1913 que les coopératives des Prairies se sont trouvées dotées d'un statut légal et pratique conforme à leurs besoins. Ayant progressé rapidement, elles ont finalement fondé la Federated Co-operatives, qui dirige l'activité interprovinciale de trois sociétés de ventes et d'achats "en gros" des Prairies. Mais il n'y a pas moyen d'avoir une charte "interprovinciale", il faut s'adresser à Ottawa pour obtenir un statut fédéral.

Selon M. Lloyd, l'opposition à l'épanouissement des coopératives fait beaucoup de cas aujourd'hui de la position "privilégiée" des coops par rapport à l'impôt sur les revenus, parce que ce point soulève facilement l'intérêt des contribuables, mais au fond c'est la même opposition qu'autrefois. En obligeant les coopératives de s'incorporer selon les termes de la loi des compagnies, en effet, on les place dans une situation équivalente à celle des entreprises de profit privées où inévitablement elles doivent se défendre contre ceux qui ne voient pas de différence entre dividendes et profit. C'est ainsi que la campagne pour obtenir une législation fédérale mieux adaptée au mouvement rejoint la question des impôts. On rencontre sur ce front la même opposition. Il existe évidemment d'autres raisons pour promouvoir cette reconnaissance. Par exemple, une entreprise interprovinciale se trouve souvent prise entre les clauses contradictoires ou dissemblables des lois qui régissent les diverses provinces dans lesquelles elle opère.

M. Lloyd n'a pas tort de signaler les obstacles qu'il faut surmonter dans cette nouvelle lutte. A la fin de l'année dernière, en effet, The Equitable Income Tax Foundation de Toronto est revenue à l'attaque par la diffusion d'une magnifique brochure, genre magazine. Selon une lettre de M. David A. Gilbert, président, en marge de la brochure, "Peu de gens au Canada se rendent compte des activités gigantesques des Coopératives et des Credit Unions au Canada. Peu de gens comprennent les complexités de l'Acte de l'Impôt sur le Revenu . . . qui permettent aux Coopératives d'échapper presque totalement aux impôts et qui en libèrent complètement les Credit Unions." La brochure de 64 pages, abondamment illustrée, montre les raffineries, les supermarchés, les élévateurs de blé, les imprimeries, les manufactures d'engrais, les abattoirs, les chantiers, les mines, les laiteries, les pêcheries, etc., qui portent le titre "Coop" au Canada, ainsi que "The billion dollar jackpot", les Caisses populaires. (D'une autre source on apprend que les Caisses et Credit Unions au Canada se chiffrent à 4,313, ayant 3,080,000 de membres et un actif total de $1,888 millions.)

La liste des "directeurs" de "The Equitable Income Tax Foundation" fait voir la classe des citoyens qui s'inquiètent de ces progrès. Ils représentent les entreprises suivantes: LeRoy Jewellers, Jenkins Groceteria, LaSalle Groceteria, Boys Appliances, Beaver Lumber, Modern Dairies, Matheson's Men's Wear, Fairbairn Hardware, distribuées dans sept provinces. Ils se plaignent surtout du fait que les profits des entreprises privées sont imposables avant la distribution aux propriétaires, tandis que les profits des coopératives sont imposables seulement après la distribution des "dividendes" aux membres. (Ces derniers doivent d'ailleurs payer l'impôt personnel.)

Dans son discours semestriel, au début de février, le président de la France a fait une longue méditation à haute voix sur l'équilibre à chercher et à perfectionner, dans un pays, entre un système économique d'entreprise totalement libre et un système économique d'entreprise totalement étatisée ou collectivisée. En France et dans la plupart des pays progressifs modernes, ci-inclus implicitement les Etats-Unis, on cherche un moyen terme, en donnant de plus en plus la priorité générale à la direction gouvernementale, sous forme de "Plan" ou sous forme de contrôles sur le crédit. Les coopératives ont été fondées un peu dans le même but, non pas pour faire face à l'entreprise collectivisée par l'Etat, mais pour parer aux esclavages imposés aux gens ordinaires par ces collectivités qu'on appelle les monopoles. C'est tout de même curieux que les adversaires des Coops, aujourd'hui, soient à la surface des organisations de marchands moyens, qui semblent considérer les membres de l'autre mouvement comme des géants privilégiés. L'expérience a démontré qu'à ce niveau d'activité il y a place pour les deux, selon les goûts des clients. En même temps, la croissance des entreprises coopératives leur pose bien des problèmes que l'on soulevait autrefois en parlant des monopoles et des combines. Comment concilier l'esprit des origines avec la complexité d'organisation d'une "Fédé"? Ses membres en sont les premiers à en discuter.

Inutile de continuer à bouder ou à harceler le mouvement coopératif. Il serait même avantageux, peut-être, de souhaiter l'élaboration d'une loi fédérale, non seulement pour que ce genre d'entreprise favorisé par 16 pour cent de la population canadienne puisse évoluer normalement, mais aussi pour tenir compte des circonstances modernes, pour réaffirmer son orientation caractéristique au service de l'homme sous le contrôle personnalisé de ses membres. Sous régime collectivisé ou de liberté totale il y a manque, à la longue, soit d'initiative, soit de discipline, il y a surtout manque de souplesse, de concurrence saine, de normes à base de bien commun. Le mouvement coopératif s'est placé délibérément entre ces deux extrêmes et maintenant il éprouve certaines des difficultés communes aux autres. Une loi fédérale qui lui donnerait un statut particulier, en tenant compte des circonstances modernes, reconnaîtrait en même temps qu'il ne peut pas et ne doit pas essayer d'occuper tout le champ de l'activité économique, mais qu'il a droit à un rôle important et à la liberté nécessaire pour remplir ce rôle.

Macdonald . . . et . . . MacDonald

Lors du débat sur le discours du Trône, à la session de la législature ontarienne, M. Donald MacDonald ne pouvait mieux appuyer ses remarques que sur le témoignage de Sir John Macdonald.

Tout d'abord, on remarque le jeu de mots. Même s'il y a une légère différence dans l'orthographe des noms, la consonance n'est pas la même. En second lieu, on venait à peine de célébrer à travers le Canada le 150e anniversaire de naissance de l'architecte de la Confédération. Troisièmement, le leader du Nouveau parti démocratique ne pouvait trouver d'exemple plus convaincant pour faire la leçon aux conservateurs.

Qu'il suffise de mentionner deux extraits des citations que M. MacDonald a empruntés de Sir John Macdonald. Premièrement: "Traitez donc les Canadiens français généreusement comme un peuple libre et ils sauront s'en montrer dignes. Si vous persistez à traiter les Canadiens français comme des factieux, ils agiront en factieux contre vous . . ." Deuxièmement: "Je n'aurai jamais de sympathie pour une constitution qui tendrait à assujettir une langue à l'autre ou un groupe de Canadiens à l'autre. Ce qu'on va répétant, le mot, pays conquis, c'est une déclaration vaine, à propos de rien".

D'autre part, M. MacDonald a tenu à rappeler que le noeud du problème qui entoure la refonte de la Confédération se trouve l'élaboration d'une meilleure entente avec le Canada de langue française. De plus, il a ajouté qu'il y a 100 ans, les initiateurs de la Confédération, dont Sir John A. Macdonald, ne commirent pas la faute de régler cette affaire importante en secret, loin du peuple. Ils donnèrent confiance au peuple des différentes provinces et débattirent en public le projet qui a si bien abouti plus tard. Selon le leader du N. P. D., l'Ontario doit accepter une large part de la responsabilité dans l'insuccès d'aujourd'hui. Dans un domaine aussi grave, dit-il, l'esprit de parti n'a pas sa place. Il a rappelé qu'il avait félicité le Premier ministre Robarts, l'an dernier, pour sa présumée rupture avec une ancienne attitude conservatrice d'incompréhension à l'égard du Québec et des Canadiens de langue française. Mais, il avoue qu'il est moins fier aujourd'hui de l'attitude du Premier ministre de l'Ontario envers ce fait crucial de l'unité canadienne. Il conclut en blâmant l'Ontario de se contenter à ce sujet d'une attitude négative. A l'échelon fédéral, M. MacDonald a fait remarquer que le parti conservateur n'a jamais rien compris au Québec. Ils ont toujours tenté de chercher une majorité en dehors du Québec, même s'ils risquaient ainsi de scinder le Canada en deux. Et, il termine, en faisant allusion à la scission au sujet du chef: "Je ne croyais pas être si bon prophète."

A cause des circonstances actuelles, le chef du N.P.D. a parfaitement raison. Au niveau national, étant donné l'affaiblissement des deux grands partis à Ottawa, pour une raison ou pour l'autre, et à cause de la différence de mentalité aux deux extrémités du pays: dans les Prairies et dans les Maritimes, il semble de plus évident que la parole est aux deux grandes provinces centrales: l'Ontario et le Québec, et que la première peut jouer un rôle positif de premier plan pour faire mieux comprendre au reste de la majorité au Canada les droits du Québec et des minorités françaises en dehors de la belle province, en un mot, faire balancer les plateaux de la balance en démontrant les avantages d'un Canada uni et fort. Sur le plan provincial, les Franco-Ontariens ont ressenti une courte joie lors de subventions au lieu de taxes pour les écoles primaires. Tout récemment, ils ont été témoins de l'organisation supérieure de l'éducation sans que les nôtres aient un seul représentant. Qu'ils aient droit au chapitre au plan inférieur, ce sera un moindre mal, mais la menace d'un veto en haut lieu demeurera toujours. De plus, la demande d'affiches bilingues de circulation sera une cause-type qui mettra au grand jour la mentalité du parti au pouvoir.

Bref, s'il y avait de nos jours plus de MacDonald qui faisaient écho à l'impartialité de Macdonald, moins de nuages s'amoncelleraient à l'horizon!

Gérard BERNIER
(Le Droit, Ottawa)

Avant les élections municipalités françaises

AIX-EN-PROVENCE (CCC) — Mgr de Provenchères, archevêque d'Aix-en-Provence, a publié un communiqué déclarant notamment:

"Les élections municipales auront lieu les 14 et 21 mars. L'Eglise n'a pas mission de gérer les affaires temporelles, mais de dire les exigences d'un bien commun, qui est à la fois spirituel et temporel . . .

"L'évêque, les prêtres, tout en accomplissant chacun leur devoir de citoyen, n'ont pas à prendre parti dans les compétitions électorales, mais il leur appartient de rappeler aux fidèles l'importance du devoir de voter . . . Voter est un devoir; en certains cas, l'abstention peut constituer une négligence grave. Si l'on veut ne donner sa voix à aucun des candidats qui se présentent, il faut non pas s'abstenir mais remettre un bulletin blanc.

"Il faut voter en conscience, s'efforcer pour cela de discerner la liste qui comprend les candidats les plus capables de bien gérer les affaires publiques, en raison de leur compétence et de leur valeur morale."



Les nouveaux panneaux "Canadiana" installés dans le hall du siège social de British American à Toronto sont les derniers en date des oeuvres créées par Thor Hansen, l'artiste de la compagnie. Les panneaux d'une hauteur de 10 pieds, en linoléum sculpté et peint, représentent les régions de la côte ouest, du centre et de la côte est du Canada.

Une crise qui a sa source, mais non sa seule cause, dans le Québec

(Nos lecteurs ont pu voir dans le "Free Press" un éditorial qui a traité les commissaires Laurendeau-Dunton de poltrons, "Fainthearted", et les articles de M. Charles Lynch dans le "Tribune", déplorant que les membres anglophones de la Commission B et B aient été hypnotisés (brainwashed) par leurs collègues francophones. Pour un autre son de cloche, nous reproduisons ici les commentaires du "Devoir" et de "L'Action.)

A la lecture des premiers résumés du rapport préliminaire de la Commission Dunton-Laurendeau, deux observations de la commission d'enquête ont retenu l'attention des observateurs.

La première observation tient dans deux phrases très claires: "Le Canada traverse la période la plus critique de son histoire, depuis la Confédération . . . Ce qui est en jeu, c'est l'existence même du Canada". La seconde observation est non moins nette: "Cette crise a sa source dans le Québec".

Certains concluront, de ces affirmations isolées, que la commission royale a voulu imputer au Québec la responsabilité première des malaises qui troublent la Confédération. Tel n'est pourtant pas le sens qu'il convient de donner aux propos de la commission d'enquête.

* * *

On parlait jusqu'à maintenant, en termes plus ou moins définis, d'un Canada anglais et d'un Canada français. On croyait volontiers englober sous ces deux expressions tout ce qui existe de vie humaine au Canada.

Or, indépendamment de l'existence de milliers de Canadiens qui n'entrent ni dans l'une ni dans l'autre de nos catégories traditionnelles, il faut désormais parler du Canada français de manière plus nuancée que par le passé.

Sur papier, le Canada français existe toujours d'un océan à l'autre mais dès que l'on serre la réalité de près, celle-ci se scinde en deux parties très distinctes: la société québécoise, où vivent en régime de majorité les quatre cinquièmes des Canadiens français, et la société anglo-canadienne, à l'intérieur de laquelle vivent, en régime de minorité, 20 pour cent des Canadiens français.

Aussi longtemps qu'on posait le problème en termes de Canada français et de Canada anglais, on évoquait une situation classique impliquant d'un côté une majorité, de l'autre une minorité. Mais la "révolution québécoise" a changé tout cela. Elle a révélé au reste du pays l'existence dans le Québec d'une société distincte déterminée à maîtriser elle-même, dans toute la mesure du possible, son propre destin. Cette société fut longtemps retardataire, timide, incertaine d'elle-même, du moins aux yeux de l'extérieur. Elle est devenue audacieuse, débordante de vitalité, fière de ce qu'elle est et décidée à l'être pleinement.

De ce phénomène, devait inévitablement naître une remise en question du vieil ordre canadien. Celui-ci reposait sur deux fondements majeurs: le règne de la majorité anglophone et l'isolement relatif des Canadiens français dans la réserve québécoise. Lorsque surgissait une crise grave, comme celles que suscita, à maintes reprises, la participation du pays aux guerres extérieures, la majorité dictait sa volonté; la minorité devait suivre. Lorsque la majorité tenait compte des volontés de la minorité, elle avait l'impression de céder à la faiblesse, sans jamais réussir pour cela à contenter pleinement l'autre partenaire.

C'est à la fois de cet ancien état de choses et de sa vitalité nouvelle que le Québec a tiré l'inspiration qui l'a amené à remettre en question l'équilibre de la Confédération canadienne. Le Québec se résignait jusqu'à maintenant à une existence minoritaire à l'intérieur du grand tout canadien. Il a soudain découvert qu'il pouvait, s'il le voulait, remettre en discussion l'alliance naguère considérée comme sacrée.

On se trouve ainsi en face, non plus d'une majorité et d'une minorité classiques, mais de deux sociétés comportant chacune sa majorité propre, son mode d'existence, ses aspirations. Longtemps prisonnière de la première, la seconde société est devenue plus indépendante, plus consciente de pouvoir, au besoin, se suffire à elle-même. Sans être disposée à rompre l'alliance, elle ne veut pas que celle-ci soit perpétuée sans examen sous ses formes traditionnelles. Elle exige une nouvelle négociation, un nouvel arrangement. Elle ne veut pas quitter, mais elle ne veut pas non plus rester sans garanties solides.

Que dira, de son côté, l'autre société? Comment acceptera-t-elle que son ancienne hégémonie soit mise en question? Comment réagira-t-elle devant les prétentions à l'égalité de sa partenaire minoritaire? Comment acceptera-t-elle d'interpréter à l'avenir la règle classique du règne de la majorité? Comment concilier le Canada fort que souhaite la société anglo-canadienne et le Québec fort que souhaite la société canadienne-française? Voilà des questions qui ne manqueront pas de surgir bientôt si le diagnostic de la commission d'enquête est accepté par l'opinion canadienne.

* * *

Il faudrait être naïf pour ne pas entrevoir dès maintenant que cette façon nouvelle de définir le problème canadien amènera inévitablement la Commission Dunton-Laurendeau à proposer des changements radicaux dans l'ordre actuel. "C'est l'heure des décisions et des vrais changements", nous prévient la Commission.

Aux premières nouvelles, le Québec réagissait avec confiance et optimisme. Plus d'un Québécois, à l'exemple de MM. Lesage et Johnson, a lu dans le diagnostic de la Commission d'enquête la confirmation de ce qu'il pensait déjà depuis longtemps. Au Canada anglais, les réactions paraissaient aussi partagées que dans la querelle du drapeau. Plusieurs Anglo-canadiens ont déploré devant nous, le 26 février, à Toronto la réouverture d'un débat qu'ils croyaient en voie d'extinction.

Le vieux problème est toujours là. Il est un peu mieux connu. Il n'est pas encore accepté de tous. Il est surtout loin d'être résolu.

Claude RYAN
(Le Devoir, Montréal)

Mieux vaut une vérité sombre qu'un radieux mensonge

Même si le rapport préliminaire de la commission Dunton-Laurendeau n'apprend rien de neuf à nombre de Canadiens, il n'en fait pas moins choc. La population éprouve un peu la sensation du patient qui soupçonne fort de quelle maladie il souffre mais qui est à la fois surpris et chagrin de se l'entendre dire par son médecin.

On reproche déjà aux commissaires leur diagnostic sévère mais réaliste. Aurait-on préféré une vérité fardée? Aurait-on mieux accueilli un mensonge radieux que cette vérité sombre? Cette vérité, quelle est-elle?

* * *

Le Canada traverse une crise majeure qui pourrait bien aboutir à sa destruction, affirme ce rapport. C'est la conclusion unanime que tirent dix commissaires compétents après avoir tenu 23 rencontres régionales . . . d'un océan à l'autre.

La crise a originé au Québec par suite du réveil d'une jeune élite qui semble considérer le statut d'infériorité économique comme incompatible avec la condition de majorité numérique, qui se révolte contre le traitement infligé à ses compatriotes des autres provinces alors que la minorité anglophone du Québec est traitée en reine et maîtresse.

Or ces sentiments des jeunes élites deviennent exaltation parfois révolutionnaire chez une minorité numériquement faible mais qui jouit d'une influence disproportionnée. Au surplus, les gens d'âge mûr, y compris une bonne partie des hommes politiques de l'heure, partagent les inquiétudes et secondent les ambitions des jeunes élites, cependant que d'autres politiciens encouragent plus ou moins consciemment les plus exaltés.

Si les sentiments des jeunes élites intellectuelles québécoises ont raison, et elles ont raison, il va falloir que les partenaires anglo-canadiens se rendent compte de la réalité et s'efforcent de corriger une situation qui va en se détériorant et qui pourrait bien aboutir à une dislocation de la confédération.

La Commission ne s'attarde pas à faire le partage des responsabilités. Il lui suffit de constater les symptômes évidents du mal pour en diagnostiquer la nature. Quant au pronostic, il dépend de tous les Canadiens, et spécialement de la majorité anglo-saxonne, d'en atténuer la gravité.

Le traitement est tellement urgent, observe encore la Commission, qu'il doit être appliqué sans tarder par les gouvernements, gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux. C'est au gouvernement d'Ottawa qu'incombe entre autres tâches l'instauration du bilinguisme dans le fonctionnarisme fédéral. C'est aux gouvernements provinciaux de traiter les minorités françaises, membres de la nation canadienne-française, avec la même générosité que le Québec traite la minorité anglaise.

La Commission dont le texte du rapport ne nous est pas encore parvenu, n'y va peut-être pas aussi clairement, mais ce sont les conclusions logiques des abondantes bribes qui sont maintenant connues de tous.

* * *

Ils ont raison ceux qui ne voient rien de nouveau dans tout cela. Mais que tout cela ait été redit par une Commission d'enquête royale instituée précisément pour prendre le pouls de la population canadienne, pour ausculter son coeur et ses voies respiratoires, voilà qui est souverainement important.

Aux Canadiens d'ouvrir les yeux et les oreilles aux sombres réalités. Dans le monde anglophone et dans le monde francophone, il se trouvera sans doute suffisamment de dirigeants clairvoyants pour vouloir conjurer le mal, pour se donner la main et redresser la situation afin de satisfaire les justes aspirations des uns sans aucun détriment pour les autres.

Le Canada français veut devenir partenaire égal du Canada anglais dans la Confédération.

Louis-Philippe ROY.
(L'Action, Québec)

Le Pape aussi a besoin de réconfort

CITE DU VATICAN — "Le pape aussi a besoin de réconfort", a déclaré Paul VI dans un discours de l'audience générale de mercredi dernier.

Le Souverain Pontife a poursuivi: "Le pape, bien qu'il soit réconforté par l'assistance spirituelle qui lui vient du ciel, a ses peines qui lui viennent avant tout de son insuffisance humaine, parfois en conflit avec l'ensemble énorme et démesuré de ses devoirs, de ses problèmes et de ses responsabilités. Ses peines ont parfois le goût de l'agonie."

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

A l'occasion de ses 85 ans, Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, prononçait une courte allocution sur les ondes de CKSB. Le vénéré vieillard jouissait encore d'une voix forte, chaleureuse et bien timbrée.

Le R. P. Georges Bissonnette, A.A., le seul prêtre catholique toléré en Russie, était expulsé de ce pays. Le Père Bissonnette était un Américain chargé du ministère auprès des membres des corps diplomatiques.

Vous rappelez-vous de l'émission à CKSB intitulée "Autour de nos clochers"? Cette intéressante émission consacrée à la petite histoire de nos centres canadiens-français au Manitoba était suivie avec un vif intérêt partout dans la province. Deux des principaux responsables de cette émission étaient MM. Léo Brodeur et Lionel Fréchette.

La chronique du Collège de Gravelbourg avait été rédigée par les élèves suivants: Lucien Bosc, Arts IV; Louis Lepage, Arts II, et K. de Cordova.

Les paroissiens de Cadillac, Sask., inauguraient une nouvelle salle paroissiale au sous-sol de l'église. La bénédiction du nouveau local avait été faite par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. MM. Ludovic Lacelle, Fernand Lambert et Alphonse Lévêque avaient été les principaux artisans dans la construction de cette salle.

Il y a 20 ans (1945)

Les échos de la fameuse conférence de Yalta se faisaient entendre de par le monde. Partout on déplorait la décision de laisser la Pologne dans la sphère communiste. On avait trop vite oublié que c'était pour sauvegarder l'indépendance de la Pologne que les Alliés avaient pris les armes en 1939. Ce malheureux pays était vendu à ses ennemis les plus acharnés. On se vantera ensuite des idéaux chrétiens des chefs des gouvernements alliés.

M. Thomas Miller, "journaliste de Moose Jaw", était nommé lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan par le premier ministre Mackenzie King. Il remplaçait M. P. A. McNab.

Le correspondant de Saskatoon y allait pour le paragraphe suivant au sujet du recrutement des Canadiens français pour la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens: ". . . la campagne pour le recrutement des nôtres continue quand même. Les nouveaux venus en ville sont repérés et on tâche de les intéresser à notre église dès leur arrivée. Mais on ne réussit pas toujours: il y a des 'aristocrates' qui trouvent notre 'set up' trop humble, d'autres appartiennent à la classe des indifférents. Les objections qu'on nous fait sont toujours les mêmes: le ton seulement varie". (Si je n'avais pas mentionné la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens au début de cet article, n'aurions-nous pas pensé que je parlais de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. Car nous aussi nous avons nos "aristocrates".)

La Caisse Populaire de Radville, Sask., allait bon train. Au cours de l'année 1944, les actions avaient passé de $18,-716.66 à $42,523.11. Les membres avaient augmenté au cours de la même période de 191 à 243. Les nouveaux officiers étaient: directeurs, Oscar De Roose, André Barbarin, Jules Delanoy, J.-L. Tétreault, Napoléon Fradette, Albert Galarneau et Alfred Johnson; le comité de crédit, Léon Carles, Georges Delanoy et Walter Donelly; le comité de surveillance, M. l'abbé Yandeau, Emile Bourassa et Donat Paulhus. Le gérant était M. Georges Delanoy.

Il y a 30 ans (1935)

Le 11 mars 1935, pendant les 24 heures écoulées entre 1 h. p.m. à 1 h. p.m. le 12, il tomba 17 pouces de neige sur la région de Winnipeg. On croyait que c'était une chute de neige record. Au mois de novembre 1919, il était tombé 12.2 pouces de neige durant une période de 24 heures.

Un homme bien vu du public canadien-français et qui promettait beaucoup pour l'avenir mourait à Ottawa, à l'âge de 55 ans. C'était M. Armand Lavergne. Il avait d'abord été élu député fédéral à l'âge de 26 ans. M. Lavergne était vice-président de la Chambre des Communes au moment de sa mort.

De 1930 à 1934, il était entré au Canada: 45,038 immigrants des Iles Britanniques, 63,036 venant des Etats-Unis, 12,350 de l'Allemagne et 684 de la France.

Les deux écoles les plus anciennes de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient l'école no 7 de Batoche, Sask., et l'école no 2 de Lamoureux, Alta. Toutes deux furent fondées en 1885. C'est donc dire que ce sont les Canadiens français de l'Ouest qui fondèrent les premières écoles.

Le marché des bestiaux à Winnipeg annonçait les prix suivants: bouvillons de choix, $5.50 à $7.00; génisses de choix, $4.50 à $5.50; veaux engraissés de choix, $5.75 à $6.75; vaches, bonnes, $3.25 à $4.00; taureaux, $1.75 à $2.50; porcs, $3.00 à $6.80; agneaux, bons, $5.75 à $6.00; moutons, bons, $1.25 à $1.50; beurre frais no 1, 23c la livre; oeufs gros, grade A, 16c la douzaine; pommes de terre du Manitoba, prix au détail, 40c à 45c les 90 livres. (Pour ceux qui ont connu la période de dépression 1930-35, ces prix n'offriront aucune surprise.)

Il y a 40 ans (1925)

Les scieries de Thibaultville, Man., faisaient des affaires d'or. Le correspondant du temps révélait que les charges de billots et de planche se succédaient à destination de Ste-Anne, La Broquerie et Steinbach.

La Liberté publiait la photo d'un groupe de rapatriés des Etats-Unis en route pour l'Alberta. La photo représentait les familles de quatre frères Plamondon, parties de Provement, Mich. Le groupe comptait 35 personnes.

Pour honorer Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., vice-chancelier de l'Université de Manitoba, les universitaires du Collège de St-Boniface lui offrirent une soirée littéraire. Un débat sur la valeur respective de la carrière politique de Papineau et de Lafontaine avait créé beaucoup d'intérêt. M. Paul Dussault se méritait la distinction de meilleur orateur du débat. Une intéressante saynète avait été jouée par MM. Lucien Daoust, Armand LaFlèche, Joseph Sabourin et Victor Bonin.

Il y a 50 ans (1915)

On estimait à 30,000 le nombre de Canadiens français au Manitoba en 1915. C'est dire qu'au cours du dernier demi-siècle nos effectifs nationaux ont presque triplé. (Si on avait su mettre en pratique les conseils de ceux qui s'occupaient de colonisation alors, c'est 150,000 que nous serions en 1965.)

Un correspondant de La Liberté d'alors déplorait l'attitude de bon nombre de catholiques à l'égard du Carême. Il estimait que beaucoup de nos coreligionnaires passaient le temps du Carême à aller aux spectacles, aux veillées et autres réunions mondaines. Par ailleurs, il faisait l'éloge de jeunes fiancés qui se disaient adieu le soir du Mardi Gras pour ne se revoir qu'à Pâques. Il critiquait ceux qui suivaient les règlements alimentaires du Carême "grosso modo", et il louangeait ceux qui s'en tenaient à deux onces de nourriture le matin, un repas complet le midi et huit onces le soir. Ceux qui s'abstenaient de chair et de poisson au même repas pour se soumettre aux règlements ecclésiastiques du temps, recevaient des louanges particulières.

Lettre ouverte à quelques lecteurs

En ces derniers temps, dans les colonnes voisines, j'ai parlé du N.P.D. qui me semble composé de socialistes modérés. Résumant ma pensée sur le socialisme (j'y reste opposé par principe), j'ai ajouté qu'il me serait difficile de voter contre un bon candidat de ce parti parce que les conservateurs, par le temps qui court, et les libéraux . . . Vous comprenez? Tout de suite un lecteur s'est plaint dans une lettre à notre administrateur que je combattais le N.P.D.! Ce groupement, je l'ai ensuite félicité de compter parmi ses dirigeants M. Thomas C. Douglas, M. Stanley Knowles, M. Robert Cliche; et j'ai ajouté qu'en raison de ces hommes, il me semblait fort respectable. Sur ce, nous avons publié sa lettre mercredi dernier, un autre m'accuse de favoriser le socialisme!

D'autres jours, je suis, dit-on, un affreux réactionnaire parce que je ne gobe pas toutes les belles promesses des politiciens de ma province natale: Québec. Je veux bien que "ça bouge" mais on ne me fera pas confondre les paroles avec les actes, l'agitation avec l'action, les rêves avec les réalisations. D'autres part, il me plaît de rendre hommage à l'occasion aux qualités et à des attitudes courageuses de M. Jean Lesage. Me voici renégat; je fais la cour à cette personnalité!

Revenons à Ottawa. M. John G. Diefenbaker me semble nuisible à son parti et je crois dur comme fer qu'il serait le fossoyeur de la Confédération s'il reprenait le pouvoir. Dès que je l'écris, me voici "rouge". Mais je m'incline devant des principes conservateurs,, je rends hommage à l'oeuvre de Sir Robert Borden, je salue M. Léon Balcer qui danse courageusement sur la corde raide dans l'espoir de sauver de la ruine son parti. Alors, des amis personnels parmi les militants libéraux me regardent de travers.

Mais qui suis-je, que suis-je au juste? Un libéral, un conservateurs, un socialiste? Si l'on voulait bien regarder à gauche, en haut de cette page? Il y est écrit que LE DROIT est totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique. C'est pour cela que j'y besogne. Né catholique et resté croyant, je sers l'Eglise de mon mieux en priant qu'on ne lui impute pas ma maladresse, mes insuffisances, mes défauts. Canadien qui aime d'autant plus sa patrie qu'il peut la comparer en connaissance de cause avec une douzaine d'autres pays, je crois la servir (et remplir ma mission de journaliste au DROIT) en m'exprimant très librement, en toute indépendance, sur les partis et les hommes politiques.

Ce faisant, j'ai pleine confiance de n'être pas infaillible et suis toujours prêt à reviser mes positions. Du reste, je n'ai jamais désiré imposer mes vues. Si j'aide quelqu'un à réfléchir, à voir clair en lui-même, à se situer intellectuellement ou politiquement par rapport à d'autres, il me semble que je n'aurai pas en vain frappé des millions de fois sur ma machine à écrire depuis vingt mois. Je sais depuis des années et des années que l'on ne peut exprimer des opinions sans déplaire aux uns; du fait même, on plaît à d'autres. Et voilà.

Willie CHEVALIER.
(Le Droit, Ottawa)





MM. Raymond Bernier, ci-dessus à gauche, et Maxime Desaulniers, à droite, sont respectivement président et vice-président du conseil d'administration de la Caisse populaire de St-Boniface, qui comprend aussi M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, aviseur moral, Louis Hébert, Etienne Bohémier, Mme Alice Druwé, Lucien-P. Guénette, Maurice Gauthier, Jean-Baptiste Poitras et Raymond Lavigne, directeurs.

La commission de crédit: Gilles Bérubé, président, Joseph St-Hilaire, père, vice-président, Joseph-H. Desautels, secrétaire, Joseph Robitaille et Me Paul Bétournay.

Conseil de surveillance: Aurèle Desaulniers, président, Lionel Fréchette, vice-président, Roland Gervais, secrétaire, Lucien Bérubé et Donat Bilodeau.

Personnel: Maurice Therrien, gérant, Denis Chénier, secrétaire et gérant adjoint, Raymonde Manaigre, caissière, Mme Rita Lacoste et Jean-Louis Hébert, caissiers à temps partiel.

Molière n'est aucunement trahi par les étudiants de l'Université

Les étudiants de français de l'Université de Manitoba, sous la direction de leurs dévoués et compétents professeurs, présentent un ensemble assez impressionnant d'activités culturelles au cours de chaque année scolaire, soit sur le campus même de l'Université, ou devant les membres de l'Alliance Française, etc. Leur plus récente réalisation eut lieu la semaine dernière, quand ils ont présenté deux extraits de pièces de Molière: "La jalousie du Barbouillé" et "Les précieuses ridicules", dans la salle académique du collège de St-Boniface le mardi soir 2 mars et dans l'auditorium de la résidence Taché à l'Université le mercredi 3 mars.

La représentation au collège de St-Boniface attira un bon nombre de professeurs et de parents des "acteurs", de collégiens et collégiennes de St-Boniface, et un fort groupe d'étudiants de l'Université. Tous passèrent une très agréable soirée, car certains des jeunes comédiens, en plus de maîtriser plus que suffisamment "la langue de Molière", manifestèrent des talents artistiques d'envergure.

A ce propos, il faut remettre la palme d'honneur à Ronald Kantor qui campa sur scène un "Docteur" (dans le Barbouillé) à la verve intarissable et un "Marquis de Mascarille" (dans les Précieuses Ridicules) aux talents les plus variés et au comique inimitable. Prononciation française quasi parfaite, aisance presque sans défauts, il a le don de faire rire et réfléchir tout à la fois.

Yolanda Rickenbach et Janina Gorska furent sans contredit deux "précieuses" que Molière lui-même aurait grandement appréciées, car elles réussirent à merveille à intéresser leurs auditeurs aux manies et au vocabulaire grandiose du grand siècle. Et toujours avec une féminité de bon aloi. Ajoutons que Mlle Rickenbach, fille du consul de Suisse, a démontré avec succès que ses talents linguistiques sortent de l'ordinaire. Ne parle-t-elle pas avec autant de perfection le français, l'anglais, l'allemand et l'italien, y ajoutant à l'occasion ces petites caractéristiques régionales qu'elle a si bien saisies dans les divers pays où la profession de son père l'a fait vivre?

Tous les autres acteurs méritent des félicitations, sans exception, même ceux et celles qui devaient fournir un effort tout spécial pour s'exprimer en bon français. Merci tout spécial aux professeurs du département de français de l'Université, à Mme Denney qui se consacra assidûment à la fabrication des costumes d'époque, au Dr Annandale qui soutint plus que moralement la troupe, à tous ceux qui s'occupèrent de publicité, de maquillage, des accessoires, de la mise en scène, etc.

Il est à souhaiter que d'autres soirées de cette qualité soient souvent présentées au public de St-Boniface.

Winnipeg

Forum et danses

La "Manitoba Square Dance Federation" organise un forum et une soirée de danses folkloriques pour le samedi 13 mars à l'école Weston. Le forum commencera à 1 h. 30 p.m. et les danses à 8 h. p.m. Tous les amateurs de danses carrées sont les bienvenus.

La Familiale a accordé 84 prêts en 1964, au montant de $66,524.09

C'est le 25 février dernier que fut tenue au club St-Michel, à St-Boniface, la 5e assemblée annuelle de "La Familiale", sous la présidence de M. André Gay. M. l'abbé Léo Beaulieu récita la prière des coopérateurs, qui fut suivie de la lettre de convocation, d'un mot de bienvenue du président, de la lecture du procès-verbal de la 4e assemblée. Puis les sociétaires présents écoutèrent avec attention la lecture des rapports des trois comités et du trésorier.

M. Gay, président du conseil d'administration, rappela que pendant l'année qui vient de s'écouler les directeurs tinrent les membres au courant des progrès réalisés, par lettres circulaires; que les sociétaires âgés ou malades reçurent les services du gérant à domicile; que le système de chèque fut lancé définitivement, etc.

Le comité de crédit, selon le rapport lu par M. Patrick McCarthy, président, a accordé 84 demandes de prêts au montant global de $66,524.09, au cours de ses 42 réunions.

M. Laurent J. Roy, président du comité de surveillance, est fier du travail accompli par son équipe, qui perdit des membres au cours de l'année. (MM. Stanislas Fiola et Claude Gagné) mais leur trouva de non moins efficaces remplaçants (Mme Florence Lussier et M. Hermas Grégoire).

Le bilan de La Familiale au 31 décembre 1964 indique que l'actif était alors de $73,689.32, contrairement aux $50,594.32 du 31 décembre 1963. Les recettes et déboursés de l'année dernière se chiffrent, respectivement, à $197,904.35. Les revenus de ces douze mois ont été de $5,031.21.

Pendant la réunion, M. Gay se manifesta comme un président avisé et prudent; tous rendirent hommage à M. Joseph E. Beaulieu, gérant depuis la fondation, et d'un dévouement inlassable et éclairé; M. Olivier Beaudette démontra l'importance du C.-C.M. pour l'unification du mouvement coopératif au Manitoba français, et il rappela que ce sont les sociétaires, non les seuls officiers qui forment une Caisse, et donc les sociétaires, autorité suprême, doivent participer activement au moins aux réunions annuelles.

M. Pierre Frossais mentionna, dans ses remarques, que le boni n'est pas la chose qui doit attirer les membres, mais bel et bien le service que la cause rend aux sociétaires. Après ses paroles pertinentes, il eut la surprise agréable de recevoir un vote unanime de remerciement de la part de toutes les personnes présentes "pour ses 21 années de service comme inspecteur chef des Caisses populaires du Manitoba".

M. Joseph-. Beaulieu, gérant de La Familiale

Par suite des élections, les trois comités se composent ainsi: Administration: André Gay, président, Marcien Duhamel, Léandre Laurin, J. E. St-Hilaire, Henri McCarthy et Léo Michon, vice-président; Crédit: Patrick McCarthy, président, Gérald L'Heureux et Alexis Gendron; Surveillance: Laurent J. Roy, président, Mme Florence Lussier, René Simard, Hermas Grégoire et Henri Carrière.

Le siège social de la Familiale se trouve à l'angle de Provencher et St-Jean-Baptiste. Les heures de bureau sont de 4 h. à 6 h. du lundi au jeudi, et de 4 h. à 9 h. le vendredi.

Le 25 avril prochain, Air Canada inaugurera son nouveau service quotidien "Europe 870" et "Canada 871", le même avion transportant les voyageurs de Winnipeg à Paris, France, et Düsserdolf, Allemagne, et vice versa. L'avion "Europe 870" quittera Winnipeg à 2 h. 05 p.m., arrivant à Paris à 7 h. 10 et à Düsserdolf à 8 h. 40; au retour, "Canada 871" laissera Düsserdolf à midi et cinq, arrivant à Paris à 1 h. 50 et à Winnipeg à 8 h. 35. "Europe 870" réservera aux voyageurs une atmosphère typiquement française ou allemande, "Canada 871" les replongera dans celle de notre pays. Nourriture, boissons, musique, tout enchantera les heureux voyageurs.

Cette nouvelle fut expliquée officiellement aux représentants des agences de voyages et des moyens de communication (presse, radio, télévision) du Winnipeg métropolitain par des responsables d'Air Canada lors d'une brillante réception à l'hôtel Fort Garry, le jeudi soir 4 mars. Une partie de la salle de réception avait été transformée en "intérieur" d'avion à réaction, ce qui permit aux "hôtesses de l'air" de servir aux "voyageurs" un succulent repas arrosé d'un bon vin de France ou d'Allemagne, au choix. D'autres coins de la salle imitaient, soit un "Café International" de Paris, soit un kiosque d'Allemagne, etc.

Le photographe de "La Liberté et le Patriote" profita de l'occasion pour prendre diverses photographies, particulièrement des Franco-manitobains présents "à la fête". Dans celle qui paraît ci-dessus, prise devant le Café International, on peut voir MM. Damien Giordani, consul de France, Alexander Rickenbach, consul de Suisse, et son épouse, Roland Couture, gérant de CKSB, Maxime Desaulniers, gérant de CBWFT, Roméo Bédard, O.M.I., et Brunelle Léveillé, rédacteur en chef et gérant de "La Liberté et le Patriote", le double personnel des agences de voyages D'Eschambault et Sabourin, de St-Boniface (Arthur D'Eschambault, Irène Rey, Cécile Caron, Lorraine Desaulniers, Roland et Henri Sabourin), Mme Joyce (née Yvette Pichette) et son patron, M. O'Brien, (dont l'agence de voyages patronne le groupe des voyageurs qui, avec le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., comme aumônier, quittent Winnipeg vers l'Espagne et le Portugal ce soir même, mercredi 10 mars), etc. Les trois messieurs qui sont revêtus de beaux gilets bleus sont, de gauche à droite, MM. L. B. Sampson, directeur des ventes d'Air Canada pour le Manitoba, Vladimir Slivitzki, représentant commercial d'Air Canada au Manitoba, et George Mitchell, représentant des ventes d'Air Canada auprès des agences de voyages du Manitoba.

(Photo Napoleon Studio)

Une médaille commémorative française à M. Marius Benoist

A l'occasion du concert des Intrépides et de la Sinfonietta, cette année, M. Marius Benoist a été honoré par la présentation d'une médaille française. C'est M. Damien Giordani, consul, qui a eu l'amabilité de couronner cette soirée musicale par la remise au directeur musical émérite d'un chef-d'oeuvre de la gravure française, la médaille commémorative de Carcassonne. Typiquement, M. Benoist était disparu de l'estrade immédiatement après le concert et, répondant à l'appel, protestait très modestement contre ces honneurs.



Le concert qu'il venait de diriger (en alternance avec M. Marcien Ferland) avait plu beaucoup à la foule qui remplissait le gymnase Notre-Dame, le choix des numéros étant dans la tradition de M. Benoist qui favorise, comme on le sait, les oeuvres de Saint-Saens, Massenet, Gounod, Mozart, Bizet, etc.

Concert populaire avec quatre solistes où chacun pouvait trouver tel au tel numéro à son goût. On s'entendrait probablement sur le "Près du fleuve étranger" de Gounod comme choeur ayant réalisé les nuances les plus variées dans l'exécution, et une puissance étonnante à la fin. Très bien aussi le "Kyrie" de Mozart, qui fait ressortir les souples sonorités d'une voix nouvelle, celle de Mme Noni Mari. Enfin l'extrait du "Messie" de Haendel. Les cinquante "Intrépides" étaient en bonne forme, présentant un équilibre agréable, avec légère priorité du côté des basses. Ils chantent aussi avec entrain, évitant les postures figées, les visages immobiles et l'exécution machinale. Mme Rolande Garnier, et MM. P. Fredette et G. Paquin ont ajouté au charme du concert par des duos qu'ils ont exécutés avec compétence, en parfaite harmonie avec l'ensemble des instruments et des chantres.

Ce concert devient traditionnel. Que les patrons en soient remerciés et que, surtout, les Intrépides se développent et se présentent plus souvent en public.

Ouverture de l'école dimanche, à Elie

Le nouvel édifice de l'Institut Collégial St-Paul, à Elie, sera ouvert officiellement dimanche après-midi, 14 mars, à 2 h. 30.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, présidera la cérémonie de la dédicace. Parmi les dignitaires qui rehausseront la fête on remarquera l'hon. G. Johnson, ministre de l'éducation.

M. Philippe Perron, de la commission divisionnaire, sera maître de cérémonies.

Jésuites de Montréal à l'élection du général de l'ordre, à Rome

MONTREAL — Les jésuites de la région de Montréal, réunis en congrégation provinciale en leur maison Notre-Dame-de-Montserrat, à St-Jérôme, ont choisi le Père Richard Arès, s.j. et le Père Jean Laramée, s.j. pour les représenter à Rome en compagnie de leur provincial, le Père Jean d'Auteuil Richard lors de l'élection prochaine du général de l'ordre, le 7 mai.

En plus de procéder à l'élection du général, les provinciaux et les délégués du monde entier dont le nombre dépassera 200 discuteront des affaires de l'ordre et proposeront des mesures pour engager la compagnie de Jésus dans le renouveau liturgique auquel s'applique l'Eglise de Vatican II.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 8 mars qu'avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface. M. le Maire anticipant de prendre la parole à plusieurs reprises demanda au Maire suppléant, l'échevin Couture, de présider l'assemblée.

M. le Ministre des Affaires Municipales répond à une demande faite au gouvernement provincial de reconsidérer le cas de ceux qui ne pouvaient pas payer leurs taxes municipales dans le délai voulu et ne pourraient bénéficier du rabais de $50 ou 50 pour cent des taxes scolaires. M. le Maire s'objecte vivement aux allégations faites dans la lettre du Ministre qui dit: "il semblerait que les Municipalités ne semblent pas très empressées à collecter les taxes"; M. le Maire dit que son Conseil est très soucieux de sa réputation et que la Ville accorde depuis longtemps un escompte sur tous les paiements anticipés des taxes municipales.

Le ministre du Travail annonce qu'il a reçu une demande pour une commission d'arbitrage de la part de l'Association des Pompiers de St-Boniface et demande à la Ville de nommer son représentant; l'Echevin Softley proposa le nom de l'avocat E. H. Crawford C. R., ce que le conseil approuva.

Une lettre de la Chambre de Commerce de Winnipeg, invitant les municipalités environnantes à participer aux dépenses des joutes Pan-Américaines, souleva la colère du Maire; il se demandait pourquoi la Chambre de Commerce de Winnipeg ne s'adressait pas à la Chambre de Commerce de St-Boniface et, par le fait, intéresser un plus grand nombre d'hommes d'affaires à ce projet; jamais dit le Maire il n'y a eu une demande officielle du Maire Juba faite à la Ville, de participer financièrement à ces joutes; tout ce que nous en savons c'est ce que nous lisons dans les journaux et entendons à la radio ou à la télévision.

Quelle allure aurions-nous si vous m'autorisiez à inviter les jeux de l'Empire Britannique à St-Boniface et que par la suite nous devrions faire appel à Winnipeg, au Métro et à la Province pour nous sortir du pétrin? Toutefois, dit le Maire, bien que nous ayons fermé la porte à toute participation financière aux joutes Pan-Américaines ceci ne veut pas dire qu'elle est fermée à clef, et le conseil vota d'inclure dans les prévisions budgétaires de 1965 une lettre du Métro recommandant en principe que les jeux Pan-Américaines soient tenus à Winnipeg avec participation du Métro.

La reine du Carnaval de Le Pas remercia la Ville pour la réception qui lui était accordée par le Maire suppléant, l'échevin Couture; elle se déclare enchantée de toutes les gentillesses que le Maire suppléant a eues pour elle et ses princesses.

M. le Maire félicita l'échevin Hart pour tant de travai accompli lors de la tenue des cours de revision tout en étant assidu à tous les comités dont il fait parti.

Vu l'impossibilité de l'échevin Warivan de se rendre à Windsor avec la délégation de St-Boniface pour le congrès de la Fédération des Maires et Municipalités, le Conseil choisit l'échevin Hart pour le remplacer.

L'échevin Lonergan secondé par l'échevin Couture offre les condoléances du Conseil à M. le Maire et aux familles Guay et Dauphinais à l'occasion du décès de M. Abraham Guay et à la famille de Mme Bering-Lüsherg; c'était deux personnes bien connues et estimées à St-Boniface.

Vu la réponse négative du département de la circulation du Métro, au sujet d'une demande de la Ville pour que les signaux de circulation soient mis en opération à partir de 7 h. 45 a.m. sur la rue Archibald au sud de la rue Marion, l'échevin Guyot proposait que le chef de Police étudie les difficultés qu'éprouvent les résidents des rues Prosper, Ste-Catherine, Deniset, Tremblay, Gareau à pouvoir prendre place dans la circulation sur la rue Archibald, ainsi que les difficultés éprouvées par les employés de Swift et Canada Packers pour pouvoir entrer dans leur terrain de stationnement, et qu'il fasse rapport de ses recommandations.

Nous souhaitons bon voyage au Maire qui se rend à une réunion de l'exécutif des Maires et Municipalités: il doit aussi rencontrer certaines personnalités du cabinet fédéral à Ottawa et nous espérons bien qu'il saura les convaincre du besoin d'un octroi spécial pour le projet du Centenaire. "Le centre Louis Riel"; ça serait réellement rendre service à la cause du bilinguisme et du biculturalisme.

A lundi prochain.

WINNIPEG

Au Sacré-Coeur

Guides et Jeannettes

Un gros merci à toutes les mamans et les dames qui se sont rendues à la réunion de lundi soir afin d'aider aux préparatifs de la vente de pâtisseries qui aura lieu dimanche prochain, le 14 mars, après les messes de 9 h., 10 h. 30 et midi, au profit des Guides et Jeannettes.

Tous les paroissiens sont invités à venir encourager ce mouvement de nos adolescentes et fillettes qui seront là pour vous recevoir. Une bonne tasse de café vous sera servie, si désiré. Tous sont bienvenus.

Il y aura aussi une vente de chocolats de Pâques pour ceux qui en désirent ou qui veulent en commander pour plus tard.

Jeunes travailleurs

On aimerait rappeler à tous les jeunes travailleurs et travailleuses de la paroisse que le Club du Sacré-Coeur vous est ouvert, pour vous récréer, tous les vendredis soirs. Le Club vous est réservé exclusivement. Bienvenue! On vous attend. Pour plus de renseignements, téléphonez à Danny Laroche, SPruce 4-8994.

Cours de préparation au mariage

La paroisse offrira des cours de préparation au mariage à partir du 15 mars, à 8 h., au presbytère, 597, ave Bannatyne. Tous les jeunes couples intéressés à suivre cette série de cours sont les bienvenus.

M. Lemelin, nommé directeur de l'O.N.F.

OTTAWA — L'écrivain Roger Lemelin et l'auteur et avocat Peter John Lazarowich ont été désignés directeurs de l'Office national du film. La durée de leur mandat est de trois ans.

M. Lemelin, âgé de 45 ans, originaire de Québec, a publié plusieurs ouvrages. Il est l'auteur du téléroman "La famille Plouffe".

Aux séances "B et B" à Ottawa

La séance publique de la Commission Laurendeau-Dunton, à Ottawa, s'est déroulée totalement en français. Les cinq mémoires déposés alors étant entièrement discutés en français, une trentaine de représentants franco-ontariens se succédaient à la table comme porte-parole de leurs organismes.

Trois heures durant, renseignements, doléances et griefs ont étayé la discussion. On a en quelque sorte assisté à l'extériorisation de l'Ontario français dans le cadre même de la grande province anglophone.

Ici, c'est le complexe ou le climat d'infériorité dans lesquels on noie à loisir le Franco-Ontarien; là, c'est l'anglicisation constante du groupe, plus particulièrement de la jeunesse, par l'école secondaire anglophone; ailleurs, ce sont les diocèses et les paroisses à majorité anglaise qui étouffent l'élan de vie du fait français; pour un, c'est la langue française réduite à sa plus simple expression, ce dans certains milieux donnés, tandis que l'autre souhaitait la fin du présent régime qui fait de l'enseignant francophone dans l'école secondaire (où l'enseignement est d'ailleurs en anglais) un missionnaire en territoire étranger.

En Ontario

"Le français, en Ontario, n'est l'objet d'aucune reconnaissance officielle du ministère et d'aucune reconnaissance sociale du milieu, a-t-on dit.

"On n'a pas encore saisi, dans certains cas, et on refuse encore, dans d'autres, d'accepter le français comme une richesse, tant pour la province que pour tout le pays, de révéler un des participants, ajoutant aussitôt comment il n'y avait pas d'utilité pratique d'apprendre le français en Ontario. Les seules institutions l'exigeant, d'ailleurs, sont l'Université d'Ottawa, l'Université de Sudbury et les deux écoles normales franco-ontariennes, aussi à Ottawa et à Sudbury.

"Par toute la province, l'école secondaire anglophone vient tronquer toutes les perspectives d'éducation en français pour les Franco-Ontariens, a-t-on insisté.

Du Québec . . .

Un professeur d'école normale a fait remarquer "qu'il serait bon d'être considéré comme des confrères par les enseignants du Québec" et rappeler "que l'invitation au dialogue avec le Québec était d'une extrême parcimonie".

"Trop souvent, on nous laisse comprendre qu'il faut voir à la maison avant de sauver la grange, dit-il. On veut même aller jusqu'à choisir les minorités à sauver!

Plus loin, il rétorquait: "On ne veut tout de même pas qu'on nous suicide!" Ce même enseignant mentionna aussi comment "on nous a accueillis comme des Algériens, dans le temps, lors d'une visite à une école normale montréalaise".

"Même si on joue en anglais à l'école, on veut tout de même recevoir son enseignement en français, de noter un des Franco-Ontariens présents.

Pour ce qui est des candidats qui viennent faire "leur année d'école normale", ils n'ont sûrement pas, dans l'ensemble, la préparation en français qu'on s'attend d'eux pour enseigner dans cette langue, a-t-on confié. Toujours la pierre d'achoppement demeure l'enseignement en anglais au secondaire où "il n'y a pas un coup de patin manqué", l'anglicisation constante en sortant "fidèlement" gagnante.

"Trop souvent, on a voulu être plus anglais que les autres parce qu'on nous refusait la reconnaissance comme francophones", a-t-on ajouté.

Session manitobaine . . .

(Suite de la première page)

L'orateur suivant exprima le point de vue libéral. Et l'on peut dire que M. Nelson Shoemaker, grand lecteur de journaux, surtout du Free Press, n'y va pas de main morte quand il attaque un adversaire. Cette fois il multiplia les exemples bien concrets pour démontrer que le gouvernement "ment" en faisant croire par le discours du trône qu'il allègera le fardeau des contribuables. Tout d'abord, dit-il, qu'on réponde aux accusations de gaspillage portées par M. Molgat. Et puis, par suite des quelque $22 millions puisés chez chacun de nous qui devons user du téléphone, d'essence, de chauffage, d'électricité, etc., qu'on n'aille pas nous faire croire qu'il s'agit maintenant de nous remettre cet argent. Car les taxes antécédentes dépassent confortablement toute remise possible. Et enfin, dit M. Shoemaker, qu'on cesse de vanter 1964 comme année record du point de vue économique, quand tant de faits prouvent éloquemment le contraire.

Un peu de tout

M. J. M. Froese, député de Rhineland, ajourna le débat au lendemain, mais de fait il lui faudra attendre longtemps avant de prendre la parole. Car toutes sortes de questions et de discussions marquèrent cette séance du 26 février, et Mme la Présidente dut même à deux reprises faire accepter par vote majoritaire certaines de ses décisions. En tout cas, après une longue discussion au sujet de l'augmentation du nombre des membres du Municipal Board, la promesse d'une décision prochaine quant au drapeau qui doit flotter sur nos écoles publiques, la suggestion que la pension de vieillesse soit de $200 par mois et donnée à tous ceux qui ont 65 ans, la demande qu'on enlève la fameuse taxe sur le chauffage en une province aussi froide que le Manitboa, l'assurance que le rapport du "Shared Services Committee" sera présenté "in due course", la demande d'un Ombudsman ou protecteur public, la critique renouvelée des méthodes gouvernementales d'achats de terrains, etc., etc., M. Froese put enfin donner son discours.

Représentant un comté rural, il ne peut que se réjouir que le discours du trône promette du nouveau au sujet des services d'eau courante dans les villages et municipalités; de corriger les mauvais effets de la baisse des prix du blé, baisse qui privera notre province de 50 à 75 millions de dollars et donc produira de désastreux effets sur l'économie de la province, les revenus des fermiers individuels, la rentabilité des fermes familiales; de favoriser les réalisations d'ARDA, mais à condition qu'au lieu de poursuivre des projets dans des régions aussi peu "agricoles" que celles d'entre-les-lacs on travaille plutôt là où on a des chances de vraiment réussir; de multiplier les chemins provinciaux et d'alléger d'autant les municipalités rurales. Mais, après ces remarques assez générales, M. Froese tint à démontrer qu'il nourrit une "philosophie politique" toute particulière, celle du Crédit Social.

Plan de pension

Il le prouva d'abord au sujet du fameux Plan National de Pension: ce Plan est nécessaire, dit-il, mais on ne peut l'accepter tel que proposé . . . car il pue l'étatisme, il tue la liberté individuelle, il enserre dans un étau socialiste. Et puis, n'est-ce pas que le besoin d'un Ombudsman ou Protecteur Public prouve tout simplement que notre démocratie a failli à sa tâche? Notre législation, en effet, est trop socialiste, elle enlève aux citoyens trop de leurs droits individuels, elle crée trop d'agences de la couronne (Development Fund, Credit Corporation, Crop Insurance, Publics Utilities, etc.) qui poussent le gouvernement dans le monde des affaires où il en vient même à briser la compétition des hommes d'affaires.

Le gouvernement veut attirer de nouvelles industries, mais il prend les mauvais moyens. Au lieu d'emprunter de façon extravagante, il doit adopter une politique financière conforme aux capacités de la province. Ainsi il paierait moins d'intérêts, ce qui du coup n'obligerait pas à imposer aux industries un fardeau excessif de taxation pour payer ces intérêts. D'ailleurs, pourquoi le gouvernement du Manitoba ne ferait-il pas toujours ses emprunts auprès de la Banque du Canada? Cette banque n'a-t-elle pas prêté quelque 200 millions de dollars à la Grande-Bretagne, sans aucun intérêt? En tout cas, si nous avons à payer un taux quelconque d'intérêt, cet argent tombera dans le "Consolidated Revenue Fund" d'Ottawa, ce qui signifie moins de taxes pour les citoyens canadiens.

L'orateur termina en rappelant que le Crédit Social, mouvement de réforme, a pour objectif d'éliminer les abus du capitalisme et donc de donner au peuple plus de liberté individuelle et un plus haut niveau de vie. Ce n'est pas ce qui se passe dans cette Chambre, dit-il, car on y vote trop de lois qui nous volent nos libertés individuelles.

Nouveau Cours Général

C'est sans doute cet esprit de "liberté individuelle" qui inspira M. Froese dans la partie de son discours consacrée à l'éducation. Il y fit allusion à certaines décisions qui privent les parents de leurs droits, au profit de l'Etat. Par exemple, pourquoi cette introduction du nouveau Cours Général où ce ne sont pas les parents, mais les professeurs qui décident quels élèves suivront ce Cours Général ou le Cours d'Immatriculation? Le résultat possible de cette politique, dit M. Froese, c'est la prolifération des écoles privées où on offre plus de liberté de choix. Puis il continua ainsi:

"J'aimerais aussi parler de cette école paroissiale de St-Boniface qui cessa d'opérer comme telle l'an passé et que, comme résultat, le gouvernement dut assumer. La commission publique prit cette école, engagea tous ses professeurs, et maintenant elle paie pour tout. Pourtant, auparavant on ne payait pas un sou tant qu'il s'agissait d'une école privée ou paroissiale. Pourquoi ne pourrions-nous pas en venir à une entente? Pourquoi ces gens ne peuvent-ils recevoir une aide quelconque? Sûrement c'est mal, et nous manquons le bateau. La Saskatchewan a légiféré à ce sujet l'an passé. Il n'y eut pas de division là-bas et nous ne voyons pas de gros en-têtes dans les journaux. Pourquoi au Manitoba faisons-nous tant de tapage chaque fois que la chose est mentionnée? En tout cas, je serai vraiment intéressé par le rapport du comité des Services Partagés."

M. Douglas L. Campbell suivit, dans la soirée, l'orateur créditiste. Ancien premier ministre, il est toujours écouté avec attention et respect, même par ses adversaires. Cette fois il consacra tout son long discours à énumérer les gaspillages et les illégalités de nombreuses opérations financières du gouvernement Roblin dans l'acquisition de terrains: cas Bain, cas Pine Ridge, cas Greater Winnipeg Floodway, cas du Centre des Arts de Winnipeg, cas Duthoit, cas Grand Beach, cas du canal de dérivation des eaux à Portage-la-Prairie. Liste impressionnante, accusations impressionnantes, et, en guise de conclusion, demande pressante d'une commission d'enquête royale. (Il est évident que les politiciens apprécient beaucoup ce genre d'enquête . . . quand ils sont du côté de l'opposition!)

Economie politique

L'orateur suivant, M. Keith Alexander, député de Roblin, donna pour sa part un cours d'économie politique. De fait, un cours ne comprenant qu'un chapitre: le rôle économique du crédit. Puisque son père et lui-même ont su profiter de crédits mis à leur disposition pour améliorer et rendre productrices leurs fermes respectives, pourquoi le gouvernement provincial ne pourrait-il pas suivre la même ligne de conduite et avec un pareil succès? Une dette bien administrée, c'est rentable après tout. Surtout que "notre" gouvernement sait en faire profiter toute la population, puisque $637.2 millions de la dette provinciale totale de $685 millions servent au développement actuel et futur des ressources humaines du Manitoba. Hélas! Il n'en était pas ainsi sous le régime libéral, et il n'en serait pas ainsi sous un régime néo-démocrate qui veut tout socialiser. Conclusion, selon M. Alexander: "Il n'y a pas de doute possible, le gouvernement Roblin mérite la pleine confiance du peuple manitobain".

Le bouillant député néo-démocrate de Brokenhead, M. Ed Schreyer, qui est aussi professeur de sciences sociales au collège St-Paul, revint ensuite à la charge contre les méthodes d'expropriation du gouvernement Roblin. Profondément choqué par le silence obtus des "accusés", il ajouta de nouveaux cas à la longue liste de M. Campbell, il multiplia les mots les plus forts de son vocabulaire, il accusa à temps et à contretemps, pour exiger qu'il y ait une réforme vraiment substantielle en conséquence de ces mots du discours du trône; "Il y aura une législation pour réorganiser la procédure d'acquisition de propriétés requises pour fins publiques". M. Schreyer, c'est promis, ne se contentera pas d'un semblant de réforme. Il veut du solide, du vrai.

Economie du Manitoba

En attendant, c'est l'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui lui succéda comme orateur . . . et il promit qu'il ne parlera pas de cette fameuse question d'acquisition publique de terrains, car le gouvernement prépare en détail sa réponse qui viendra "in due course". Il se limita donc à sa spécialité, l'économie du Manitoba, en citant statistiques sur statistiques pour démontrer que les buts assignés par COMEF (Committee for Manitoba's Economic Future) sont en bonne voie de réalisation. Ce comité a dit qu'il faut trouver 75,000 nouveaux emplois d'ici 1975 et que pour parvenir par étapes, il fallait en trouver 1,760 en 1964. Or on a enregistré 2,000 nouveaux emplois cette année-là.

Les chiffres sont aussi encourageants dans les autres domaines, dit l'orateur. Les produits manufacturés au Manitoba en 1964 se totalisent à $995 millions, 6.8 pour cent de plus qu'en 1963. Le nouveau capital investi dans nos manufactures en 1964 est de $36.3 millions, 27 pour cent de plus qu'en 1963. La perte de certaines industries fut amplement compensée par l'établissement de 41 nouvelles au coût de $3.3 millions et la création de 524 nouveaux emplois, et par le progrès de 295 anciennes au coût de $30 millions avec 1,499 nouveaux emplois. L'ensemble des salaires démontre une augmentation de 10 pour cent sur l'année précédente. Et l'on ne cesse, par une planification toujours alerte et des cours d'entraînement, de préparer la main-d'oeuvre future.

Ces chiffres laissèrent M. Molgat bien peu impressionné, car, et il sut le dire fortement, il attend toujours la réponse gouvernementale à "ses" accusations si fortement documentées. En tout cas, cette longue séance du 26 février se termina tard dans la soirée par le rejet, à vote majoritaire de 31 à 19, du sous-amendement de Paulley contre le discours du trône. Mme la Présidente annonça donc "Maintenant l'amendement proposé par le chef de l'opposition".

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le 7 mars 1965 est une date qui restera gravée longtemps dans la mémoire des Chevaliers de notre Conseil. Elle rappellera, en effet, aux anciens membres qu'un effort commun et beaucoup de volonté peuvent mener à bonne fin n'importe quelle entreprise. Cette initiation conjointe, à laquelle plusieurs conseils prirent part, préparée et conduite par notre Conseil, prouve que ce dernier est "bien en vie", qu'il regarde toujours en avant.

De même cette date, 7 mars, sera mémorable pour nos frères cadets. Accompagnés d'un nombre imposant d'anciens chevaliers, ils se présentaient en la chapelle du Petit Séminaire de St-Boniface, témoignant ainsi qu'ils étaient des hommes de conviction. On me dit que tout en "cassant une croute" plusieurs des nouveaux candidats en ont profité pour accumuler une réserve de forces et de courage pour traverser les deux dernières étapes de la chevalerie. (Disons simplement que nous avions là un groupe d'hommes prévoyants.) Dans l'après-midi du même jour, au Club St-Vincent, ils se sont conduits d'une façon on ne peut plus admirable. Leur franchise, leur sincérité et leur bon vouloir les ont conduits sans difficulté au terme du voyage qu'ils avaient entrepris.

On remarquait dans l'assistance nombreuse des membres des Conseils St-Boniface, Provencher, St-Norbert, Goulet, Jubinville et même des frères d'au delà des frontières: le Grand Chevalier et quelques membres du Conseil de Grafton.

Banquet d'initiation

Si l'on en juge par le nombre de convives qui assistaient au banquet d'initiation des Chevaliers de Colomb servi dans le Gymnase Notre-Dame le dimanche soir 7 mars, notre Conseil de St-Boniface a encore, une fois de plus démontré que la bonne organisation et la coopération ne manquent pas quand il s'agit de bien faire les choses. Plus de 225 personnes vinrent rendre hommage à nos nouveaux Frères Chevaliers. Un grand merci à tous les Frères Chevaliers qui ont aidé à faire de ce banquet un vrai succès, surtout les Frères Roy Audette et Emile Savoie. Le premier s'est occupé de la vente des billets, et le second s'est acquitté merveilleusement bien de sa tâche en rédigeant le menu avec des mots de plus d'une syllabe.

Mgr Charles Empson, P.D., qui a bien voulu accepter de dire quelques mots sur la Chevalerie, nous a certainement parlé en termes clairs, comme seul il peut le faire. Nos sincères remerciements à Mgr Empson.

Pour clore ces grandes fêtes, la réception traditionnelle des nouveaux membres, qui devait avoir lieu lors de l'assemblée de lundi dernier, a été remise à l'assemblée générale du 22 mars. Nous souhaitons de tout coeur que les frères cadets que nous allons féliciter et fêter lors de cette assemblée, constateront qu'une entente quasi parfaite existe dans nos rangs. Ils comprendront alors, plus que jamais, qu'ils sont les bienvenus dans notre Ordre, qu'ils se sentiront bien "chez-eux" et qu'ils découvriront au sein de la Chevalerie un moyen d'expression, de coopération et d'aide mutuelle.

Nous aurons d'autres détails à vous donner dans les prochaines chroniques.

APRES-TOUT.

Institut Collégial Provencher

Le "Variety Show"

Cette année, le concert de variétés s'annonce encore plus beau et plus grand que jamais. Les élèves des Instituts Collégiaux Provencher et St-Joseph ont su mettre ensemble leurs talents et organiser une soirée entrainante pour les gens de St-Boniface.

Vu les nombreux spectateurs qu'attira cette soirée dans les années passées, les jeunes présenteront leur programme trois fois cette année: le jeudi 24 mars sera la matinée pour les élèves de l'école élémentaire, et les 26 et 27 mars, à 7 h. 30 p.m., il sera présenté pour les adultes. Le prix d'entrée sera de 50 sous.

Vous êtes tous invités à assister à notre concert, à venir encourager la jeunesse active de St-Boniface.

Jean BELOT.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

48-394-48C.

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

Le 28 février, une neige abondante tombait lentement couvrant peu à peu la patinoire du collège. Malgré cette neige, les enfants de choeur du temps biblique affrontaient les clerc-servants du renouveau.

Le pointage est discuté. Les "vieux" ont cessé de compter à 15, les benjamins rendus à 3 s'évertuèrent, malgré l'aveuglement de l'arbitre (les hors jeux étaient nombreux), à se rendre à 7. Bernard Guénette avait pris soin de laisser beaucoup de neige le long des bandes pour ne pas être obligé de les embrasser; il les trouve un peu dures. Enfin, les jeunes ont eu leur leçon. Ça prouve encore une fois que les vieux peuvent avoir raison . . . pas toujours.

Concours

Depuis deux semaines, les jeunes équipes s'affrontent chaque samedi. Les finales s'en viennent avec le printemps. Gérald Carrière est très occupé à faire un tableau pour les points . . . ça semble bien compliqué.

Entre-temps, Richard Joyal et Raymond Poirier, sous la direction de Paul LeBlanc, conduisent un concours de pancartes pour la publicité du Camp Notre-Dame. Déjà on y pense! Avec le soleil c'est la soif du grand air qui revient.

Message

A ceux qui doutent encore de l'efficacité du mouvement, nous disons: "Jugez par vous-mêmes. Nous vous invitons cordialement à nous rendre visite".

Les Clerc-servants,
paroisse-cathédrale.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Alain-William-Joseph, fils de Robert Turenne et d'Evelyn Goebel.

Monique-Marie-Thérèse, fille de Roger Millier et de Lilliane Lanthier.

Parade de modes

Celle-ci est la dernière annonce pour vente de billets d'ici la parade de modes "Allô Printemps". On peut se les procurer immédiatement à l'Hôtel Niakwa, Chez Huot, 200, ave Provencher, chez Mme Aimé Normandeau (tél. AL 3-1598) et chez Mme Gilles Bérubé (AL 3-0757). Ils se vendent très rapidement. Pour éviter un désappointement voyez-y dès maintenant.

Il y aura deux représentations: à 2 h. 30 et à 8 h. 30 p.m., le dimanche 21 mars.

Çà et là

Le dimanche 14 mars, à 8 h. 30, cinquième et dernière partie de cartes, en la salle paroissiale, organisée par M. et Mme Fernando Sanche. Venez nombreux et amenez vos amis.

Le dimanche 14 mars, à la messe de 8 h. 30, aura lieu la communion générale de la Ligue des Femmes Catholiques.

Du 21 mars au 18 avril, grande vente de pâtisseries après les messes de 10 h. 30 et de midi. Les profits iront en faveur des Guides et des Jeannettes.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Gagnants

Le dimanche 7 mars, un grand nombre d'amis du Petit Séminaire se rendirent à l'invitation de soeur Cécile Boulet et assistèrent au délicieux thé préparé par celle-ci à sa demeure. Les heureux gagnants de la loterie sont: M. J. Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, F. Boulet, E. Beaudry, D. Normandeau, Anna Boulet et Al. Fillion. Le prix de présence fut remporté par M. l'abbé Labrecque. Félicitations. Le magnifique montant de $70.00 sera employé à l'achat de divers articles qui manquent encore au Petit Séminaire. Un grand merci de la part des organisatrices à tous ceux qui ont répondu à l'appel.

Oeuvres de charité

Soeur Claire Lavack nous proposait à la dernière assemblée une soirée au profit de nos oeuvres de charité. Mlle Marguerite Faulkner en serait l'hôtesse et nous ferait voir et apprécier de nombreux produits canadiens, et plus particulièrement manitobains. Celles parmi nous qui ont déjà assisté à une pareille soirée rapportent que Mlle Faulkner est très intéressante. En plus de la démonstration, une variété de produits-échantillons seront donnés.

Il y aura aussi une table "Eléphant blanc" qui offrira un assortiment des plus amusants et variés. Si, donc, vous trouvez quelque chose à contribuer, il n'y a pas de gêne. Faites parvenir votre don à Mme la régente, ou apportez-le à la prochaine assemblée. Cette soirée aura lieu le premier mardi après Pâques, soit le 20 avril, à la salle Jubinville, et le prix d'entrée sera de 50 sous. Toutes les Filles d'Isabelle et amies intéressées sont les bienvenues.

Soeurs Grises

Lors de la visite faite aux Soeurs Grises au mois de janvier, la Rév. Sr T. Legal nous avait montré un splendide paon fait de verre taillé. Imaginez le bonheur des membres lorsque la bonne religieuse leur en fit cadeau. Il est même plus beau que nous l'avions cru possible.

Celles qui ont assisté au thé le 7 mars l'ont sans doute remarqué et admiré, mais, pour toute autre personne intéressée, ce cadre sera bientôt en exhibition dans un lieu publique de St-Boniface, et une vente de billets sera organisée. C'est un véritable trésor, puisque Soeur Legal a elle-même découvert et perfectionné le secret de faire ces tableaux. Nous en reparlerons dans notre prochaine chronique, mais, en attendant, si d'autres personnes désirent se procurer des billets de loterie, on leur conseille de s'adresser aux membres de l'organisation ou à notre régente: CE 3-1824.

Voyage

Soeur Yvonne Dupuis nous revient justement d'un voyage d'un mois en Colombie-Britannique. Elle est enchantée de la côte et, cependant, il nous semble qu'elle est contente de revoir les bancs de neige le long de la rivière Rouge, tout en attendant le retour du printemps.

Religieuses d'Afrique

Le mardi 2 mars, nous avions le bonheur de rencontrer deux religieuses missionnaires d'Afrique de passage à St-Boniface. Nous avons beaucoup joui des vues de leurs nombreuses missions et des récits de leur vie intéressante dans ce lointain pays. Nous avons été enchantées de cette soirée, et aussi nous aurions bien voulu doubler et même tripler l'offrande du cercle pour cette cause. Nous n'oublierons pas facilement les mignons petits Noirs, ni les grandes âmes qui s'y dévouent.

Soirée-surprise

Au revoir, le mardi 16 mars, il y aura une soirée-surprise.

LA REDACTRICE.

Société Historique de St-Boniface

M. Godias Brunet sera le prochain conférencier à la Société historique de St-Boniface le vendredi 19 mars, à 8 h. du soir, dans la salle Jubinville au sous-sol de la Cathédrale. Il traitera des "Premiers colons de Letellier et de St-Jean-Baptiste."

Voici quelques notes au sujet du conférencier qui est avantageusement connu depuis près de 50 ans chez les Français et les Anglais au Manitoba.

En 1912, il est inspecteur d'écoles bilingues avec ses collègues les inspecteurs Goulet et Potvin.

Plus tard, il devient professeur de français au Wesley College, qui est aujourd'hui United College.

Auteur d'un manuel à l'usage des élèves anglais de Winnipeg, manuel intitulé: "Le Français par la Conversation"; il enseigne le français suivant cette méthode à l'école Lord Selkirk. On se souvient encore des programmes en français que ses élèves anglais présentaient à la Noël pendant plus de dix ans, à la radio, de Vancouver à Halifax, par "Les Petits Chanteurs de l'école Lord Selkirk".

En témoignage des services rendus à la cause française, le gouvernement de France sous la conduite de Edouard Herriot lui confère le titre "d'Officier d'Académie", tout en admirant sa qualité de calligraphe.

En plus de cette causerie, les auditeurs auront le plaisir de voir un film sur l'Inondation de 1950 au Manitoba, qui sera déroulé par M. G. Gagné, le représentant de l'Office National pour l'Ouest.

Bienvenue à tous!

GRIEFS ET EXTREMISME

FREDERICTON — M. Louis-J. Robichaud, premier ministre acadien du Nouveau-Brunswick, a déclaré en mettant fin au débat sur le discours du trône, que le Canada sera toujours un pays bilingue et biculturel et que "l'extrémisme disparaîtra quand ce fait sera accepté.

Parlant tour à tour en français et en anglais, M. Robichaud a dit qu'un "pays jeune et en pleine expansion doit de temps à autre, tout comme n'importe quel individu doit le faire durant sa vie, explorer les replis les plus profonds de son être afin de corriger ce qui pourrait clocher dans sa personnalité et, bien sûr, par le même procédé, faire disparaître ce qui pourrait être un irritant.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.58—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
8.06—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.20—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.56—Nouvelles
10.00—Nouvelles. Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.20—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Femina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-S.-Coeur
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles. Ranch 1050
4.53—Intervalle
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'information
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.30—Concert du mercredi musique

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
10.00—Chorales
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal,
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles.

L'Association à l'Oeuvre

Comités	Nombre de réunions	Membres présents	Membres excusés	Motions passées
Administration	20	96	18	178
Exécutif	11	222	59	139
Fonctionnement scolaire	9	114	9	9
Sous-comité du film	8	46	4	—
Sous-comité du programme	2	32	2	—
Sous-comité de l'examen	2	21	—	—
Publicité	4	16	4	—
Vie-Française	6	28	3	11
Visiteurs	2	10	1	6
Comité spécial de revision de la Constitution	1	5	—	—
Administration et visiteurs	1	10	1	4
Total:	66	600	101	347
Congrès régional de St-Claude	1	200		

Quelques réalisations de l'Association d'Education en 1964

— Examen annuel de français auquel participèrent plus de 9,000 élèves, repartis dans près de 400 classes.
— Prêts au normaliens et bourses d'études universitaires accordées pour un montant de $2,700.
— Incorporation légale sous Bill Privé de l'A.E.C.F.M.
— Organisation du Plan de Sécurité Familiale de l'A.E.C.F.M.
— Organisation du congrès régional de St-Claude auquel participèrent 200 personnes.
— Organisation d'une vaste enquête portant sur les points suivants: l'Association d'Education, les Cercles paroissiaux de l'A.E.C.F.M., la physionomie française de nos paroisses, nos organismes culturels: presse, radio et télévision, le français au foyer.
— Préparation des mémoires de l'Association d'Education sur le Bilinguisme et le Biculturalisme: a) au Comité provincial, b) à la Commission Royale Laurendeau-Dunton.
— Obtention de cours de méthodologie de l'enseignement du français pour les niveaux élémentaire et secondaire.
— Formation d'un Comité d'organisation des cercles paroissiaux.
— Formation d'un sous-comité du disque français.
— Diffusion plus large des films français.
— Réorganisation de plusieurs cercles paroissiaux.
— Participation aux travaux de plusieurs congrès, réunions interprovinciales, régionales et locales.

Ceci n'est qu'un bref aperçu des travaux que réalise notre Association d'Education, jour après jour.

Pour continuer à défendre les intérêts, culturels et autres, des Franco-manitobains, elle a besoin de tout leur support: moral, actif et financier.

Bourses d'études universitaires

Les étudiants franco-manitobains qui désirent poursuivre leurs études dans une université de langue française de la province de Québec, et dont les ressources financières pourraient justifier l'octroi d'une bourse, auraient avantage à s'adresser sans tarder au secrétariat de l'Association d'Education.

Le Comité de publicité de l'A.E.C.F.M.

Au poste CBWFT

SAMEDI 13 MARS

2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "En pleine bagarre"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Le Diable boiteux"

DIMANCHE 14 MARS

2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—L'Heure du concert
10.30—Long métrage: "Les Paras ont sauté"

LUNDI 15 MARS

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Expo '67
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Trahison"

MARDI 16 MARS

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir: "Eléna et les hommes"

MERCREDI 17 MARS

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "La Révolte est pour minuit"

JEUDI 18 MARS

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Canada '98
10.00—A communiquer
10.30—Cinéma: "Mistou ou comment l'esprit vient aux filles"

VENDREDI 19 MARS

4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "Jusqu'au bout du monde"
10.15—Grands voyages
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Un caprice de Caroline chérie"



L'Ensemble de Percussion de Paris

Les JMC présentent au grand public l'Ensemble de Percussion de Paris

Le prochain concert des Jeunesses Musicales de St-Boniface, auquel le grand public est spécialement invité, aura lieu au Juniorat de la Ste-Famille le lundi 15 mars, à 8 h. 30 p.m. Le programme que présentera à cette occasion l'Ensemble de Percussion de Paris est qualifié de "Feu d'artifice sonore".

A Montréal, l'ensemble a suscité un véritable enthousiasme chez des critiques qui ne pèchent ordinairement pas par excès d'indulgence. Gilles Potvin écrivait dans **Le Devoir**: "Jamais un concert comme celui-là n'avait encore été donné à Montréal et je parierais volontiers qu'il faudra attendre longtemps avant que pareil événement ne se présente . . . Grâce à l'art et à l'habileté de Vincent Gemignani et de Boris de Vinogradov et au talent du jeune pianiste Jean-Claude Raynaud, la soirée a été non seulement spectaculaire, mais aussi très enrichissante pour tous. Reléguée au fond du plateau, la percussion est à l'orchestre rarement plus qu'un parent pauvre dont personne ne se préoccupe. Pour une fois, la percussion était à l'avant-scène et l'on a pu se rendre compte de l'étendue des possibilités de tous ces instruments dits de percussion".

Dans **La Presse**, sous le titre de "La Percussion de Paris: Formidable", Jean Vallerand disait: "Personne ne peut accuser les Jeunesses Musicales de manquer d'imagination ou de clairvoyance dans le choix des artistes qu'elles présentent à leur public, surtout après le concert que donnait hier soir 'La Percussion de Paris'! L'idée pouvait sembler audacieuse et il n'y a que les Jeunesses Musicales qui aient un public assez jeune, assez avide d'aventure et de découverte pour oser la mettre à exécution. Si, dans le domaine du concert et du récital quelqu'un peut et doit sortir des sentiers battus, c'est bien le mouvement J.M.C. C'est donc avec enthousiasme que je crie: 'Bravo et merci pour le décrassage d'oreilles que ce concert nous a valu'. Je ne ferai pas l'éloge de la virtuosité des membres du groupe: elle est sensationnelle. Magnifique également l'aisance avec laquelle sont présentés les commentaires, irréprochable la régie de ce concert qui est en même temps un spectacle".

Ces appréciations de critiques aussi éminents se passent de commentaires; voici donc le programme qui sera présenté le lundi 15 mars, au Juniorat de la Ste-Famille, à 8 h. 30:

Trois Inventions, J. S. Bach; Fantaisie, Maurice Franck; Badinage, Marcel Bitch; Le Coucou, Louis-Claude D'Aquin; Introduction et Scherzo, Claude Arrieu; Danse du pantin de bois, Yvonne Desportes; Sonatine, Tcherepnine; Soeur Monique, François Couperin; Variantes, Alain Weber; Interférences, Jacques Casterède.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplementaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

L'Heure du concert

Pour sa dernière émission de la saison, "L'Heure du concert" présente, le dimanche 14 mars, "Le Barbier de Séville", opéra-comique en deux actes de Rossini.

Cette oeuvre écrite en deux semaines par un musicien de 24 ans valut à son auteur, en 1816, les acclamations de la foule et les félicitations de musiciens tels que Beethoven qui lui répéta: "Surtout, faites beaucoup de Barbier!". Depuis 150 ans, l'histoire du Barbier amuse toujours les auditoires et sa musique a gardé l'incomparable fraicheur de la spontanéité. Dès l'ouverture, on est séduit par la vie, la franchise, le joli goût de cette comédie en musique, où chaque sonorité concourt à l'action et l'évoque, où chaque scène est à sa place, où chaque personnage chante ce qu'il doit chanter, où tout se déroule dans le plus harmonieux équilibre.

A cette vitalité actuelle de l'oeuvre de Rossini, "L'Heure du concert" du 14 mars prétend ajouter une vitalité nouvelle, un rythme nouveau, celui des caméras captant les dialogues, animant les reparties, rapportant l'animation de la place publique, dévoilant les intrigues qui se trament derrière les persiennes closes, mettant en relief l'esprit et la finesse musicale de Rossini.

A ce propos, le réalisateur Pierre Morin a explicité lui-même ses intentions: "C'est dans un esprit tout à fait différent de la mise en scène traditionnelle que nous avons pensé cette nouvelle présentation du 'Barbier de Séville'. Il fallait faire d'une oeuvre lyrique écrite pour la scène une oeuvre de télévision. C'est bien sûr le problème auquel se sont heurtés tous les metteurs en scène qui ont monté des opéras pour la télévision. Surtout, il fallait rendre vivants des personnages auparavant figés par la convention. Il est évident que la mise en scène traditionnelle, pensée en fonction d'une scène et d'une salle de théâtre, ne saurait convenir à un médium comme la télévision. Et c'est pourquoi la mise en scène de Paul Buissonneau s'écarte résolument de la tradition pour créer une nouvelle présentation d'une oeuvre lyrique et dramatique qui, de ce fait, retrouve une jeunesse et un éclat nouveaux. Tout, dans la mise en scène du 'Barbier de Séville', est donc différent de ce qu'on a fait jusqu'ici, à commencer par l'ouverture, véritable pantomime pendant laquelle s'identifient les personnages".

Réalisé par Pierre Morin, "Le Barbier de Séville" sera télévisé le 14 mars, à 9 h. du soir.

Nos longs métrages

Le samedi 13 mars, à 8 h. 30, "En pleine bagarre", comédie policière de Giorgio Bianchi, avec Eddie Constantine.

Et à 11 h. 45, "Le Diable boiteux", film réalisé et interprété par Sacha Guitry, avec Maurice Escande et Lana Marconi. Quelques épisodes de la vie de prince de Talleyrand.

Le dimanche 14 mars, à 11 h. 30, "Les Paras ont sauté", film de guerre de Charles Haas, avec Tom Tyron, Jean Merlin, Alvy Moore et Martin Milner. Durant la guerre, des parachutistes américains sont aidés par une jeune Française.

Le lundi 15 mars, à 10 h. 30, "Trahison", mélodrame avec Amedeo Nazzari et Gianna Maria Canale. Condamné injustement, un homme doit attendre quinze ans pour se venger d'un rival.

Le mardi 16 mars, à 10 h. 30, "Eléna et les hommes", fantaisie musicale, avec Ingrid Bergman, Jean Marais, Mel Ferrer et Jean Richard. Une jeune princesse polonaise réfugiée à Paris croit détenir le pouvoir d'assurer la réussite des hommes.

Le mercredi 17 mars, à 10 h. 30, "La Révolte est pour minuit", film de R. C. Springsteen, avec Gene Evans, Timothy Carey et Robert Blake. Des prisonniers organisent une évasion.

Le jeudi 18 mars, à 10 h. 30, "Mistou ou comment l'esprit vient aux filles", comédie de moeurs de Jacqueline Audry, d'après le roman de Colette, avec Danièle Delorme, Fernand Gravey, François Guérin et Odette Laure. Les aventures d'une vedette d'un petit cabaret de Montmartre, durant la première guerre mondiale.

Le vendredi 19 mars, à 8 h. 30, "Jusqu'au bout du monde", étude psychologique de François Villiers, avec Pierre Mondy, Didi Perego et Marietto. Un brave homme doit recueillir un jeune orphelin dont il serait le père.

Et à 11 h., "Un caprice de Caroline chérie", film de Jean Devaivre, avec Martine Carol, Jean-Claude Pascal et Jacques Dacqmine. Pendant l'occupation française en Italie, un général et sa femme cherchent refuge chez une comtesse.

Légats pontificaux

ROME (CCC) — Le Pape a nommé le cardinal Fernando Cento, Légat pontifical pour la remise de la "Rose d'Or" au sanctuaire de Fatima, qui aura lieu le 12 mai prochain. Ancien nonce au Portugal, le cardinal Cento est actuellement grand pénitencier.

Le Pape a nommé le cardinal Ildebrando Antoniutti, Légat pontifical pour les manifestations qui se dérouleront à Cebu, du 27 avril au 2 mai, à l'occasion du quatrième centenaire de l'évangélisation des Philippines. Le cardinal Antoniutti, ancien Nonce en Espagne, est actuellement préfet de la congrégation des religieux.

Académie St-Charles
ST-CHARLES, MAN.

La Semaine Etudiante

C'est avec enthousiasme que les élèves entreprennent la Semaine Etudiante. On débute chaque jour par une assemblée au gymnase. Aujourd'hui, lundi, il s'agit de se renseigner sur les différentes activités de la semaine.

Le diner terminé, on se rencontre sur la côte pour une partie de plaisir en traine sauvage. On se réchauffe en discutant sur l'école, la classe, les activités. Pour cela chaque classe est divisée en trois groupes.

Barbara CONRAD.

Mardi, c'est aujourd'hui la plus belle partie de la semaine, notre messe! Celle-ci est préparé par les élèves et pour les élèves. La schola n'a jamais si bien chanté qu'aujourd'hui! Félicitations à Monique Ducharme qui sut si bien nous diriger. Je suis certaine que tous les coeurs se sont joints ainsi que les prières en une même offrande, pour le succès de nos études et la compréhension plus profonde de la fraternité dans le milieu étudiant. Deux garçons de la 9e année recueillient les offrandes pour la J.E.C. internationale. La fin de la messe approche et la schola entonne, en trois parties, le beau cantique: Je crois en Dieu. Nous sommes très touchés et nos actions de grâces se mêlent à l'expression de notre foi.

Suzanne PINEAU.

Midi et demi, prenons une marche sur la rivière! A la file indienne, Soeur St-Félix en tête, on rit, on se bouscule dans la neige, on s'amuse. Des groupes s'arrêtent pour prendre des photographies, ici et là. D'autres grimpent aux arbres comme des écureuils. La température étant idéale, la marche dure une heure. Je suis certaine que chaque fille a joui de cette promenade et est dans d'excellentes dispositions pour participer à la discussion qui va suivre. Vive la Semaine Etudiante!

Rose-Marie BERNARD.
et Francine FORGET.

Mercredi, le élèves, avec l'aide de leurs institutrices préparent les cours du lendemain en essayant de les rendre plus intéressants. Pendant la récréation du midi, nous avons à choisir entre patiner, glisser ou encore encourager notre équipe favorite de ballon-balai. La partie disputée entre les garçons et les filles des 7e, 8e et 9e années se termine en une victoire retentissante de 6 à 1 pour les garçons.

Lorraine FRENETTE.

Jeudi, où sommes-nous? Voilà la tour de Pise! Ici Venise! Là la basilique St-Pierre de Rome! Mais oui, les amies, notre diner communautaire est à l'italienne! Le menu: pizza, spaghetti, boulettes de viande, sauce épicée. Un régal pour tous, maitresses et élèves, accompagné d'une sérénade par nos ménestrels, Ida et Rose-Marie.

Monique GOBEIL.

Midi et demi, les filles de 12e année et les garçons des 7e, 8e et 9e années se donnent rendez-vous pour une partie de ballon-balai. Les garçons trouvent la lutte chaude! Le ballon revient souvent au centre. On lance de mauvais regards à l'arbitre Marjorie, mais que voulez-vous? c'est le jeu. Un coup de sifflet et hop! ça recommence de plus belle. Enfin Ida marque un point! Eh! Quoi! on proteste! Ça alors! Quel toupet! Finalement on l'accepte. Puis avant que personne ne s'en aperçoive les garçons ont 4 à 1. Robert Pelletier, peu après, marque un deuxième point. Ça y est, les garçons ont gagné!

Lina FRENETTE.

Félicitations aux organisatrices et aux garçons de 8e année pour la soirée récréative de jeudi qui fut un succès formidable. Tous, maitresses comme élèves, participent. Les jeux: boîte musicale, danse mexicaine, chat qui miaule, gouret, charade, etc. portent l'enthousiasme à son plein. C'est une grande famille qui exprime sa joie et sa fraternité. Trop tôt, la soirée s'achève mais sur tous les visages se lit la joie et la satisfaction. Comme dit Carole LaFlèche, présidente de l'école, nous nous rencontrerons à nouveau afin de goûter une fois de plus le plaisir d'être ensemble.

Ida RAINVILLE
et Carmen FORGET.

Quel enthousiasme règne parmi les élèves de l'Académie vendredi midi! Les filles affrontent les maitresses dans une partie de ballon-balai. Petits et grands sont rassemblés sur la rivière pour acclamer les joueurs. Hourrah! voici que les filles ont entré un point. Peu de temps après, on crie: Vivent les maitresses! 1 à 1. On observe plus attentivement le ballon: c'est chaud! Soudain le sifflet résonne dans l'air: les filles ont un autre point. A elles la victoire! Bonne chance aux maitresses la prochaine fois.

Lucille LE CUNFF
et Francine FORGET.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Vers l'Ontario

Les Mazenod jubilent. Ce n'est pas tous les jours qu'ils peuvent ainsi s'émanciper. Habituellement, les joutes de hockey ont lieu au Juniorat même, ou dans les paroisses avoisinantes. L'exception a son cachet. Cette fois, nous traversons la frontière pour nous rendre à McIntosh.

Pas de longs visages, ni de retardataires le 27 février. Notre ami, M. A. Fraser, est gentiment au poste; Rambler et Volks font leur possible pour suivre; vite, vers l'aventure!

En moins d'une heure, nous sommes au pays des vertes épinettes; puis c'est l'arrêt au merveilleux lac Falcon; nous avons changé de pays et nous roulons en contournant lacs et rochers. Kenora nous sourit au passage, mais nous n'avons guère le temps de nous y arrêter. Vers 5 heures, nous quittons enfin la grande route pour nous lancer en pleine forêt sur un chemin douteux. Trente minutes encore et nous contournons un joli lac qui dort paisiblement sous la glace et la neige; nous voilà à l'école indienne.

Une réception très amicale. Est-ce à cause de Roger, mais le R. P. Jean Lemire, O.M.I., principal de l'école, nous reçoit comme une tribu amie! Les étudiants eux-mêmes ont voulu manifester leur plaisir en décorant le réfectoire de jolies pancartes.

Après avoir refait nos forces par un bon souper, nous chaussons les patins et gagnons la patinoire. L'adversaire est de taille et ce n'est plus le temps des politesses; la preuve: nous perdons la partie par un pointage de 7 à 6.

La bonne hospitalité reprend, et nous voilà causant et jouissant d'un excellent goûter. Mais il faut aussi songer à dame couchette. Un groupe se dirige vers le soubassement de l'école; les autres gagnent le petit château voisin, et M. Paquin voit augmenter sa famille de six intrus, y compris leur Roger qui compte bien pour trois. Le couvre-feu tarde bien un peu, mais personne ne s'en plaindra avant le lendemain.

Lever matinal, car l'instinct du coureur de bois existe encore chez les uns. Après la messe, les groupes se refont et l'on cause un brin au réfectoire. Les uns s'inquiètent, car le temps est menaçant; il faut pourtant jouer notre seconde partie. Bien nous en prit, puisque cette fois nous nous assurons d'une belle victoire en battant l'adversaire par un pointage de 5 à 3.

Il ne reste que le temps de prendre un bon diner et de faire nos adieux. En effet, le temps est lourd, la visibilité presque nulle, et la neige tombe, tombe toujours. C'est à se demander si nous reverrons jamais notre cher Manitoba.

McIntosh, nous ne t'oublierons pas facilement! Merci à ceux qui nous ont procuré cette agréable sortie; merci à ceux qui ont fait preuve d'une si généreuse hospitalité.

Gérald LEGAL.

Double fête

Le 17 février ne saurait passer inaperçu au Juniorat de la Ste-Famille. Une longue tradition en fait même une double fête: celle du personnel qui célèbre cette année le 132e anniversaire de fondation; celle aussi des étudiants, tout particulièrement ceux qui reçoivent la croix de junioriste; cette touchante cérémonie se reproduit cette année pour la soixantième fois depuis l'ouverture du Juniorat, en 1905.

Un grand congé est non seulement tout indiqué, mais parfaitement bienvenu. Nos braves Rhétos en profiteront moins: ils doivent en effet écrire deux examens universitaires, et, dans leur temps libres, en préparer deux autres pour le lendemain! Leur présence, nécessairement limitée, sera cependant très appréciée.

Une température idéale accentue la joie de tous. Tôt après le déjeuner, les patinoires sont envahies; des figures épanouies chassent avec ardeur le disque rebondissant; nos Junioristes se moquent de la lassitude!

A 11 h. 25, messe d'action de grâces. L'orgue fait entendre ses plus douces harmonies et les élèves y vont à leur tour de leur plus belle voix. Après l'évangile, le célébrant rappelle brièvement le thème de la fête et signale les motifs de reconnaissance.

Après la messe, personnel et élèves se rejoignent au cafétéria pour les agapes fraternelles.

Au cours de l'après-midi, une joute de hockey met en présence junioristes et novices de St-Norbert. L'âge et l'expérience finissent par l'emporter, mais la victoire hésite cependant avant de se fixer.

5 h., c'est la grande cérémonie de la réception des croix, présidée par le Père Provincial. Les visiteurs sont si nombreux qu'il faut ajouter des chaises dans toutes les allées de la chapelle. Après un chant approprié, le R. P. Aimé Aubin donne le sermon de circonstance et fait ressortir le sens de la croix dans l'oeuvre du salut. Les méthodistes s'approchent alors du sanctuaire et promettent tour à tour une plus grande fidélité à leurs devoirs d'étudiants chrétiens.

En union avec leurs benjamins, environ 70 Oblats du Grand-Winnipeg viennent également renouveler leurs voeux de religion devant le Saint Sacrement exposé.

Pour terminer une si belle journée, les syntaxistes ont bien voulu préparer une séance qu'ils dédient tout particulièrement aux méthodistes. Aucune faradisation comme pour l'initiation d'octobre! Nos artistes n'en font pas moins preuve d'un grand naturel; ils savent aussi multiplier les occasions de divertir et d'intéresser. En marge de la pièce de résistance qui ne manque pas d'élan, on se permet des questions insidieuses que l'audience semble vouloir éluder; des trucs de soi-disant magiciens, des farces bien tournées, quelques devinettes de sphinx et même de la musique rythmée pour les mélomanes contemporains.

Un goûter vient clore la soirée et le dortoir ouvre largement ses portes pour recevoir des jeunes que la fatigue a enfin gagnés et qui peuvent à peine se permettre de rêver quelques secondes pour se remémorer tous les événements du jour.

Marc TEMOIN.

La Caisse Populaire de Lourdes commence sa 25e année

N.-D.-DE-LOURDES — En effet, c'est le 20 janvier 1941 que la Caisse Populaire de Lourdes recevait sa charte des mains de M. l'abbé A.-J. Couture qui était accompagné de M. Léo Rémillard pour l'occasion. Vingt-quatre ans ont passé rapidement, semble-t-il, mais ont laissé leur empreinte. Les cheveux gris des pionniers font réaliser que durant cette étape il y eut beaucoup de changements, et c'est ce que l'assemblée annuelle du 25 février 1965 a fait voir, puisque les directeurs ont présenté avec plaisir un rapport très intéressant.

M. A.-A. Chabbert, président, demanda à M. l'abbé P. Gagné, curé, d'ouvrir l'assemblée par la prière habituelle et souhaita ensuite la bienvenue aux sociétaires et à leurs amis présents; puis le secrétaire, M. Marcel Beaudry, fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle qui fut approuvé. Quatre prix d'entrée furent tirés: le premier prix de $15.00 fut gagné par Mme Marcel Brisson; les autres de $5.00 chacun furent gagnés par Mmes Jean-L. LeGourrierec et A. Payette et M. Aimé Rocher.

Le rapport des directeurs fut ensuite présenté par le président; l'actif de la Caisse a augmenté en 1964 de $175,249.97, dont $77,150.33 au capital social et $86,937.51 à l'épargne pour un grand total de $1,097,036.48; les prêts ont augmenté de $80,553.04 et les placements de $85,319.37 au cours de l'année écoulée.

Pour voir aux affaires de la Caisse, les directeurs ont tenu 22 réunions, soit seuls où avec l'un des comités ou tous au besoin; un intérêt de 4 pour cent fut payé sur l'épargne et un boni de 5 pour cent fut proposé et approuvé. Les services de M. Lucien Guénette sont toujours retenus et appréciés pour aider le comité de surveillance dans son grand travail.

Le rapport financier fut présenté par le gérant; comme toujours c'est la pièce de résistance qui demanda beaucoup d'explications. L'actif comprend, caisse en banque, $59,218.72; prêts ordinaires et hypothécaires, $432,851.56; placements, $555,579.81, composés de bons du Canada, provinces et débentures scolaires et municipales à court et long termes; $18,280.84 pour le terrain, bâtisse, voûte et mobilier; $270.55, primes payées d'avance, et $10,835, intérêts accrus.

Le passif est composé comme suit: parts sociales, $388,031.58; épargne, $653,899.41; autres, $396; bénéfices différés, $9,575.13; réserve, $22,615.34; fonds d'éducation, $132.22; fonds extraordinaire, $6,000; bénéfices non-répartis, $16,386.80.

Les revenus des opérations accusent un montant de $72,276.03, y compris la balance au 1er janvier précédent de $18,172.06, après avoir payé un boni de $12,816.94 pour 1963; les dépensés de l'année courante, soit $19,272.16 en intérêts sur épargne, création d'un fonds extraordinaire avec la balance des bénéfices des années précédentes non-utilisés pour payer le boni et addition de $645 pour faire un total de $6,000 pour ce fonds extraordinaire. Le total des recettes pour l'année fut de $2,621,008.64, ce qui donne un aperçu du chiffre d'affaires et du travail qui se fait au bureau.

Le rapport du comité de crédit fut présenté par M. Pierre Charrière, vétéran de la Caisse, puisqu'il fut président dès le début et l'est encore. Le comité s'est réuni 29 fois au cours de l'année, seul ou en assemblées conjointes; 101 demandes d'emprunt furent approuvées, sept ne furent pas utilisées, six refusées et 59 délais ou retardements accordés. Le total des prêts pour l'année est de $420,165.78 dont $261,777.58 prêts ordinaires et $158,388.20 prêts hypothécaires. M. Charrière fit remarquer combien la ponctualité est nécessaire à l'emprunteur.

A son tour, le président du comité de surveillance, M. A.-J. Comte, un autre vétéran de la Caisse, présenta le rapport du comité: relevés de comptes envoyés à tous, inspection des différents prêts et placements de la Caisse, assurance feu et vol, etc. Il signala que les directeurs ont permis à ce comité de retenir l'aide de M. Lucien Guénette, du bureau des comptables agréés et vérificateurs de Forest, Guénette et Cie, et se déclara satisfait.

Le règlement d'emprunt habituel fut comme toujours approuvé.

On discuta longuement l'assurance parts et prêts avec chiffres à l'appui; la discussion fut intéressante et l'assemblée manifesta le désir de discuter de nouveau l'assurance à une assemblée spéciale qui sera tenue vers la fin de mars; les sociétaires recevront leur avis en temps et lieu.

M. l'abbé P. Gagné fut invité par M. le président à prendre la parole. Devant tout ce beau travail, on ne peut offrir que des félicitations, dit-il; il s'attarda un peu sur un sujet qui lui tient à coeur, l'entraide mutuelle et sociale dans la Caisse; remarques très à propos et appréciées de tous.

Le président remercia ensuite tous et chacun pour leur présence et leur intérêt dans la discussion et les invita à prendre le café que tout le monde apprécia; on nota l'intérêt par les petits groupes qui se formaient et qui causaient ensemble, en oubliant un peu qu'il fut bien tard.

Voici comment se composent les comités qui n'ont subi aucun changement: directeurs, A.-F. Chabbert, président, Léon Brunel, vice-président, Marcel Beaury, secrétaire, Marcel Brisson et Maurice Boisvert; comité de crédit, Pierre-N. Charrière, président, Pierre Bosc et Paul Roch; comité de surveillance, A.-J. Comte, président, Norbert Bosc et Roger Pantel; Joseph Deroche, gérant, et Pierre Marcon, gérant-adjoint.

La Caisse compte 755 sociétaires, dont 576 adultes et 179 enfants.

Baptême

M. et Mme Raymond Delaquis (Renée Bazin) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils le 16 février à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes et baptisé le 28 février par M. l'abbé P. Gagné, curé, sous les noms de Christian-Robert-Joseph. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Robert Deleurme, oncle et tante de l'enfant.

St-Pierre

Remerciements

M. Edouard Nault et son fils, Gabriel, remercient, par la voie du journal, tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur épouse et mère, Mme Alice Nault. Un merci spécial aux docteurs Molgat et Desautels, ainsi qu'aux religieuses et gardes-malades de l'hôpital général de St-Boniface.

St-Lazare

Hockey

Le dimanche 28 février, à St-Lazare, avait lieu le tournoi annuel de hockey. Dans une première partie, les Midgets de Foxwarren enregistrèrent 9 points contre 7 pour les Clercs-servants. Puis les aînés de St-Lazare abdiquèrent la victoire à l'équipe des visiteurs de Laurier par un pointage de 5 à 4.

Les aînés de St-Lazare vinrent ensuite se mesurer avec les Clercs-servants et glorieusement sortirent cette fois vainqueurs, 10 à 1. Puis, à la dernière joute, Foxwarren compta huit buts et Laurier n'en fit qu'un. Félicitations aux vainqueurs!

Le Pas

Activités hivernales

Au cours de la froide saison, de nombreuses activités se sont déroulées à la patinoire locale. Tous les samedis après-midi et tous les soirs, les jeunes garçons et filles se sont donné de gais rendez-vous pour des séances de patinage de fantaisie et autres.

Il y eut aussi plusieurs joutes de hockey entre les jeunes équipes des localités environnantes et celles de cette localité, perdant ou gagnant à tour de rôle avec non moins de plaisir.

Ensuite, pendant la semaine du 18 février, avait lieu le Festival des Trappeurs auquel plus de 1,000 visiteurs prirent part.

La course de chiens, d'une distance de 150 milles, a été gagnée par M. Joe Highway, de Brochet (10 heures, 37 minutes et 49 secondes); ce qui lui valut le trophée et $1,200. Le 2e prix alla à M. Wilfred Thomas, de Brochet (10 h. 55 min. et 9 sec.; le 3e prix, à M. Gilbert Lavallée, de Le Pas (11 h. 4 min. et 10 sec.). M. Roger Carrière défendit son titre de "King Trapper" en remportant presque tous les premiers prix, soit onze.

Mlle Judy Colgan, de Le Pas, qui fut couronnée Reine, et ses princesses, Mlles Diane Bottrel, de Flin Flon, et Shirley Brock, de Yorkton, ont pris l'avion pour Winnipeg, le lundi 22 février, et se rendirent aux Etats-Unis pour une semaine, accompagnées de Mme Blake McKay.

La température, lors du festival, n'a pas été agréable puisqu'il s'est élevé une tempête de neige avec poudrerie et grand vent du nord, ce qui arrêta plusieurs activités; mais, malgré cela, tous se sont bien amusés et se promettent de revenir l'année prochaine.

Qui sera couronnée Reine du Carnaval de Lorette?



Linda Birchall, fille de M. et Mme George Birchall, élève de 10e année à l'Institut Collégial de Lorette.



Claudette Bohémier, fille de M. et Mme Denis Bohémier, élève de 10e année à l'Institut Collégial de Lorette.



Joanne Grossman, fille de Mme Annette Grossman, élève de 10e année à l'Institut Collégial de Lorette.



Jeannette Raynaud, fille de M. et Mme Paul Raynaud, ex-élève de l'Institut Collégial, commis de banque à St-Boniface.



Jeannette Sarrasin, fille de M. et Mme F. Sarrasin, ex-élève de l'Institut Collégial, étudiante au Business College de Winnipeg.

Le Carnaval d'Hiver de Lorette aura lieu du vendredi soir 12 mars au dimanche soir 14 mars. Ses multiples activités recevront leur couronnement dimanche soir au nouveau Centre Sportif, au coeur du village, alors qu'on proclamera laquelle des cinq duchesses s'est méritée le titre tant envié de Reine du Carnaval. Venez en foule.

Assemblée annuelle, le 27 février de la Caisse Populaire de Dunrea

DUNREA — Le samedi 27 février avait lieu, dans la salle paroissiale, la 22e assemblée annuelle de la Caisse Populaire locale qui débuta par une courte prière récitée par M. l'abbé C. Vachon, curé, puis M. Napoléon Boulet, président, souhaita la plus cordiale bienvenue au distingué visiteur, M. Jos. Deroche, toujours si dévoué quand il s'agit de rendre service et d'encourager les bonnes causes, et à toutes les personnes présentes.

A tour de rôle, les officiers présentèrent leurs rapports. Le comité de direction a tenu seize assemblées pour approuver les rapports et financiers, etc., et cinq assemblées avec les autres comités. Le début de l'année a été difficile, car il a fallu remonter la pente et il n'y a eu qu'une augmentation de $1,000 d'actif sur l'an passé.

Au 1er janvier, le système de chèques a été établi à l'avantage des sociétaires, mais peu encore en ont profité. Le président invita donc tous les sociétaires, au nombre de 96, dont sept nouveaux, à bénéficier de ce bon service qu'offre la caisse; il espère que l'an 1965 sera plus prospère et, dit-il, "il faut que tous coopèrent si nous voulons obtenir des succès; c'est clair comme de l'eau de roche".

Le président du comité de surveillance, M. J.-S. Boulet, étant en voyage, ce fut M. J.-A. Lavoie qui le remplaça pour lire son rapport. Ce comité s'est réuni sept fois depuis le mois de mai. Le comité de crédit a tenu treize réunions durant l'année écoulée. Il y eut dix demandes d'emprunts.

Mme Richard Rondeau, dévouée gérante, fut cordialement remerciée par tous les officiers; elle a fait un tour de force cette année, montrant beaucoup de bonne volonté, de ténacité et d'abnégation.

Après bien des discussions constructives, l'élection pour remplacer les officiers sortant de charge donna les résultats suivants: M. Arthur Boulet, vice-président, fut remplacé par M. Georges Boulet, au comité de direction; au comité de surveillance, Mme Gilberte Souyri fut remplacée par M. Guy Paradis, et au comité de crédit, M. Olivier Côté prend la place de M. Edmond Beaupré.

Ensuite, comme une grande famille, tous entourèrent M. Deroche qui donna de sages directives et de précieux conseils, faisant profiter l'assistance de sa grande expérience.

M. le curé eut des mots heureux pour remercier le distingué visiteur, Mme Rondeau et tous les officiers qui n'ont pas ménagé leurs peines dans leur tâche difficile au cours de l'année, manifestant beaucoup de dévouement désintéressé.

Vers la fin de la soirée, pendant que les dames préparaient beignets et café pour le goûter, M. et Mme Léon Boulet égayèrent l'assistance avec des joyeux solos de violon et guitare.

Partie de cartes

Le dimanche soir 28 février, la seconde partie de cartes de la saison avait lieu dans la salle locale. Elle était organisée par les familles suivantes: E. Aquin, E. Beaupré, Théo, Alphonse, Albert et Aimé Boulet, P. Bisson, Raymond et Félix Fitzpatrick, Benoît Garand, Jos. Gagnon, Rosanne Girardin, René Lampertz, Mlle B. Langlois, Athanase Lavoie, Dan Hall, Tony Grift, John Pasdewitz, Basil et Maurice Spurrill et Guy Paradis.

Il y eut onze tables de joueurs de whist et les vainqueurs furent Mmes E. Beaupré et F. Fitzpatrick, MM. Adélard Boulet et Roger Blaise.

Au bingo, les prix furent attribués à Mmes F. Fitzpatrick, A. Lavoie, Arthur Paradis (2), Benoît Garand, Frank Spurrill et René Côté, Mlle Simone Boulet, MM. T. Boulet et Raymond Côté. Pour la carte toute remplie, ce fut Mlle B. Langlois qui remporta le $5.00.

A la loterie, une poêle électrique fut gagnée par M. K. W. O'Brien, de Ninette. Une grosse boîte d'épiceries chaudement contestée échut finalement à M. Athanase Lavoie; une bouteille de parfum, vendue avec cartes à jouer, fut gagnée par Mme F. Fitzpatrick et Mme Edmond Beaupré fut favorisée du sort encore une fois en remportant le beau gâteau de fantaisie, genre marquise, confectionné par Mlle B. Langlois, experte dans ce genre de pâtisseries.

Ce fut certes une belle veillée avec beaucoup d'entrain; un succulent goûter termina la soirée. Grand merci à tous ceux qui y ont coopéré.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Jos. Peters, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le 26 février.

M. et Mme Laurent Therrien et leurs enfants, de Dauphin, visitaient M. et Mme G. Casavant et leur famille, le dimanche 28 février.

MM. Aimé Corbel et Léonard Casavant, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 27 février chez leurs parents.

MM. Ernest Gagnon et Camille Pinette, du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 20 février chez leurs parents.

Sincères condoléances à Mme Blanche Calvi, de Ste-Rose-du-Lac, à l'occasion du décès de son époux, M. C. Calvi, survenu le 25 février à l'hôpital de cet endroit. Les funérailles eurent lieu le samedi 27 février.

Qui cherche à épargner sa vie la perdra, et qui la perdra la conservera. (Lc 17, 33)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Visite de M. l'inspecteur

Avec l'arrivée du mois de mars nous sont venus les beaux jours ensoleillés et M. l'inspecteur Antonin Duhamel. Les rencontres avec M. l'inspecteur, en classe, au bureau du principal ou ailleurs, sur le plan professionnel ou sur le plan tout simplement humain enrichissent toujours.

Concours oratoire local

Le jeudi 11 mars aura lieu, dans le gymnase, le débat oratoire annuel organisé par la Relève franco-manitobaine. Dans le groupe des 11e et 12e années, les concurrents sont les suivants: Robert Arnal, Georges Prescott et Raymond Clément; en 9e et 10 années, Louis Carrière, Maurice Bonin et Hubert Simard. Bonne chance à tous les orateurs qui tenteront de se hisser au plan divisionnaire, le 26 mars, à Ste-Agathe.

Mercredi des Cendres

La cérémonie bien symbolique et bien connue de l'imposition des cendres au premier jour du Carême a eu lieu au collège à 8 h. du soir. Comme la répétition générale de la pièce de théâtre avait été prévue pour ce soir-là et qu'il y aurait eu des inconvénients à retarder le début de la pratique, le Père Supérieur a bien voulu accomplir les rites liturgiques en faveur des comédiens à 7 h. 30.

Tous "Les Benjamins du Théâtre" et leur directeur, à genoux à la sainte Table ont eu quelques minutes pour réfléchir sur la vanité des gloires de ce monde et faire un acte sincère d'humilité. C'est sûrement la raison qui explique que la répétition se déroula si bien ce soir-là.

Un étranger aurait pu trouver curieux ce groupe réuni à la chapelle, la plupart déjà costumés (il faut dire tout de même qu'il n'y a pas de costumes excentriques, la pièce étant moderne et réaliste) mais il se serait rendu compte que la vie de l'Eglise va de plus en plus rejoindre les individus là où ils sont, et que sous n'importe quel costume peut battre un coeur fervent.

Répétitions finales

Puisque nous en sommes à parler théâtre, autant dire tout de suite que les soirées de cette première semaine du mois de mars ont été animées et fébriles. Tous les gens impliqués dans l'organisation de la pièce (et ils sont nombreux) ont eu quelques petits ou grands travaux de dernière heure. Puis, c'est l'acte de foi final, puisqu'il faut s'en remettre au groupe de jeunes sur lequel on compte.

Olympiades

Cette année, les olympiades d'hiver du collège voulaient imiter de plus près la grande organisation sportive mondiale. C'est pourquoi nous y avons même vu l'attribution de médailles d'or, de médailles d'argent et de médailles de bronze, en plus de l'ovation faite aux gagnants sur le podium olympique à degrés.

Le rapport complet de toute cette semaine d'activités sportives demanderait des pages et des pages. Je me contenterai donc de choisir quelques sections, en demandant à ceux qui font partie des autres sections de bien vouloir me pardonner.

Commençons d'abord par ce qui a pris beaucoup de temps à réaliser, qu'on a pu admirer longtemps et qu'on pourra encore voir quelque temps à moins que le soleil ne fasse des siennes. Je veux parler des monuments de glace.

Dans ce domaine, les juges ont attribué les médailles d'or au Roi d'Egypte, à la Bottine, et au groupe qui réunissait La Tour Eiffel, l'Arbre et le Curling. Les médailles d'argent ont couronné les efforts déployés pour édifier La Guillotine, Le Trône du Roi et La Poule. Les médailles de bronze sont allés au Moulin à vent, à la Toilette et au Jeu de Pool.

Pour les courses à obstacles (cross country), voici les gagnants des différentes sections: section A: 1er, Raymond Touzin; 2e, Robert Goulet; 3e, Gilbert D'Auteuil; section B: 1er, Joseph Muller; 2e, Gérald Valois; 3e, Denis Lavoie; section C: 1er, Gérard Poirier; 2e, Louis Beaudin; 3e, Raymond Vallée. Pour ce sport, l'équipe Querbes a remporté deux médailles d'or et une d'argent; l'équipe St-Joseph, une d'or et deux d'argent; l'équipe St-Viateur a récolté les trois médailles de bronze.

La course de vitesse pure est à l'honneur depuis les temps les plus reculés. C'est un peu la raison des progrès formidables réalisés par les hommes dans ce domaine, mais laissons ces considérations puisque tel n'est pas notre but.

Se sont mérité les premières places dans leur section respective: Paul Graveline, Gilbert Bourgeois et Louis Beaudin; puis, en deuxième: Alain Leclair, Marc Vermette et Denis Rousseau; enfin, en troisième: Gilbert Ayotte, Laurent Desaulniers et Paul Lévesque.

La course à relais, vitesse d'équipe, a vu atteindre le but, en premier, par Paul Graveline, Alain Leclair et Olivier Fillion, suivis de près par Gilbert Bourgeois, Laurent Desaulniers et Hughie Moran. Se sont contentés de la troisième place: René Bérard, Sylvain Jutras et Richard McVicar.

Dans tous les domaines, les médailles d'or, d'argent et de bronze ont été attribuées aux équipes pour favoriser l'esprit d'entraide, l'esprit de groupe, plutôt que la gloire personnelle.

Félicitations à tous les méritants, à tous les organisateurs de cette démonstration sportive, et, encore une fois, des excuses à ceux qui ne sont pas nommés ici.

A.-O DEPOT, C.S.V.

L'homme qui sait ouvrir la main se réjouira, mais les prévaricateurs à la fin disparaîtront. (Eccli 40, 14)

Semaine Etudiante épatante à l'école élémentaire de Somerset

Ici Lorraine Landry qui vous parle! Je suis heureuse de commencer ce reportage que nous avons fait en équipe.

C'était depuis notre rencontre régionale avec les autres militants et militantes de la "Montagne" que ça bougeait en nous! Si nous avons dû retarder notre Semaine parce que nous n'étions pas aussi prêts que nous le voulions, la semaine du 15 au 19 février a enregistré tout un branle-bas à notre école. Tous, élèves et professeurs, étaient dedans cent pour cent!

Dès la semaine précédente, la grande responsable avait exposé à tous les élèves des 7 et 8e années la démarche de nos projets. Tous furent entièrement libres de choisir la commission de leur goût. Ainsi, le lundi 15 février, tous étaient prêts à travailler. Chaque jour nous avions une heure pour bâtir nos projets. Je passe maintenant la parole à Jacqueline.

1ère commission: J'ai rendez-vous avec moi-même

C'est Roland qui était en charge de la première commission. De l'entrain, il y en avait! Les gars nous ont surprises par leur initiative! Ils ont formé un jury pour discuter des différentes activités qu'ils pourraient réaliser à l'école ou en dehors de l'école. Bravo les gars!

Jacqueline LAFRENIERE.

2e commission: J'ai rendez-vous avec mon travail

Les filles de cette commission organisèrent un cercle d'étude dont les invitées furent les Rév. Srs Hélène-Thérèse et Yvette-Marie et Mme P. Messner. Le sujet de la discussion était "La littérature". Patricia, Sheila et Jacqueline, élèves, membres du jury, avaient plusieurs questions à leur poser. Les maîtresses nous firent comprendre pourquoi elles enseignent cette matière. Tous ont aimé ça!

Les membres de la deuxième commission enseignèrent différentes matières à leur classe durant la semaine.

Nous nous promettons d'organiser encore de semblables assemblées et leçons.

Paulette LABOSSIERE.

3e commission: J'ai rendez-vous avec la communauté

La troisième commission était divisée en plusieurs équipes qui prirent charge de la décoration, des jeux, du souper et de la soirée récréative.

Le gymnase et la salle à manger étaient en fête! Les décorations plurent à tout le monde. C'était gai, jeune et fait avec goût.

Thérèse DE MARE.

Et les jeux! Pas de longs visages ici! Ping-pong, "ring et toss", dards, "croquignol", hockey étaient là invitant les jeunes à fraterniser. Tous emboîtèrent le pas.

Murielle LABOSSIERE.

Les filles ont préparé un souper magnifique. Chaque élève a contribué: gâteaux, sandwiches, biscuits, crème glacée, etc. M. l'abbé O. Moquin, curé, nous a fait plaisir en acceptant notre invitation de souper avec nous. Je pense qu'il a joui de notre repas à la lueur des chandelles!

Patricia LEMOING.

Notre souper communautaire nous avait vraiment mis en forme pour une veillée merveilleuse! Quelle joie nous éprouvions de voir tous les élèves, ainsi que nos professeurs, participer à de simples danses! M. l'abbé Léo Beaulieu et M. Robert Roch, que nous n'attendions plus, nous arrivèrent par surprise vers la fin de la soirée. Ils n'ont fait qu'augmenter notre enthousiasme par leurs commentaires encourageants sur tout ce qu'ils ont vu et entendu. Cette soirée clôturait une semaine remplie d'initiative, d'entrain, de joie et de travail. Nous nous en souviendrons longtemps.

Viviane THEVENOT.

St-Laurent

Soirée d'amateurs

Le 14 février eut lieu une soirée d'amateurs organisée par les instituteurs et les élèves des trois écoles. Ce fut une veillée remplie d'activités intéressantes.

Il était difficile de choisir des gagnants. Toutefois, le premier prix fut décerné aux élèves de 1ère année pour "La polka des lapins"; le deuxième prix, au groupe d'élèves qui exécutèrent une comédie; le troisième prix, au groupe d'élèves de l'école Simonet dans "Miss Malvina".

Ce fut un succès. Félicitations aux organisateurs si dévoués.

Çà et là

Le 23 février, M. Edouard Combot, de l'Aviation canadienne, stationné à North Bay, Ont., était de passage chez son père, M. Pierre Combot, et chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Combot. Ensuite il se rendra à Montréal pour visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Roger Lussier. Son père se rendra aussi à Montréal passer quelques semaines chez ses enfants. Ils seront accompagnés de M. André Combot.

M. et Mme François Gratton et leurs enfants se rendaient par avion à Montréal pour assister à la cérémonie religieuse de la prise d'habit de leur fille, la Rév. Sr Marie-Roger-Marcel (Monique), S.N.J.M. Ils profitèrent de l'occasion pour visiter leurs parents et amis.

Le samedi 27 février, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, bénissait le mariage de Mlle June Bruce, fille de M. et Mme Roland Bruce, à M. Norman McKay, fils de M. et Mme Francis McKay, de St-Laurent.

Baptême

Le 27 février: Denise-Lucille-Marie, fille de M. et Mme Albert Combot, née le 19 février à l'hôpital général St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Ray Abgrall, de Vancouver, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Robert Combot et Mlle Audrey Bruce.

Aubigny

Décès de M. Le Texier

A l'hôpital de Morris, le lundi 1er mars, M. Ange-Marie Le Texier, de Silver Plains, est décédé après une cruelle maladie supportée avec la patience d'un vrai chrétien. Il était né le 2 octobre 1899 à St-Thélo, France, et était arrivé au Canada depuis 1913.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Cécile; une fille, Marie-Ange, de Vancouver; un frère, Frank, de Walhalla; trois soeurs, Mme Auguste Kalis, de Leroy, Mme Victor Kalis, de Walhalla, et Mme Augustine Le Helleco, de Fisher Branch.

Les prières furent récitées dans l'église d'Aubigny à partir de 4 h. 30 p.m., mercredi Le service funèbre fut chanté le jeudi 4 mars, à 10 h. 15 a.m., par M. l'abbé R. Nadeau, curé. L'inhumation se fit au cimetière d'Aubigny.

Les porteurs étaient MM. Emery, John, Ernest et Edouard Le Texier, John Gros et François Ritchot.

La quête fut faite par MM. Gérard Pelland et Joseph-Hector Ritchot.

Le salon mortuaire Wiebe, de Morris, était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Le Texier et sa fille désirent remercier ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur époux et père, soit par offrandes de fleurs, de messes, de prières ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial à la Ligue des Femmes Catholiques pour tous les services rendus à cette occasion, y compris le goûter servi chez Mme John Ouimet après les funérailles.

Retour des voyageurs

Mme Célestine Touchette est revenue d'un voyage chez ses fils, Claude, de Toronto, et Gérard, de Detroit. Elle accompagnait ses fils et bru, M. et Mme Donat Touchette, dans ce voyage.

M. et Mme Edmond Saurette, ainsi que M. et Mme Ovide Vermette, sont revenus enchantés de leur voyage dans les "pays chauds".

Félicitations

Félicitations aux jeunes demoiselles de l'école élémentaire qui ont remporté le premier prix pour choeur de chant au concours d'amateurs à St-Malo. Les chants qui leur méritèrent cet honneur étaient "Tous les chemins" de Soeur Sourire, suivi d'un canon, et "The Life That's Free" comme troisième chanson.

Félicitations également au petit Albert Ritchot qui remporta le premier prix pour "Solo instrument". "America the Beautiful" interprété sur l'accordéon lui valut ce prix.

Le sourire de ces jeunes amateurs influença peut-être les juges dans leur décision, car, disait-on: "C'était un sourire 'contagieux'." Bravo!

La Salle

Va-et-vient

Le mercredi 17 février, Mme Ernest Rochon recevait la visite de sa soeur, Mme Maria Toutant, de Dunrea. Cette dernière était accompagnée de sa fille, la Rév. Sr Marie-Estelle, nouvelle professe des Soeurs Blanches d'Afrique, et d'une autre religieuse. La réunion intime permit aux visiteuses de partager deux repas avec la famille de M. et Mme E. Rochon. Le lendemain, 18 février, les deux missionnaires prenaient l'avion à destination de Montréal pour un très court séjour dans la métropole. Deux jours plus tard, elles se rendaient également par avion en Angleterre où elles feront un stage d'étude d'une année et demie avant leur départ définitif pour l'apostolat en terre africaine.

Mme Adélina Hogue prenait l'avion, le samedi 27 février, à destination de Detroit, Mich., où elle visitera sa soeur, Mme William McColeman. La dernière étape de son voyage s'effectuera chez ses fils et bru, M. et Mme Victor Hogue, et leur famille, de la paroisse Ste-Dorothée à Montréal.

MM. René Toupin, Eugène Vouriot et Gérard Arbez ont assisté au colloque des Coopérateurs de Langue Française du Manitoba qui eut lieu le mardi 2 mars à l'hôtel Niakwa de St-Boniface. M. Toupin agit pour la circonstance comme président de ce colloque.

Mlle Antoinette Cormier, de la mission St-François-Xavier de Caughnawaga, Qué., est en promenade actuellement chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Pierre Simard, et autres parents, dont Mme Blanche Cormier, etc.

Horaire des messes

Comme par le passé, l'horaire des messes du Carême permet à plus de fidèles d'y assister. La célébration des messes se fait comme suit: à la chapelle du couvent, les lundis à 7 h. 30 a.m. et les samedis à 8 h. a.m.; à l'église, les mardis et jeudis à 3 h. 30 p.m. et les mercredis et vendredis à 8 h. p.m. Les fidèles pourront ainsi profiter des avantages que M. le curé met à leur disposition afin de participer corps et esprit au renouveau liturgique.

La Broquerie

Décès de M. A. Cyr

Le lundi 22 février, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Antonin Cyr âgé de 59 ans. Le service funèbre fut célébré en l'église de La Broquerie, le vendredi 26 février, par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, assisté au choeur par Richard et Gérald Larocque, neveux du défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient MM. Victor et Paul Perrault, beaux-frères du défunt, un cousin, M. Clément Massicotte, et trois neveux, MM. Florent Arnaud, Denis et Florian LaRocque.

Né à St-Jean-Baptiste, Man. le 9 mai 1905, M. Cyr épousait en 1943, à Swift Current, Sask., Mlle Marie-Berthe Perrault, de Ponteix, Sask. M. Cyr demeura à Val Marie, Sask., de 1925 à 1960, alors qu'il vint s'établir sur une ferme à La Broquerie avec sa famille. Depuis plusieurs années, une pénible maladie supportée avec patience le minait lentement. En novembre dernier il fut hospitalisé jusqu'au moment où la mort vint le ravir à l'affection des siens.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Charles et Bernard, une fille, Mme Guy Fournier; trois frères, Louis et Joseph, de La Broquerie, et Edmond, de Los Angeles; cinq soeurs, la Rév. Sr Joseph Gaspard, des Petites Soeurs de St-Joseph d'Otterburne, actuellement au Québec, Mmes A. Jodoin, A. Larocque et G. Arnaud, de St-Boniface, et Bernadette, de La Broquerie.

Parmi les personnes présentes aux funérailles, on remarquait quelques religieuses des Petites Soeurs de St-Joseph d'Otterburne, Mme Aurore Perrault, mère de Mme Cyr, de même que ses frères et soeurs, MM.Jean, Marcel, Aurel et Victor Perrault, de Ponteix, Mme Joseph Sincenne, de Purple Spring, Alta, et Mme Pauline Longtin, de Cadillac, Sask.

Remerciements

Mme Antonin Cyr et la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur épreuve, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, bouquets spirituels ou en assistant aux funérailles. Merci spécialement à Mme Hector Normandeau qui a bien voulu se charger de servir le dîner en cette occasion.

Baptêmes

Brigitte-Lise-Marie, fille de M. et Mme J. Alphée Kirouac. Parrain, Aimé Tétrault; marraine, Lise Kirouac.

Roger, fils de M. et Mme Joseph Mireault. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Mireault.

Cheryl, fille de M. et Mme Ernest Wasylinko. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Poiron.

Noël, fils de M. et Mme Gérard Kirouac. Parrain et marraine, Ubald et Yvette Laurencelle.

Johanne, fille de M. et Mme Marc Brémaud. Parrain, Julien Brémaud, marraine, Marie-Ange Carrière.

Hélène, fille de M. et Mme Eugène Verrier. Parrain et marraine, M. et Mme Noé Bédard.

Gisèle, fille de M. et Mme Jean Désorcy. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Turenne.

Denis, fils de M. et Mme Fernand Balcaen. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Balcaen.

Tréteau de Paris

Le mercredi 24 février, un groupe de paroissiens, dont un bon nombre d'élèves de l'école secondaire, avaient le plaisir d'assister à la représentation "L'Annonce faite à Marie", par les comédiens du "Tréteau de Paris" au Playhouse.



Voici les responsables de la Caisse d'Epargne Scolaire de la paroisse St-Jean-Baptiste: de gauche à droite, Michel Boucher, Yolande Lafond, Jeanne Comeault, Diane Beaudette, Lucienne Roy et Diane Sabourin.

La C. P. de St-Jean-Baptiste attire 60 "nouveaux" en 1964

ST-JEAN-BAPTISTE — L'assemblée annuelle de la Caisse populaire eut lieu au sous-sol de l'église paroissiale le 24 février dernier. Le président souhaita la bienvenue aux membres et aux visiteurs, dont M. Pierre Frossais, inspecteur chef, et les représentants des Caisses de Letellier, St-Joseph et Ste-Elizabeth. Puis Mgr H. Lapointe, curé, récita la prière des coopérateurs. M. Georges Marion accepta d'être le secrétaire de la réunion.

Après la lecture de la lettre de convocation, le président invita les membres à continuer d'encourager leur Caisse en faisant leurs affaires par elle. M. Adélard Fillion, secrétaire de l'assemblée annuelle 1964, fit la lecture du procès-verbal de cette réunion du 27 janvier 1964.

On choisit un comité de nominations de trois membres: MM. Lucien Beaudette, O. Lafond et R. Marion.

Le rapport des directeurs fut lu par M. Charles Comeault, qui souhaita la bienvenue à 60 nouveaux membres. Les directeurs ont tenu 12 assemblées mensuelles et 2 assemblées spéciales au cours de l'année. La porte de la voûte fut épaissie à trois pouces et demi avec le matériel recommandé par l'assurance. Cette amélioration a coûté $3,000. Tous souhaitent bon succès au nouveau gérant, M. Gérard Dupuis, et remercient M. Siméon Marion qui a pris sa retraite après tant d'années de dévouement.

M. Louis Sabourin, président, lut le rapport du comité de surveillance en son nom et au nom de ses collègues, MM. Léon Marion, secrétaire, et Isidore Vermette: 8 réunions pour vérifier la comptabilité des gérants, les comptes de la Caisse, de la Banque, de la Centrale, faire un sondage des entrées dans les livres et des déboursés. Prêts et garanties furent examinés et confrontés avec les demandes d'emprunt, ainsi que les assurances fidélité, vol, feu, etc. Gérant et divers comités ont observé les recommandations des inspecteurs. Compliments à l'ex-gérant si honnête, ponctuel et toujours de bonne humeur, qui a rendu tant de services à la Caisse d'août 1948, moment de la fondation, à octobre 1964, moment de sa retraite. Compliments aussi à son successeur, M. Dupuis qui s'est déjà acquis la confiance des membres, meilleur témoignage. Durant l'année, la Caisse a augmenté son avoir de $60,000. Félicitations et remerciements à tous et chacun.

En l'absence du secrétaire du comité de crédit, le gérant fut invité à lire le rapport de ce comité. Ses membres au cours de 39 rencontres ont accepté 167 demandes d'emprunt pour le montant de $342,228. Ils remercient tout particulièrement M. l'insepecteur Frossais qui sait toujours aider par des recommandations et conseils toujours pratiques, dans l'intérêt de la Caisse et de ses membres.

Le rapport de la Caisse Scolaire, donné par Mlle Diane Beaudette, révèle que 197 membres ont déposé plus de $300 de leurs épargnes. La Caisse Populaire présentait un joli trophée pour les années du cours élémentaire. M. Marcel Marion, de 7e année, fut l'heureux gagnant, ayant déposé le plus dans sa classe qui était en tête des déposants à la Caisse Scolaire. Mlle Diane Sabourin fit la présentation du trophée au gagnant. La Caisse Scolaire reçut beaucoup de félicitations et de souhaits de succès de l'assemblée.

C'est le nouveau gérant, M. Gérard Dupuis, qui présenta le rapport financier de la Caisse Populaire. Il expliqua en détails les revenus au montant de $38,387.55, et les dépenses, qui sont de $16,529.41 après avoir enlevé la taxe d'entrée et le 20 pour cent des bénéfices qui sont transportés à la réserve, laissant un bénéfice non réparti de $17,-443.36. Le gérant compara les années 1959, 1963 et 1964 et, en dernier lieu, les recettes et déboursés durant l'année 1964 et depuis la fondation, ce qui donne des opérations de l'ordre de $7,820,117.86.

Le boni pour l'année 1964 fut de 3½ pour cent. Suggéré par les directeurs, il fut adopté par les sociétaires présents.

Les élections n'apportèrent aucun changement dans les comités, qui se composent ainsi: Bureau de direction, MM. Charles Comeault, Léo Sabourin, Georges Dionne, Nestor Lafond, Roland Marion, Léonide Beaudette et Théodore Sabourin; comité de surveillance, MM. Léon Marion, Louis Sabourin et Isidore Vermette; comité de crédit: MM. André Marion, Alphonse Beaudette et Léo Vermette.

Le président Léo Sabourin demanda ensuite à l'ex-gérant, M. Siméon Marion, d'adresser la parole à l'assemblée. Ce dernier remercia le président pour son invitation, remercia sincèrement les directeurs qui l'employèrent durant tant d'années, remercia d'une manière toute spéciale les présidents ainsi que leurs dames qui lui accordèrent toute l'aide réclamée par téléphone ou autrement. Il félicita les nouveaux membres, et aussi les anciens pour leur assiduité à encourager leur Caisse: "C'est par votre support et vos nombreux dépôts que la Caisse a réussi à rendre autant de services à ses membres." Il témoigna ensuite à la gérance toute sa confiance, affirmant qu'il sera toujours prêt à rendre service si l'occasion s'en présente. Enfin, il adressa ses remerciements bien mérités aux inspecteurs, ajoutant que c'est avec un profond regret qu'il voit M. Pierre Frossais quitter les Caisses Populaires: "Nous avons reçu de lui en maintes occasions des services inestimables." L'orateur termina en souhaitant à tous et chacun "toute la chance possible dans l'avenir."

L'orateur suivant fut M. Frossais, qui commença ses remarques en félicitant la Caisse Scolaire Elémentaire: "Vos membres sont nos membres de demain, dit-il. Ils seront notre survivance." Puis il se dit heureux des succès de la Caisse Populaire, il remercia les membres d'être venus si nombreux à cette assemblée annuelle: "St-Jean-Baptiste a cette réputation d'attirer de nombreux participants à ses assemblées annuelles. C'est là un signe que vous vous intéressez à votre Caisse." Il fit ensuite allusion à sa retraite, disant que le gouvernement lui a demandé de donner encore au moins trois mois de son dévouement. Il ajouta ensuite plusieurs exemples d'achat à crédit ou à terme, et des intérêts souvent très élevés que l'on paye alors sans s'en rendre compte, soit de 9 pour cent à 24 pour cent et même 25 pour cent.

Ces paroles de MM. Marion et Frossais reçurent les plus chauds applaudissements. Puis le président de l'assemblée présenta M. Olivier Beaudette, assistant propagandiste à la Centrale et au C.C.M., qui, à cause de l'heure tardive, se contenta de parler de la Caisse Scolaire. Il présenta donc ses félicitations aux deux Caisses, Populaire et Scolaire, disant à ses auditeurs qu'ils ont raison d'être fiers de leurs caisses, mais non d'être "orgueilleux". Rappelant que le but premier est d'encourager l'enfant à épargner et à mettre son argent de côté, et qu'ensuite il faut savoir s'intéresser aux autres; il parla du devoir des parents et des enfants en se servant de quelques exemples éminemment pratiques que l'assemblée sembla bien comprendre et fortement apprécier.

M. Arthur Barnabé, président du C.C.M., présenta aussi ses compliments aux sociétaires de St-Jean-Baptiste. Puis Mgr Lapointe, curé, se dit heureux de voir une aussi nombreuse assemblée et de vrais résultats obtenus durant l'année. Il souhaita que cela continue, et remercia M. Frossais, lui offrant ses meilleurs souhaits à l'heure de sa retraite, ainsi que l'ex-gérant M. Siméon Marion.

L'assemblée se termina par un bon goûter, chacun disant: "c'est une de nos meilleures assemblées".

N.-D.-de-Lourdes

Conseil du village

A sa dernière réunion, sous la présidence de S.H. le maire Marcel Roch, le conseil du village adopta les points suivants: paiement de la cotisation de $10 à l'Union des Municipalités; remise de $6 au conseiller A. M. Dupasquier pour représentation et dépenses lors d'une assemblée tenue à Somerset; remise de $21 à A. M. Dupasquier et de $3 au maire Roch pour dépenses de voyage auprès du département des travaux publics à Winnipeg; paiement des chèques 251 à 262; paiement de la prime "médicale" et d'hospitalisation du secrétaire-trésorier, M. André R. Fouasse, au lieu d'un plan d'assurance-pension.

Recettes: licence, $10; commission des services hospitaliers du Manitoba, $87.36; marchandise Westeel retournée, $18; taxes, $22.68; ciment vendu, $7.25.

Dépenses: payés à Underwood McLellan pour frais d'ingénieurs pour déterminer le courant d'eau menant au nord du village, $370; salaires du secrétaire-trésorier et du concierge, $125; soufflage de neige, $108; salaire et dépenses du constable, $63.20; générale, $10; délégations, $9; octrois à la patinoire, $50; milles parcourus en voyage, $21; bureau, lumière et chauffage, $62.

Ste-Geneviève

Activités paroissiales

Le dimanche 14 mars aura lieu une partie de cartes, suivie d'un bingo avec gros lot de $120.00 en 54 numéros. Que les amis des paroisses voisines viennent nombreux encourager la paroisse de Ste-Geneviève.

Le vendredi soir 12 mars, à la salle paroissiale, il y aura une assemblée de tous les paroissiens de Ross et de Ste-Geneviève afin d'expliquer le renouveau liturgique. Venez en grand nombre.

Caisse Populaire

Le lundi 1er mars avait lieu, dans la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Après la prière et un mot de bienvenue du président de l'assemblée, M. Joseph Desrosiers, on procéda à l'agenda. Les présidents des différents comités lurent leur rapport qui étaient très encourageants.

MM. Joseph Chabalier et Olivier Beaudette, présents à l'assemblée, expliquèrent les principaux points d'une Caisse Populaire.

Il y eut ensuite élection des officiers. Les différents comités se composent comme suit: direction, Joseph Bourgouin, président, Roger Tétreault, Charles LeGal, Joseph Desrosiers et Alfred Gauthier, qui remplace Alphonse Duhamel sortant de charge; comité de crédit, Louis Fiola, président, Ernest Desrosiers et Raymond Tétreault, remplaçant Léo Lansard; comité de surveillance, Claude Lansard, président, Mmes Raymonde Tétreault et Sauveur Desrosiers. Mme René Desrosiers remplacera son mari à la gérance, ce dernier ayant dû démissionner.

M. l'abbé Louis-Philippe Jean, curé, adressa aussi la parole et demanda à tous et chacun d'encourager la Caisse pour le plus grand bien de tous.

Avant de se séparer, un goûter fut servi. Une part de $5.00 fut gagnée par M. René Desrosiers.

St-Jean-Baptiste

Décès de M. Vermette

Le 3 mars, M. Wilfrid Vermette, après une longue maladie, rendait paisiblement son âme à Dieu, entouré des membres de sa famille. Il était âgé de 90 ans. Arrivé au Manitoba dès son bas âge, il demeura toute sa vie dans la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Avec M. Vermette disparaît un bon père de famille, un excellent citoyen, un fervent chrétien et un vieillard bien sympathique.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église le vendredi après-midi. Le service fut chanté par Mgr H. Lapointe, curé, et l'enterrement suivit au cimetière paroissial.

La quête fut faite par les petits-fils du défunt, MM. Léon Jobin et Léo Sabourin. Les porteurs étaient ses autres petits-fils, MM. Albert et Adonias Duval, Jos. Lavallée, Camille et Marcel Vermette et Don Gray.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Donat, Joseph et Louis, de St-Jean-Baptiste, Léon, de St-Norbert, Emmanuel, de St-St-Boniface, et Albert de Montréal; trois filles, Mme Louis Duval (Anna), Mme David Vermette (Berthe) et Cécile; 11 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants. Son épouse, née Rose-Délima Sabourin, l'a précédé dans la tombe en 1952.

Remerciements

La famille éprouvée désire remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Vermette, soit par offrandes de messes, visite au salon mortuaire ou assistance aux funérailles.

Baptêmes

Le 22 février: Bruno-Joseph-Hubert, fils de Bernard Sabourin et de Claudette Parent. Parrain et marraine, M. et Mme Renald Parent, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 février: Onil-Joseph-Hubert, fils de M. et Mme Paul Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Fillion, oncle et tante de l'enfant.

Carnaval

Comme le dit la chanson, le carnaval est déjà chose du passé. Avec la belle température ce fut un vrai succès. Un gros merci à tous ceux et celles qui ont donné librement de leurs temps; il y eut beaucoup de coopération ce qui est très encourageant pour les organisateurs. Les détails paraîtront dans le journal de la semaine prochaine.



De gauche à droite l'on voit dans cette photo les officiers de la Caisse d'Epargne Scolaire de Letellier: Mlle Y. Desautels, adulte responsable, Carmen Cadieux, Dale Evans, Evangéline Kowalski, Catherine Park, Doreen Cadieux et Paul Barnabé. Ils sont dévoués, compétents, toujours souriants.

Les sociétaires de Letellier sont fiers de leurs Caisses populaire et scolaire

LETELLIER — Les sociétaires de la Caisse populaire tinrent leur 20e assemblée annuelle, dans la salle "Mémoriale", le mardi soir 23 février à 8 h., suivant un programme semblable à ceux de toutes les autres réunions de Caisses à travers le Manitoba français.

M. Denis Fortier présenta le rapport du bureau de direction, rapport optimiste, car la Caisse a enregistré en 1964 une augmentation réelle de $11,000, un accroissement de 12 nouveaux membres, un chiffre d'affaires de $2,450,000, accordé un boni de 3.7 pour cent etc. Quant à la Caisse Scolaire, elle a gagné le 2e concours d'épargne et reçu un trophée.

Les membres du comité de crédit se sont réunis 22 fois pour étudier 76 demandes d'emprunt et un nombre assez considérable de contrats de délai, selon le rapport lu par M. Joseph Dupuis, président. Les 76 prêts accordés se répartissent ainsi: 4 prêts-épargne, $8,500; 6 prêts hypothécaires, $35,120; 67 prêts ordinaires, $116,834; 5 contrats de délai et 2 retardements. Ce qui fait une somme totale de $202,-439.



M. Arthur Barnabé, président du C.C.M., est le dévoué gérant de la Caisse Populaire de Letellier.

Les trois membres du comité de surveillance, MM. Henri Damphousse et Antonio Bouchard et Mme Fernande Dupuis, sont plus que satisfaits de leur travail et de ses constatations.

Le rapport financier fut présenté par M. Arthur Barnabé, gérant, qui est aussi le président du Conseil Manitobain de la Coopération. L'actif est maintenant de $305,838.58; le résultat des opérations en 1964 fut de $23,902.21; les recettes-dépenses, tout compris, furent de $1,257,-173.63 en 1964 et, depuis la fondation, de $5,915,031.68.

Les officiers pour l'année 1965 sont: Direction: Eugène Houle, Denis Damphousse, Gilbert Fontaine, Hervé Barnabé et Aimé Dansereau; Crédit: Joseph Dupuis, Roger Gauvin et Antoine Loiselle; Surveillance: Henri Damphousse, Fernande Dupuis et Claude Arcand.

La Caisse d'Epargne Scolaire a rapporté en 1963-64 la somme de $1,623.73 avec 79 membres sur 116 élèves, a mérité le 2e trophée du concours de l'épargne, et ses officiers 1963-64 étaient les suivants: Gérald Leclair, président, Dale Kreithz, gérant, Paul Barnabé, gérant-adjoint, Marjolaine Arcand, secrétaire, Marie Branconnier et Carmen Cadieux, surveillantes, Mlle Y. Desautels, responsable.

St-Norbert

La L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert tint une courte réunion, le 3 mars, après la messe de 7 h. 30, suivie d'un très intéressant film sur le cancer qu'a apporté Mme Crust. Le Dr Crust était aussi présent pour répondre aux questions posées par les dames, hommes et élèves de l'école secondaire qui étaient présents.

Merci à Mme Crust et au docteur qui ont bien voulu expliquer ce qu'est le "Cancer", ainsi qu'aux personnes qui se sont jointes à la Ligue afin de s'instruire davantage sur cette maladie.

La prochaine réunion, très importante à cause des élections, aura lieu le mercredi 7 avril. La Ligue espère voir tous les membres et avoir l'appui de tous à cette réunion annuelle.

Un mot d'ordre pour le temps du carême est d'assister à la messe au moins une fois la semaine, en plus du dimanche, et de pratiquer la pénitence.

Bingo

La deuxième partie de bingo, organisée pour venir en aide aux Scouts et aux Jeannettes de St-Norbert, a encore une fois été un succès.

Le $100.00 n'a pas encore été gagné. La gagnante du $10.00 fut Mme Camille Dorge. Le prix d'entrée alla au jeune garçon Grégoire.

N'oublions pas de venir à l'autre partie de bingo dimanche prochain pour gagner le $100.00. Le bingo des Scouts et des Jeannettes aura lieu le 14 mars au sous-sol de l'église de St-Norbert. Bienvenue à tous.

Ste-Agathe

Assemblée annuelle

Le mardi 2 mars, l'assemblée annuelle de la Coopérative du district de Ste-Agathe avait lieu dans la salle des Vétérans.

MM. Mike Philipp et Maurice Gauthier, de la Fédération des Coopératives du Manitoba et orateurs invités, donnèrent les différents rapports des activités financières de la Coopérative locale pour 1964.

Pour diverses raisons on a dû changer de gérant au cours de l'année, ce qui n'a pas aidé à l'administration; cependant, on s'achemine vers des affaires plus progressives.

Présentement, M. Léon Courcelles agit comme gérant temporaire. Il y eut élection des directeurs, dont voici les résultats: MM. Hilaire Gratton, président, Gaston Brémeault, secrétaire, François Palud, Henri St-Onge, Donat Alarie, Léon Courcelles et Auguste Gauthier, élu pour un an pour finir le terme de feu Edmond Lemoine.

L'assemblée s'est terminée agréablement par un goûter servi par Mmes Léon Courcelles et Thérèse Lemoine.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de M. Landry

Le mercredi 3 mars, M. Roland Landry est décédé à l'hôpital général de Ste-Rose-du-Lac, après une longue maladie. Il était âgé de 60 ans.

Le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, chanta la messe de Requiem le samedi 6 mars. Les porteurs furent six neveux du défunt, MM. A. Desjardins, J. Broog, J. Chaput, R. Landry, N. Landry et J. Roche.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Caroline Roussin; cinq fils, Edouard, Joseph, Louis, Jérôme et Lionel, tous de Dryden, Ont.; trois filles, Doralice (Mme Jos. Bernard), de Winnipeg, Lorraine (Mme Henri Bernard), de Vancouver, et Louise (Mme Ruben Breland), de Winnipeg; sa mère, Mme Vitaline Landry, de Ste-Amélie; une soeur, Mme André Morrisseau, de Ste-Amélie, et un frère, Octave, de Manitou Wedge, Ont.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Carnaval

Le dimanche 7 mars avait lieu le carnaval de glace. La parade débuta à 1 h. 30 comme prévue et suivit son parcours habituel, partant de l'école élémentaire pour se rendre à l'hôpital, puis par la rue centrale vers la patinoire. Il y avait six chars allégoriques représentant les comités suivants: les Dames Auxiliaires de l'hôpital, la Ligue des Femmes Catholiques, les Lions, le Conseil des Etudiants, les Chevaliers de Colomb et le Comité de la patinoire. Les juges accordèrent le premier prix au char des Chevaliers de Colomb, le 2e à la Ligue des Femmes Catholiques et le 3e au Conseil des Etudiants.

La reine du carnaval fut Mlle Charlene Valcourt, tandis que les princesses furent Mlles Raymonde Maillard, Jeannette Delorme et Jeanne Jacob.

La température était idéale pour une parade, mais ne favorisa pas les courses en patins, ni la partie de gouret qui devait avoir lieu entre les jeunes de 12 ans et moins. Les organisateurs, MM. Bill Ryder et Gordon, avec l'aide du maître de cérémonies, M. Auguste Arnal, remplacèrent les courses en patins par d'autres courses permettant ainsi aux jeunes de se divertir. Puis vinrent deux parties de ballon-balai entre deux équipes de jeunes filles, puis d'hommes.

C'est dans une occasion comme celle-ci qu'on réalise la nécessité d'une patinoire couverte à Ste-Rose. Félicitations aux organisateurs de cette activité annuelle.

Bibliothèque régionale

Rapport de la circulation des livres pour le mois de février à la bibliothèque de Ste-Rose et de ses deux branches, Laurier et Ste-Amélie:

Ste-Rose: Livres français 273; livres anglais 1,093; total 1,366.

Laurier: livres français 148; livres anglais 144; total 292.

Ste-Amélie: livres français 86; livres anglais 83; total 169.

Grand total de livres en circulation en ce mois aux trois bibliothèques: 1,827.

Liste de nouveaux livres: "L'autre amour", par Rose Dardennes, "Routes et l'aventure", par Maurice Genevoix, "Foyers en marche", par Claude Prudence, "Aventures extraordinaires" d'Arsène Lupin, par Leblanc, "Il était une fois une rivière", par Vérité, "La Forêt et ses bêtes", par Vérité, et "La Biche Noire", par Guillot.

Lorette

Partie de cartes

Les gagnants de la partie de cartes du dimanche 28 février, organisée par les paroissiens du district sud de Lorette, furent les suivants: premiers et deuxièmes prix pour hommes, MM. Gérard Cournoyer et Paul Verschère; pour dames, Mmes Damase Dupuis et Collin McDougall. Les prix de loterie allèrent à M. Albert Lebleu, de Woodridge (lampe électrique), Mme Florent Sarrasin (couverture), Mme Thuribe Ross (panier de provisions), Mlle Lorraine McDougall (pouf) et Mme Alexina Manaigre (brique de 10 livres de fromage); le prix d'entrée, à Mme Ben Crewson et Mme Rhéal Roy (vestiaire).

M. Denis Dorge agissait comme maître de cérémonies et remercia les généreux donateurs et ceux qui se sont rendus pour les encourager.

La prochaine partie de la série sera annoncée sur La Liberté et le Patriote.

Une soirée de chants par les Intrépides un dimanche soir est promise aussi. Alors ce journal vous donnera des détails plus précis.

Plan d'Assurance

Le mercredi 3 mars, M. Percy Ford, de Winnipeg, est venu expliquer aux fermiers le Plan d'Assurance de Récoltes, tel que rédigé par le département de l'Agriculture, en coopération avec le Conseil municipal. M. Cliff Webber appuya sur la nécessité de faire analyser le terrain à différents endroits sur chaque partie de terrain d'un fermier. Ceci est très important pour savoir quelle quantité d'engrais chimique il faut y mettre.

Soirée d'amateurs

Jeudi soir, un nombre imposant d'environ 300 personnes ont assisté à une représentation de soirée d'amateurs au gymnase de l'école secondaire, sous la direction du Club Anna-Maria. On a pu constater qu'il y a plusieurs talents variés, soit pour le chant, la musique, la déclamation et la saynète.

M. Léo Beaudoin, président du Conseil étudiant, donna le rapport de la campagne de bonbons qui leur permit de ramasser l'argent requis pour l'achat de rideaux au théâtre du gymnase. Des prix de $5.00 furent alloués aux meilleurs vendeurs. Il ajouta des remerciements à tous ces jeunes étudiants et à la principale, la Rév. Sr Farmer, pour avoir eu l'initiative d'organiser une telle vente.

Mme Ben Crewson, présidente du Club Anna-Maria, remercia tous les acteurs, musiciens et autres, ainsi que les personnes qui se sont rendues pour les encourager. Le profit sera employé pour leurs activités et pour la J.E.C.

Retraite conjugale

Quatre couples de la paroisse, MM. et Mmes Louis St-Mars, Guy Tétreault, Alfred Desmarais et Maurice Therrien, ont assisté à la retraite conjugale, du 26 au 28 février. Celle des dames aura lieu du 30 mars au 1er avril.

Invitation à toutes celles qui désirent y assister de donner leur nom au comité afin de retenir leur place.

La L.F.C.

Le 3 mars, à la salle paroissiale, avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section française. On comptait 24 dames présentes. M. l'abbé E. Fontaine, curé, ouvrit l'assemblée par la prière à 8 h. 30 précises.

Il n'y eut pas de lecture du procès-verbal, vu l'absence de la secrétaire. Une lettre de Mlle Blais, traitant des préparatifs du Conseil diocésain, qui aura lieu à Letellier en juin, et des buts de la Ligue, fut lue.

Les présidentes des différents comités donnèrent un compte rendu de leur travail et semblent actives à leurs tâches. Il y a déjà des dames qui ont aidé aux nombreuses familles en tricotant des bas et des mitaines pour les enfants. D'autres ont raccommodé du linge. Elles seront prêtes à le faire encore, s'il y en a d'autres dans le besoin. Elles n'ont qu'à s'adresser à Mme Denis Bohémier, présidente du comité d'action sociale.

L'aumônier fit voir ce dont il aurait besoin pour le culte de l'église paroissiale. Il suggéra aussi de faire quelque chose pour venir en aide aux missions du Brésil, qui comprennent trois ou quatre paroisses, sous la direction de Son. Exc. Mgr M. Baudoux.

La prochaine réunion aura lieu le 7 avril. Mme Dorge suggéra l'ajournement, qui fut suivi de la prière.

Carnaval

Les paroissiens de Lorette vous invitent à venir prendre part à leur carnaval les 12, 13 et 14 mars à l'aréna de ce village.

Il y aura de quoi divertir tout le monde, jeunes et vieux, petits et grands. On promet un grand succès.

En plus, il y aura une danse à la salle paroissiale, le samedi soir 13 mars, et un couronnement de la Reine, dimanche soir à 9 h. 30, à l'aréna.

Bienvenue à tous à ce carnaval.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	138	138	138.4	138.6	138.4
C.W no 3—6 rangs	136	136	136.4	136.6	136.4
Fourrage no 1	125	125	125.4	125.6	125.4
Fourrage no 2	124.4	123.4	124	124.2	124
Fourrage no 3	120.4	120.4	121	121.2	121
SEIGLE —					
C.W no 2	125⅛	125⅞	126.2	127⅛	127
C.W no 3	121⅞	122⅛	122.4	123.6	123.4
C.W 2 rej.	121⅞	122⅞	122.6	123⅛	123.4
C.W no 4	107⅞	108⅛	108.4	109.4	109
Ergot	106⅞	107⅛	107.4	108.4	108
Sur voie net	125.4	126	126⅞	127.4	127⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	313.2	312.4	311.2	313.4	314.8
Mai	313	312.6	312.6	314	315.6
Juillet	303⅞	304⅛	305.4	308.6	310.6
Novembre	263	262.4	261⅛	261	263
AVOINE —					
Mai	83	83	83	83	82⅞
Juillet	82⅛	82⅛	82⅛	82.2	82⅛
Octobre	81⅛	81.2	81⅛	81.2	81.4
Décembre	81	81	81	81	81
ORGE —					
Mai	129	129	129.4	129⅛	129.4
Juillet	127.4	127⅞	127.6	127.6	127⅞
Octobre	124.4	124.2	124⅞	124.2	124.2
Décembre	124	124	124	124	124
LIN —					
Mai	328⅛	329⅛	329⅞	330.2	330.6
Juillet	330.6	332.2	332.2	333⅛	333⅞
Octobre	326.4	327.4	327.6	328.6	329.2
Décembre	324.6	324.6	325.2	325	326
SEIGLE —					
Mai	128⅞	129⅛	129.4	130.4	130
Juillet	130⅞	130.6	131⅛	132	131⅞
Octobre	131.6	132.4	132.6	133.6	133.4
Décembre	131⅞	131⅞	131⅞	133⅛	133⅛

(Pour la semaine du 1er au 5 mars 1965)

Un grand bazar à l'Assomption, Transcona, le mercredi 17 mars

TRANSCONA — Le bazar paroissial de Notre-Dame de l'Assomption aura lieu le mercredi 17 mars dans l'auditorium de l'école, 609, rue Léola.

Mme A.-M. Monnin, de St-Boniface, présidera à l'ouverture qui aura lieu à 2 h. p.m.

Les personnes en charge des différents comptoirs seront: tombola, Mme E. Grégoire; loterie (radio transistor), enfants de l'école; prix d'entrée (panier de provisions), Mme F. Lécuyer; couture, Mmes U. Lamoureux et A. Fréchette; articles de fantaisie, Mme A. Wesa; pâtisseries, Mme M. Jetté; bonbons, Mme G. Carney; liqueurs et "hot dog", Mmes A. Bédard et H. Jubinville; boîtes-surprises, Mme N. Proulx; éléphant blanc (linge usagé pour enfants), Mme C. Bourgeois. Mme O. Lamoureux sera en charge de la cuisine.

Le thé sera servi dans l'après-midi et, dans la soirée, Mme E. LaFlèche sera l'hôtesse. Comme divertissement, Mme T. Horinek tirera la bonne aventure (feuilles de thé).

Le souper sera servi de 5 h. à 7 h. p.m. Les hôtesses seront Mmes J. Senez et A. Comeault. Durant la soirée il y aura jeux d'adresse, sous la direction du Club St-Paul, présidé par M. R. Lambert.

Le bingo est organisé par le Club Assomption et sera dirigé par M. U. Lamoureux. Ce bazar est sous l'habile direction de Mlle Hélène Blais.

Cordiale bienvenue à tous.

Isle-de-Chênes

Baptêmes

Le 28 février: Denis-Jacques-Joseph, fils de Laurent Brûlé et de Lilliane Nadon, né le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Comeau.

Le 28 février: Marcel-Louis-Joseph, fils de Louis Laurendeau et de Dolorès Beauchemin, né le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Oswald Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Hockey

Le vendredi 5 mars, Isle-de-Chênes rencontra St-Malo à l'aréna de St-Pierre dans une partie pour la coupe Molloy B. Isle-de-Chênes a subi une défaite en comptant 4 buts contre 8 pour St-Malo. Gilbert Dumontier a eu l'honneur de déjouer le gardien de buts trois fois, tandis que Marcel Leclaire compta un but. Roger Petit, gardien de buts, a joué une très bonne partie, mais n'a pas été assez protégé. Le directeur n'est pas fier des vingt minutes de punitions qu'ont eues les joueurs. Encourageons ce dernier en jouant honnêtement et proprement.

Le samedi 6 mars durant l'après-midi, il y eut un tournoi entre les clubs de Niverville et d'Isle-de-Chênes. Les Elks ont remporté la victoire en comptant 4 buts contre 1 pour Niverville. Ont compté chacun un but: G. Dumontier, Raymond Dumaine, Paul St-Laurent et R. Brown.

Durant ce temps, Landmark remportait une victoire 1 contre 0 pour Kleefeld.

Durant cette soirée, Isle-de-Chênes a rencontré Landmark pour connaître les vainqueurs. Isle-de-Chênes fut défait en comptant 4 buts contre 6 pour ses adversaires. Ron Brown a déjoué le gardien de buts deux fois, tandis que G. Dumontier et M. Leclaire ont compté chacun un but.

Centre de prédication de retraites communautaires

SHERBROOKE — Vient de s'ouvrir un Secrétariat Canadien du Centre International Pie XII, ayant pour but la prédication de retraites communautaires au clergé, communautés religieuses et groupes de laïcs. Cette fondation est rattachée au Centre International Pie XII pour un monde meilleur, à Rome, dont le directeur est le R. P. R. Lombardi, S.J.

La formule des retraites communautaires, déjà expérimentée dans plus de 25 pays, veut être, parmi tant d'autres, un instrument efficace au service de toute l'Eglise pour diffuser et opérer, avec la grâce de Dieu, la réforme individuelle et collective telle que le Concile Vatican II le réclame pour tous les chrétiens.

Les soirées dansantes de l'abbé Hoogeven

"Ouvrier étranger", venu de Hollande, il cherche à exercer son influence sur la jeunesse "existentialiste".

BONN — (Service de Presse "Inter Nationes") Une fois par semaine, le bar 'La strada", à Oberhausen dans la Rhur, a un maître de maison spécial et des hôtes particuliers: tous les mardis soir, ce sont des jeunes qui se bousculent devant le paysage du Tessin (en papier mâché) à la place du public ordinaire. Leurs twists ou leurs madisons, dansés sur une petite piste, ne sont interrompus que par des numéros présentés par des artistes connus comme, par exemple Ralf Bendix ou Paul Kuhn. Le maître de maison n'est pas barman de profession, c'est un abbé hollandais, le Père Bartholomaus Hoogeven. Plein d'entrain il circule d'une table à l'autre, salue dans un allemand, charmant par ses imperfections, les vieilles connaissances et les nouveaux amis, court au microphone pour annoncer un artiste et invite à une discussion qui se tient autour d'une table près du bar.

Cette activité vespérale de l'abbé hollandais a provoqué les sentiments et les réactions les plus divers, allant de l'approbation enthousiaste aux préoccupations les plus sérieuses, parmi les responsables du travail de la jeunesse catholique d'Oberhausen, de Duisburg et de Mülheim. Il est venu en 1963 à Oberhausen, "prêté" par l'évêché d'Arnhem et, comme il le dit lui-même, pour travailler comme "ouvrier étranger" dans la Rhur. Il y est chargé de s'occuper des jeunes, habitant dans des homes.

Au cours de ces deux ans, l'abbé Hoogeven a fourni un travail assez impressionnant, du moins en ce qui concerne le nombre de jeunes qu'il a réussi à contacter: actuellement il fait parvenir à plus de 16,000 d'entre eux, habitant dans les trois villes mentionnées, un programme leur offrant, chaque mois, plus de 70 réunions du soir. Le "Pont", tel est le nom donné par l'abbé Hoogeven à son organisation, se caractérise par le fait qu'en réalité elle n'en est pas une: le "Pont" doit devenir peu à peu pour les jeunes catholiques un point de rencontre, permettant de se retrouver sans formalisme et de reprendre contact, sans qu'on y soit obligé, avec des jeunes gens ayant les mêmes idées, telles sont les vues exposées par l'abbé dans son programme. Il déclare à ce sujet: "La plupart des jeunes n'ont plus la détente nécessaire pour écouter des exposés ou des discours; ils mènent une vie de travail passablement monotone dans les usines et les bureaux. Si on leur demande: "Pourquoi aimez-vous tellement danser?" ils répondent sans cesse: "Monsieur l'abbé nous voulons nous détendre, nous voulons avoir vraiment du mouvement. Toute la journées, nous sommes sous pression".

On remarque bien, lorsque l'abbé Hoogeven parle de son activité, que c'est un sujet qu'il eut à traiter souvent et qu'il s'est fait des idées bien précises sur elle; c'est ainsi qu'il déclare: Je ne voudrais pas dire que nous devons construire des homes; il y en a déjà partout. On peut très bien louer quelque part un local. L'important est que les jeunes soient ensemble, que l'atmosphère soit agréable et qu'ils puissent se distraire d'une façon plaisante. La réaction à ces idées est typiquement allemande: on veut aussitôt construire. Moi, je crois que sur ce point il faut penser un peu d'une façon existentialiste: les jeunes veulent être, un jour, à un endroit et, un autre jour, ailleurs. Ils sont romantiques et aiment rêver, ils ont besoin d'un peu de clair-obscur".

Si on lui demande quels résultats le "Pont" a réalisés dans la direction de conscience, l'abbé répond: "Lorsque les jeunes gens se rencontrent dans le "Pont", ils y trouvent toujours un prêtre ainsi que des membres de l'action catholique qui leur manifestent leur amitié et qui, pour l'un ou l'autre, sont peut-être l'indication qu'ils rencontrent dans ce milieu, l'Eglise.

Lorsqu'un prêtre est présent à ces réunions, un jeune homme qui ne va peut-être jamais à l'église ou seulement à Noël, rencontre alors le Christ, ce Christ qui s'est également adapté à son temps sans créer des institutions, sans élaborer des programmes de formation et sans faire de grands discours — il était simplement présent et il parlait. D'ailleurs, un abbé Pierre, un Charles de Foucault et tous ceux qui ont plongé dans cette atmosphère "existentialiste" n'ont voulu qu'être présents dans ce milieu et y représenter le Christ".

Lorsqu'on lui objecte qu'il détruit l'action sur la jeunesse dans le sens traditionnel du mot, il dit: "C'est un fait que nombre de jeunes ne sont plus touchés par ces organisations. Personnellement, je considère le mouvement de la jeunesse comme constituant une communauté d'élite et comme tel je pense qu'il est absolument indispensable; c'est une troupe d'élite qui, sans cesse, entreprend de former des catholiques mûrs pour l'apostolat. Mais à côté d'eux, il existe 70 à 90 pour cent des hommes qui ne sont pas touchés par ce mouvement de la jeunesse, surtout des jeunes qui ont plus de dix-huit ans. Et c'est là le but propre du travail du "Pont": attirer et intéresser ce groupe de jeunes, sans travail de formation: le "Pont" est un mouvement voulant créer une atmosphère de bien-être et de camaraderie. Cependant, le "Pont" devrait sans cesse attirer l'attention sur le mouvement de jeunesse. D'un autre côté, je voudrais souligner que j'aimerais avoir à ma disposition des noyaux formés par les membres du mouvement de jeunesse et qui m'aideraient dans mes tâches".

A quel point, cependant, l'opposition faite par ceux qui critiquent les méthodes de l'abbé Hoogeven est sans rémission, un fait, qui s'est passé au début de l'avent, le souligne. L'abbé avait espéré que l'évêché d'Essen lui faciliterait son travail en lui accordant l'autorisation de continuer les soirées dansantes même pendant le temps "réservé" de l'avent. Un compromis fut choisi: les jeunes du "Pont" de l'abbé Hoogeven pourraient danser, toutefois ces réunions ne pourraient avoir lieu que dans les homes et seulement pour ceux qui y habitent. L'abbé déclara à la suite de cette décision qu'il ne pourrait empêcher aucun de ses amis d'y participer, même s'ils n'habitaient pas le home en question.

Vient de paraître

LA VIE RELIGIEUSE DANS L'EGLISE DU CHRIST

par l'Assemblée des Supérieurs Majeurs de Belgique

Plus que jamais l'attention de l'Eglise est fixée sur ce qui est essentiel, non seulement en matière de foi, mais aussi en ce qui concerne la pratique de la vie chrétienne. On veut saisir l'idée fondamentale qui donne un sens à la diversité des manifestations de la vie religieuse. On insiste sur une justification bien fondée sans s'encombrer d'un apparat scientifique trop lourd.

C'est dans cet esprit que le catholique moderne s'interroge sur le problème de la vie en religion.

L'assemblée des supérieurs majeurs de Belgique est d'avis que ce désir ne pouvait être négligé. C'est pourquoi elle a donné ordre à la Commission pour l'Etude de la Vie Religieuse érigée en son sein, de composer un ouvrage répondant aussi largement que possible à ce besoin. Les membres de cette commission ont par leur travail acharné et persévérant, mené cette entreprise à bonne fin.

On trouvera dans cet ouvrage des éditions Desclée de Brouwer le résultat de son travail.

Puisse ce livre susciter l'intérêt le plus vif auprès des prêtres et des laïcs.

Un volume broché — 13 x 20 cm — 416 pages. En vente chez les bons libraires.

Un démenti du Père Pio

FOGGIA (CCC) — Le Père Pio da Petralcina, capucin du couvent de San Giovanni Rotondo, a communiqué à la presse italienne la déclaration suivante:

"Depuis quelque temps, la presse publie des nouvelles fantaisistes sur ma situation, comme si j'étais l'objet de coercition et de persécution de la part des autorités ecclésiastiques. Devant Dieu, je sens le besoin et le devoir de déplorer ces nouvelles qui sont fausses et de déclarer que je jouis de la liberté en mon ministère et que je ne connais ni ennemis ni persécution.

"Au contraire, je suis heureux d'affirmer publiquement que je trouve dans les supérieurs de mon Ordre et dans les autorités de l'Eglise, compréhension, réconfort et protection et que je n'ai besoin d'autres protecteurs et ses représentants légitimes.

Je déclare, en outre, que la revue "Franciscus", éditée à Paris, n'a jamais eu de moi l'autorisation pour une publication quelconque et qu'elle n'a rien à voir avec l'oeuvre "Maison du soulagement de la souffrance" dont seul, avec l'aide de Dieu et des bienfaiteurs, je suis le fondateur."

A Radio-Canada



RAYMOND CHARETTE, symbole de compétence et d'impartialité sur nos ondes

par Pierre DALLAIRE

Officiellement, Raymond Charette est annonceur à Radio-Canada. Cela veut dire que, doué d'une excellente voix radiophonique et d'une élocution parfaite, il a comme tâche de présenter des émissions de radio et de télévision.

En pratique, son travail est beaucoup plus exigeant et spécialisé. Depuis plusieurs années déjà, sa carrière s'est orientée dans un sens qui fait aujourd'hui de lui l'arbitre par excellence des débats les plus épineux, l'animateur des "grands soirs" et le modérateur des émissions qui exigent le plus de doigté et de diplomatie. Il va sans dire qu'il a atteint ce sommet après de longues années de travail acharné, grâce à un sens peu commun du travail bien fait et grâce aussi à une probité à toute épreuve.

Le point tournant de sa carrière, celui du moins qui, pour la première fois, a attiré sur lui l'attention et l'admiration de centaines de milliers d'auditeurs et de téléspectateurs a été, au printemps 1962, la célèbre confrontation entre deux grands adversaires politiques: messieurs Jean Lesage et Daniel Johnson, sur les ondes de Radio-Canada. On se souvient de l'habileté et de l'autorité avec lesquelles Raymond Charette a dirigé le débat entre les deux hommes et les a obligés à observer à la lettre les règlements établis à l'avance avec leur assentiment. L'ascendant de l'animateur sur eux pendant cette heure surchargée de "suspense" a fait époque à la télévision canadienne.

Tous pour un

Il n'est pas surprenant, alors, que Radio-Canada ait fait appel à Raymond Charette lorqu'il fut question d'inscrire à l'horaire le jeu-questionnaire "Tous pour un". Si cette émission exige de vastes connaissances de la part des concurrents, elle requiert également une préparation méticuleuse de la part de l'animateur. Raymond Charette l'admet, mais il insiste aussitôt sur le fait que le scripteur (Jean-Louis Roux) et les réalisateurs (Jean Saint-Jacques et Jean Dumas) travaillent au moins aussi fort que lui.

"La télévision, dit Raymond Charette, suppose au départ un travail d'équipe de tous les instants. Dans le cas de "Tous pour un", Jean-Louis Roux met l'émission dans sa forme écrite, Jean Saint-Jacques et Jean Dumas voient à la mise en place visuelle et moi je m'occupe de la partie parlée.

"En pratique, nous consacrons au moins une centaine d'heures à la préparation de la première émission d'une série sur un sujet donné. A partir du moment où nous choisissons un sujet, où nous en discutons les données avec un spécialiste et où nous recevons les candidats aux concours écrit et oral, nous travaillons une quarantaine d'heures. Après cela, nous nous mettons à lire une foule de documents sur le sujet choisi. Pour ma part, j'ai déjà passé des douzaines d'heures à lire sur microfilm les journaux de l'époque de Louis Riel. Une autre fois, à l'occasion d'une série sur le hockey, j'ai consacré de longues heures à me documenter dans les bureaux du président de la Ligue Nationale, M. Clarence Campbell."

Raymond Charette est un homme très, très occupé; on s'en doute bien! Ceux qui le connaissent, ceux qui travaillent avec lui s'accordent tous sur un point au moins: c'est un homme raffiné, d'une vaste culture et un bourreau de travail pour qui la droiture et l'honnêteté sont des principes sur lesquels il ne cède jamais.

On conviendra que sa présence hebdomadaire à "Tous pour un" ne laisse planer aucun doute en ce domaine.

Premier journal catholique en xhosa

PRETORIA (CCC) — C'est en novembre dernier que le premier journal catholique en xhosa — journal intitulé INTSIMBI (La Cloche) — a été enregistré au Ministère de l'Intérieur, à Prétoria, Afrique du Sud. Il s'agit d'un mensuel de huit pages renéotypé et illustré de dessins. Il contient des nouvelles et des articles sur l'Eglise, les événement religieux et sociaux, les activités catholiques, spécialement celles du laïcat.

Le développement constant des missions dans le Transkei et autres régions où le xhosa est parlé demandait d'urgence la création de ce moyen d'information. La fondation d'INTSIMBI fut décidée par des Africains, membres de la Société du Sacré-Coeur de Jésus, en retraite à la mission de Convent Farm au mois de juin dernier, décision que l'évêque d'Umtata, Son Exc. Mgr Joseph Grueller, C.M.M., approuva sans tarder.

A la tête du nouveau journal se trouvent le Père M. Riedener, C.M.M., et deux prêtres africains du diocèse d'Umtata, les abbés Nicolas Lamba et Thomas Yekiwe. Ce sont les Soeurs du Précieux-Sang de Glen Avent, près d'Umtata, qui l'impriment.

Les Canadiens connaissent mal les missions du Canada

OTTAWA (CCC) — De retour d'un voyage qui l'a conduit dans trois vicariats apostoliques du Canada, le délégué apostolique du Canada, Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli estime que les Canadiens ne s'intéressent peut-être pas suffisamment aux missions canadiennes.

C'est ce qu'il a déclaré au cours d'une interview à Ottawa. "La générosité du Canada pour les missions est bien connue, dit-il. On trouve d'ailleurs des missionnaires canadiens dans toutes les parties du monde. Mais peut-être les Canadiens pourraient-ils sans se désintéresser le moindrement des missions de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie, s'intéresser davantage aux missions difficiles du Nord canadien."

Mgr Pignedoli se demande même si les prêtres et même les laïcs, ne devraient pas prendre leurs vacances dans le Nord et du même coup visiter les missionnaires des hauts vicariats apostoliques du Canada au lieu d'aller à Miami, aux Bermudes ou ailleurs.

Le délégué apostolique a visité récemment les vicariats apostoliques de Whitehorse, de Prince-Rupert et du Labrador. Il visitera cet été les vicariats de la Baie d'Hudson, de la Baie James et du Keewatin. Quant aux vicariats de Grouard et du Mackenzie, il ne les visitera que l'an prochain puisque ceux-ci ont déjà été visités par son prédécesseur, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio. Il se rendra à la Baie d'Hudson en avril, au Keewatin en juin et à la Baie James en juillet.

Mgr Pignedoli affirme qu'il tenait à visiter certains vicariats apostoliques en hiver afin de se rendre compte des conditions difficiles dans lesquelles les missionnaires travaillent. Il ajoute que s'il visite les vicariats apostoliques avant les diocèses, c'est parce que le travail apostolique dans les territoires de missions est plus difficile et que les territoires immenses des vicariats sont très importants pour l'avenir du Canada. Les mines de fer du Labrador, par exemple, comptent parmi les plus riches du monde.

La présence de l'Eglise

Ce qui a frappé le délégué apostolique au cours de sa visite, c'est que dans les vicariats apostoliques l'Eglise est vraiment au centre de toutes les activités humaines. Chaque mission est plus qu'un centre de cathéchèse et de vie sacramentelle. "Les messes, note le prélat, sont bien plus belles dans les missions que dans les villes. Les gens y participent davantage et y chantent plus. A certains endroits, les gens qui veulent communier — et c'est la grande majorité — viennent déposer leurs hosties dans le ciboire placé à l'entrée du choeur, et ils doivent pour cela arriver quelques minutes avant le début de la messe."

Mgr Pignedoli déclare que les gens qu'il a rencontrés sont des gens aguerris et forts parce qu'ils sont habitués à vivre dans des conditions difficiles. Ils sont aussi forts spirituellement et très religieux.

"Le progrès n'est pas opposé à la vie spirituelle, fait observer le délégué apostolique, mais quand les hommes ont une vie facile, ils n'apprécient peut-être pas autant les valeurs spirituelles que ceux qui vivent dans des conditions difficiles".

"Le fait qu'une seule congrégation religieuse, les Oblats, est à l'oeuvre dans ces vicariats apostoliques, donne une solide unité à l'action missionnaire et aux méthodes d'apostolat", ajoute-t-il.

Les missionnaires, note le prélat, sont très unis à leurs gens, et c'est peut-être pour cela que la nouvelle liturgie a été si bien acceptée et que les laïcs sont habitués de prendre des responsabilités.

120 missionnaires laïcs à Prince-Rupert

Les vicariats apostoliques sont pauvres en général, poursuit Mgr Pignedoli, mais ils ont surtout besoin de personnel. Il note au passage avec admiration qu'il y a dans le vicariat de Prince-Rupert, quelque 120 missionnaires laïcs à l'oeuvre et qui ont accepté de consacrer deux ou trois ans de leur vie à ce vicariat, et cela sans salaires. Ces laïcs, qui viennent surtout de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta et de la Saskatchewan, ont entre 20 et 25 ans et accomplissent une tâche remarquable dans les hôpitaux ou dispensaires, les écoles, etc.

Mgr Pignedoli a aussi été frappé par la vie communautaire qui existe dans tous ces territoires de missions. Les immigrants y sont nombreux et c'est ainsi qu'à Kitimat, C.-B., 32 pays sont représentés au sein de la population. Ils deviennent très rapidement des Canadiens et les citoyens ont entre eux des rapports très amicaux. En outre, les rapports entre les catholiques et les protestants sont excellents.

"La vie familiale et religieuse dans les vicariats visités jusqu'ici est très bonne, souligne Mgr Pignedoli. La vie familiale est particulièrement remarquable chez les Indiens; être ensemble est presque une nécessité physique pour eux. Cette vie isolée ne présente pas que des avantages: les boissons alcooliques y sont un danger."

Mgr Pignedoli conclut que les Canadiens connaissent mal leur pays et souligne de nouveau que les prêtres canadiens auraient avantage à aller prendre leurs vacances dans les vicariats apostoliques du Canada.

Le texte sur la liberté religieuse

LYON (CCC) — Interrogé sur les travaux conciliaires, Mgr Ancel, évêque-auxiliaire de Lyon et membre de la Commission doctrinale, a notamment déclaré:

"Il faut bien convenir que le travail intense fourni avait provoqué une réelle fatigue, une certaine tension nerveuse. Le malaise résidait bien plus dans les apparences que dans la réalité profonde.

Prenons le cas de la discussion consacrée à la liberté religieuse et de péripéties qui ont suivi.

Parmi les Pères conciliaires qui souhaitaient voir la discussion et le vote de ce texte, si important, reportés à la dernière session, on devait distinguer trois catégories:

1) — Ceux qui ne voulaient pas que le Concile abordât cette question, parce qu'à leurs yeux on ne doit pas dépasser la manière de voir traditionnelle: c'est-à-dire parler des droits de la vérité seule et de tolérance pour ceux qui se trompent. Les Pères conciliaires de cette catégorie sont en réalité peu nombreux. Un évêque espagnol n'a-t-il pas déclaré officiellement que la plupart de ses collègues d'Espagne ne s'étaient pas associés à la pétition demandant le renvoi de la discussion: 25 seulement l'ont signée sur les 80 prélats espagnols présents au Concile.

2) — Ceux qui estimaient que la discussion et l'adoption immédiate du texte n'eussent pas été régulières ni conformes à la procédure du Concile, parce que le texte qui leur était soumis est assez différent de la rédaction primitive.

3) — Enfin, ceux qui considèrent le texte actuel comme étant encore insuffisant, spécialement sous l'apect historique. Ils ne voulaient pas prendre position en cette fin de session, afin que la rédaction puisse être améliorée.

Si bien qu'un certain nombre de Pères qui auraient tout d'abord désiré le vote de la déclaration se réjouissent finalement que ce vote ne soit pas intervenu.

Et je suis de ceux-là."

"Un cinéma qui corrompt"

ROME (CCC) — Sous le titre "Un cinéma qui corrompt", M. Raimondo Manzini, directeur de "L'Osservatore Romano", dénonce dans ce journal "l'extension de l'obscénité soi-disant artistique sur cette chaire des multitudes qu'est l'écran".

"Le mensonge érotique qui réduit l'homme au sexe et en ignore la personnalité, est distribué aux multitudes dans le silence et dans l'ombre des salles, insultant la réalité de la vie", écrit notamment M. Manzini.

Déplorant le manque de contrôle administratif efficace en Italie, il souligne ensuite: "C'est l'argent que l'on sert, et non la fameuse liberté de l'art. L'argent des industriels sans scrupule, l'argent des producteurs qui apprécient l'art sur les comptes des salles . . . Il y a aussi une loi du silence dans une partie de la critique qui, par habitude, passivité ou intérêt, renonce à sa vraie et noble mission de guide."

A ce propos, la Commission du Cinéma catholique a publié des statistiques sur les films italiens et étrangers projetés en Italie en 1964. Ce "bilan moral" révèle que les films dits "positifs" constituent 46.98 p. c. des projections (47.41 p.c. en 1963); les films avec réserve, 19.24 p. c. (18.53 p. c. en 1963), les films négatifs, 33.78 p. c. (34.06 p. c. en 1963). Les films français projetés en Italie enregistrent une amélioration, le pourcentage des films négatifs étant descendu de 57.63 p. c. à 47.37 p. c., tandis que celui des films positifs est monté de 22 p. c. à 31.57 p. c.

MUNICH (CCC) — Un décret du Saint-Office prévoit que même des étudiants non catholiques peuvent conquérir leur grades universitaires dans des Facultés de théologie catholique.

Les candidats non catholiques au doctorat sont dispensés de l'obligation de la profession de foi catholique, qui demeure prescrite pour les candidats catholiques.

Chronique sportive

Le métier de jockey est un métier plein d'embûches qui fait bien vivre son homme

par Jacques LEMOYNE

Le hasard a voulu qu'au cours d'un court voyage j'aie le plaisir de rencontrer celui qui est considéré comme le meilleur jockey au Canada: Avelino Gomez. Ce Cubain de 114 livres s'est mérité ce titre de meilleur jockey du pays depuis qu'il a dominé la liste des meilleurs jockeys d'Ontario huit saisons d'affilée et depuis son magnifique retour sur les pistes de Vancouver après une aventure assez sordide qui faillit mettre un terme à sa carrière. Employé de Casino dès l'âge de 12 ans, Gomez voit soudain les Etats-Unis s'engager dans la deuxième guerre mondiale et les touristes américains désertent une première fois l'île de Cuba. Le Casino ferme presque ses portes et on invite Gomez à se trouver du travail ailleurs. Il tâte un peu de la boxe, mais décide que ce n'est pas pour lui. Il s'intéresse aux chevaux, devint groom dans une écurie, monte une fois ou deux pour s'apercevoir qu'il ne connaît pas son métier, continue comme garçon d'exercice et aboutit à Mexico où commence sa carrière. Il lui faudra moins de six mois pour quitter les rangs des apprentis et remporter 100 victoires. Arcaro et Longden ont attendu près de trois ans chacun avant d'en faire autant.

Gomez travaille bien sur les pistes du Mexique et il participe à des courses aux Etats-Unis, puis il se rend à Vancouver. Déjà riche à un âge où les jeunes de son âge vont encore en classe, Gomez se croit le roi du monde. Il ne surveille pas les gens qu'il fréquente et, un jour, pour faire plaisir à un ami, il retient son cheval dans une course, est disqualifié, puis suspendu pour 18 mois. Gomez, qui n'avait que des amis avant sa suspension, se retrouve seul, sans ami et bientôt sans argent. Il vient de comprendre que si jamais il veut réussir comme jockey, il devra être honnête ou tout abandonner. Or il ne sait rien faire d'autre et il n'a pas envie d'une carrière malhonnête. Il recommence donc à zéro, retourne à Vancouver et termine la saison en tête de la liste des jockeys de cette rencontre. Son honneur était vengé et Gomez pouvait maintenant marcher la tête haute.

Education

C'est au cours de ses déboires à Vancouver que Gomez réalisa, pour la première fois de sa vie, que sans une éducation solide on risque d'aller nulle part en vitesse. "Oui, je suis un gars chanceux parce que j'ai réussi. Mais combien d'autres types peuvent en dire autant? J'en connais des tas qui ne réussissent pas et qui ne savent rien faire d'autre. C'est la tragédie et la misère pour eux. L'idéal serait bien entendu de s'instruire tout en travaillant, mais les heures sont longues pour un jeune jockey et ses chances d'acquérir une bonne éducation sont minces. Et pourtant c'est ce qui compte avant tout", affirme Gomez avec cette sincérité qu'on retrouve à chacune de ses phrases. Si Gomez était chassé ignominieusement de Vancouver, il devait se reprendre par la suite et en 1962 il connaît une saison extraordinaire, remportant vingt courses importantes et totalisant $1,500,000, sa part à lui se chiffrant à plus de $170,000. Mais aux Etats-Unis la guerre de Corée ayant exigé l'appel sous les armes de tous les citoyens des Etats-Unis, Gomez, citoyen de Cuba, est appelé sous les armes, car il habite régulièrement les Etats-Unis. Il s'engage en protestant, puis réalisant qu'il n'avait rien à faire dans cette guerre, il retourne à Cuba. Il perd son visa pour les Etats-Unis et il ne remettra plus jamais les pieds dans ce pays.

La politique devait lui jouer un autre sale tour. Gomez ne s'y connaît pas en politique et il ne s'y intéresse guère. Il rencontra Fidel Castro à quelques reprises, puis voyant comment les choses se passaient à Cuba, il décida de quitter Cuba jusqu'à ce que la situation se stabilise. Mais ce départ le força à abandonner un magnifique édifice de $200,000 qu'il avait acheté pour s'assurer une retraite paisible. "Castro garde cet édifice. Je ne sais pas si on me le rendra. Je n'ai rien demandé et je ne demande rien pour l'instant. Laissons le temps passer un peu là-dessus. Je ne connais pas la politique, alors à quoi bon me mêler à cela", dit Gomez avec un sourire un peu désabusé.

Au Canada

Gomez était un habitué des pistes canadiennes où il régnait déjà comme le roi des jockeys. Il décida donc de s'installer dans notre pays avec sa femme et ses deux enfants. Bon an, mal an, Gomez empoche ses $80,000, paie ses impôts et place ses économies dans des obligations du Canada. "Si le Canada tombe, je suis ruiné, dit-il, mais ce ne sera pas pour demain", s'empresse-t-il d'ajouter. Gomez espère pouvoir prendre sa retraite d'ici 3 ou 4 ans. Il aura alors remporté plus de 3,000 victoires, car il ne lui en manque que 157 pour atteindre ce total et comme il se propose de monter à cheval au moins 600 fois cette année, il aura dépassé le chiffre fabuleux dès 1965. Durant les mois d'hiver il surveille ce qu'il mange pour ne pas engraisser et il se met à l'entraînement à bonne heure en avril. Il pèse dix livres de plus que son poids normal et il ne s'inquiète pas de cet excès de graisse. "C'est plus difficile de se tenir en forme avec les années, mais quand on veut . . .", dit-il.

On ignore ce qui arrivera à Gomez d'ici la fin d'une carrière très mouvementée. Mais une chose est certaine, il ne participera jamais à une course arrangée. "On me fait des offres comme à tout le monde et je n'écoute rien. Si on persiste, j'avertis le commissaire. C'est peut-être pour cela que certains spectateurs me huent chaque fois qu'ils me voient, mais je m'en fiche. Même au strict point de vue financier, c'est une magistrale folie. Vous risquez un quart de million pour qui et pour quoi, sans parler de votre honneur et de celui des vôtres? Non, ce n'est pas la peine. L'honnêteté, c'est encore ce qu'il y a de plus payant de nos jours", nous affirme-t-il sans aucune prétention.

Avelino Gomez a trouvé une formule de vie agréable dans son nouveaux pays d'adoption, car il entrevoit pour ses enfants un bel avenir qui les conduira, s'ils en ont les qualités requises, jusqu'à l'université. La course pour la vie est toujours plus facile quand on a un bon départ.

Les fermiers de l'Ouest demandent la réglementation de la mise en marché

OTTAWA — La National Farmer's Union a demandé au gouvernement fédéral de former des offices nationaux de mise en marché, qui seront chargés d'assurer aux cultivateurs un niveau minimum de revenus et d'établir le volume des contingents de céréales, afin que les cultivateurs sachent à l'avance quelle quantité de céréales ils seront certains d'écouler.

Dans l'exposé que les représentants de cinq syndicats agricoles ont soumis à l'administration fédérale, la NFU affirme qu'il faut reviser les objectifs agricoles fondamentaux du Canada et que l'aide financière actuelle se révèle extraordinairement faible. Elle précise que des subsides sont indispensables pour assurer les revenus d'une ferme et recommande la fixation d'un minimum de $2 le boisseau, pour le prix d'une quantité de base de la production de tout cultivateur.

En ce qui a trait aux propositions de mise en marché des céréales, l'UNC demande que la Commission canadienne de blé fasse connaître avant chaque récolte les contingents que les producteurs pourront expédier au cours de l'année de récolte, en déterminant un contingent minimum de base pour un acre.

Au cas où la commission se révèlerait incapable d'accepter le contingent de base en vigueur, on devrait verser au cultivateur le paiement de la quantité de céréales non-expédiée, qui sera entreposée dans un silo et deviendra la propriété de la commission. Mais les cultivateurs qui conserveront une quantité non-expédiée de céréales devraient avoir droit au même tarif d'entreposage que les élévateurs à grain du pays.

Mesures proposées

Voici, en détail, quelles sont les suggestions de l'Union nationale des cultivateurs:

1 — L'établissement d'un service administratif national chargé de coordonner la production et la mise en marché du lait au Canada.

2 — L'attribution à la Commission canadienne du blé de la juridiction sur toutes les agences de manutention des céréales, y compris, les minoteries de l'Ouest, et sur le lin, le seigle, la graine de colza, la farine de moutarde, le tournesol et sur toutes les autres graines oléagineuses.

3 — La nomination d'un représentant de l'UNC auprès de la Commission canadienne du blé.

4 — La permanence de la législation concernant les réserves temporaires de blé, les avances au comptant et la Commission canadienne du blé.

5 — L'établissement d'un service administratif de l'Est pour les céréales d'alimentation, chargé de transporter les chargements au cours de la saison navigable et de faire disparaître la spéculation et les prix élevés des céréales d'alimentation dans l'Est du Canada.

6 — L'application d'une politique de vente plus dynamique et la modification des mesures commerciales destinées à encourager une augmentation des échanges avec l'Union soviétique et la Chine rouge.

7 — La mise en oeuvre d'un projet national d'hygiène.

8 — L'adoption de la Caisse nationale de retraite en y ajoutant un amendement qui comporte le principe de la capacité de payer, afin que tous les groupes de revenus puissent jouir d'une pension de base, en plus de la retraite de vieillesse.

9 — L'extension de la loi d'assistance aux fermes des Prairies, pour que les cultivateurs soient protégés sur la base de versements individuels.

10 — La création d'une commission royale chargée d'enquêter dans l'industrie du matériel agricole.

11 — L'adoption d'une loi visant à englober la main-d'oeuvre agricole sous la loi de l'assurance-chômage.

12 — La demande de prix minimum et maximum plus élevés dans les négociations sur le renouvellement de l'accord international pour le blé.

Nouvelles variétés de céréales pour l'Ouest

OTTAWA — Le Ministre de l'Agriculture du Canada, l'honorable Harry Hays, annonce que son ministère a développé quatre nouvelles variétés de céréales, soit une nouvelle variété de blé, une d'orge, une d'avoine et une de lin.

La nouvelle variété de blé porte le nom de "Manitou". C'est une variété de blé de printemps, de haute qualité, résistante à la rouille; les épreuves auxquelles on l'a soumise, ces trois dernières années dans les provinces des prairies, ont démontré que son rendement dépasse ceux de la "Selkirk" et de la "Pembina". La "Manitou" est porteuse de gènes additionnels qui lui assurent la résistance à la rouille de la tige et elle possède aussi une résistance remarquable à la rouille de la feuille.

La nouvelle variété d'orge de brasserie à six rangs est appelée "Conquest"; elle est supérieure aux autres variétés d'orge à brasserie, au point de vue rendement, force de la paille et résistance aux maladies. Dans le sol noir du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan, le rendement de la "Conquest" a dépassé celui de la "Husky", une orge de provende. "Conquest" est la première variété d'orge à brasserie développée au Canada qui résite à la fois au charbon nu et à la rouille de la tige.

"Harmon" est le nom de la nouvelle variété d'avoine. Elle est similaire à la "Rodney" mais elle donne un rendement supérieur à celle-ci et elle résiste à la rouille de la tige, Race 7A

"Noralta", la nouvelle variété de lin, est une variété à maturation hâtive qui se comporte exceptionnellement bien dans les sols noirs et gris de l'Alberta et dans les sols noirs du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan. Elle est supérieure aux variétés hâtives déjà existantes, aux points de vue rendement et force de paille. "Noralta" est aussi résistante à la rouille du lin, Race 300.

Monsieur Hays ajoute: "L'introduction de ces nouvelles variétés de céréales est d'une grande importance pour l'Agriculture canadienne. Chacune d'entre elles est considérée, par les chercheurs scientifiques de mon ministère qui les ont créés, comme supérieures aux variétés déjà existantes à la fois au point de vue de leur rendement et de leur résistance aux maladies.

L'importance du blé dans l'économie canadienne, surtout pour l'exportation, donne à cette nouvelle variété de blé une valeur considérable. Les expériences auxquelles elle a été soumise démontrent, qu'en plus de donner un meilleur rendement que la "Pembina" et la "Selkirk" dans les régions exposées à la rouille au Manitoba et en Saskatchewan, elle se comporte aussi bien que la "Thatcher" ou la "Canthatch" même dans les régions non exposées à la rouille.

Ceci nous donne encore une fois une idée de l'importance du travail de recherche effectué par les scientifiques de mon ministère au profit non seulement de l'agriculture mais aussi de l'Economie canadienne toute entière. Je crois que cette nouvelle variété de blé aidera nos cultivateurs à garder le premier rang malgré la concurrence de plus en plus forte qui existe sur le marché international du blé".

"La nouvelle variété d'orge prend aussi une importance considérable car elle a démontré qu'elle est plus productive et offre une résistance plus grande aux maladies que les variétés de brasserie déjà existantes.

En fait, elle a même concurrencé, au point de vue production nos meilleures variétés d'orge de provende.

Les semences de blé "Manitou" et d'orge "Conquest" seront distribuées aux producteurs de semences Fondation choisis par le Ministère de l'Agriculture du Canada après consultation avec les "Provincial Stock Seed Committees" de l'Association canadienne des producteurs de semences. La distrubution sera effectuée par le Bureau des Semences, Direction à la Recherche du Ministère, Boîte 38, Ferme Expérimentale, Regina. Ainsi multipliées, les semences pourront être mises en plus grandes quantités à la disposition des producteurs en 1966.

Présentement, les semences d'avoine "Harmon" et de lin "Noralta" sont disponibles en quantités limitées seulement. Le Ministère de l'Agriculture du Canada s'occupe de leur propagation cette année afin d'être en mesure de pourvoir à l'ensemencement en 1966.

L'importance de la vie communautaire

ROME (CCC) — L'importance de l'étude de la vie communautaire dans l'Eglise et la nécessité d'une plus étroite coordination entre les ordres religieux et l'épiscopat ont été soulignées par le Pape dans un discours qu'il a prononcé en recevant les membres du Comité italien des Supérieurs majeurs, réunis en séance d'étude sur les problèmes de la formation d'une mentalité communautaire aussi bien entre les religieux qu'entre les fidèles.

Après avoir affirmé que l'étude de la vie communautaire est conforme au développement de la "socialité" si caractéristique de notre temps, Paul VI a ajouté: "Cette étude corrige, au besoin, les tendances particularistes de certaines formes de notre éducation et vise à établir des rapports plus étroits avec la hiérarchie. Si par conséquent la vie communautaire comportait des adaptations, des sacrifices pour le futur, cela sera un bien pour la vertu d'obéissance . . . Cela contribuera à accroître les forces intérieures et extérieures de l'Eglise, ainsi qu'à assurer une plus équitable répartition et un emploi plus fructueux de ces mêmes forces. En substance, cela ne portera pas préjudice à la juste autonomie des familles religieuses parce que cela accroîtra la confiance aussi bien du clergé que des fidèles à l'égard des religieux."

Avant de bénir l'assistance, le Souverain Pontife a indiqué que l'on se penche avec sollicitude sur la question de la coordination entre les ordres religieux et l'épiscopat.

L'agriculture occupera la plus grande superficie à l'Expo, soit neuf acres

OTTAWA — L'emplacement consacré au pavillon de l'agriculture et à ses dépendances à l'exposition universelle de 1967, couvrira une superficie de neuf acres. Le pavillon coûtera $5,-500,000. Il décrira comment "L'homme à l'oeuvre" dépeint les deux grands problèmes; l'alimentation et le surpeuplement.

Il s'agira du plus grand espace à l'expo consacré à un seul exposant, et probablement de la plus grande fresque illustrant les problèmes et les possibilités du monde agricole.

C'est ce qu'ont révélé les dirigeants de l'exposition universelle et internationale de 1967 au cours d'une conférence de presse dans la capitale fédérale.

La tenue de cette exposition coïncidait avec la réunion des membres du Comité consultatif de l'agriculture auprès de l'Expo-67. Le comité formé de 24 membres, réunit des autorités de la science, des associations et des syndicats agricoles, des fonctionnaires supérieurs, ainsi que les présidents des Bourses des céréales de Winnipeg et de la Saskatchewan.

Esquisses

Les premiers dessins et esquisses du pavillon ont été dévoilés à la conférence de presse. Ils révèlent que sur trois acres de terrain, sera illustré dans un seul édifice, le sous-thème "L'homme à l'oeuvre". Les six autres acres de terrain seront réservés au stationnement.

La construction du pavillon de l'agriculture qui sera érigé dans l'ombre du pont Jacques-Cartier, commencera le printemps prochain par la plantation d'arbres et le remblayage supplémentaire de l'Ile Notre-Dame. Au mois d'août, architectes et dessinateurs auront préparé les plans du pavillon dont la construction sera entièrement terminée à la fin de l'été 1966. Ainsi, l'Expo aura-t-elle six mois pour l'installation du matériel à l'intérieur du pavillon.

M. Cyril H. Goulden, ancien sous-ministre, en charge de la recherche au ministère fédéral de l'agriculture, et un expert reconnu en questions agricoles, est le chef du pavillon de l'agriculture.

M. Goulden, qui a fait parler de lui par ses recherches sur la résistance des plantes aux maladies, est aussi un ancien directeur de la Ferme expérimentale du Canada. En qualité de chef d'unité, il a travaillé à l'élaboration du projet de "l'homme à l'oeuvre".

"L'homme à l'oeuvre, a-t-il dit, sera d'abord illustré sous l'angle de la situation mondiale vue par rapport à la population et au problème de l'alimentation."

"L'accroissement de la population du globe est tel qu'en l'an 2,000 elle aura augmenté de 90 pour cent. Si donc on veut résoudre plus facilement le problème de la sous-alimentation dans le monde, il faudra absolument que la production des denrées alimentaires atteigne un pourcentage supérieur à celui de l'augmentation de la population."

Les produits, les instruments et les machines exposés dans le pavillon de l'agriculture nous montreront que les connaissances techniques permettant un approvisionnement approprié de la population existent et peuvent être mis en oeuvre.

Suggestioss

Voici d'ailleurs quelques-unes des présentations suggérées:

— l'histoire de l'agriculture qui mettra en lumière l'influence sur la société du progrès des techniques de production des denrées.

— l'élevage des animaux qui établira la comparaison entre les troupeaux élevés selon les techniques modernes et les troupeaux de jadis,

— les méthodes futures de fabrication de produits alimentaires pour les êtres humains, à partir d'herbes,

— des fermes ultra-modernes, équipées de tour de commande à l'usage du fermier de demain,

— des principes de génétique, d'alimentation et de physiologie des animaux. Par exemple, la transplantation d'oeufs fertilisés, l'usage d'hormones, d'antibiotiques, etc.

A la pépinière du Rétablissement agricole des Prairies, d'Indian Head, en Saskatchewan, quelque 12 millions de plants d'arbres sont prêts pour distribution gratuite dans les provinces des Prairies. Ils serviront à la formation d'écrans protecteurs sur les fermes, particulièrement celles qui sont exposées à l'érosion par le vent. On recommande aux agriculteurs de l'Ouest de placer tôt leurs commandes. Une équipe de planteurs d'arbres accomplit le travail rapidement à l'aide de l'équipement comme celui illustré ci-dessus.

Marchés et prix agricoles — Prévisions

OTTAWA — Cet article est le premier d'une série à être publiée chaque mois sur les perspectives du marché et des prix de différentes récoltes et denrées alimentaires.

Le sujet de chaque prévision sera choisi selon la saison ou selon les circonstances spéciales qui pourront influer sur une denrée au moment de la publication.

Prévisions

On prévoit une augmentation du nombre de porcs offerts sur le marché en 1965, ainsi qu'une légère augmentation des exportations de porc.

La tendance à la hausse du prix des pommes de terre, causée par la forte demande des Etats-Unis, va se continuer jusqu'à ce qu'elle soit ralentie par la réaction des consommateurs et l'importance des récoltes printanières, en Californie et en Floride.

Les achats effectués par le gouvernement (dans le cadre du Programme alimentaire mondial) ont contribué à raffermir le prix des oeufs. On prévoit aussi une diminution de la production qui devrait occasionner une hausse du niveau des prix.

Selon un relevé du Bureau fédéral de la statistique de décembre dernier, le nombre de porcs sur les fermes canadiennes s'élevait à 5,575,000, soit une augmentation de 4 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Le nombre de porcs a baissé dans l'est du Canada, mais il a accusé une hausse de 14 pour cent dans l'Ouest. Dans l'Est, une diminution de 8 p. 100 au Québec a contrebalancé amplement des augmentations en Nouvelle-Ecosse et en Ile du Prince-Edouard. Le même relevé précise que les fermiers canadiens ont 556,300 truies qui vont mettre bas de décembre à mai, légère augmentation de 1,100 en regard de l'année précédente.

A partir de ces données, on s'attend que la vente des porcs durant le premier trimestre de 1965 sera en moyenne de 145,-800 têtes par semaine, soit une augmentation de 3 p. 100, comparé aux chiffres de janvier-mars 1964. On prévoit une diminution de 2 p. 100 au chapitre des ventes dans l'Est canadien (5 p. 100 dans le Québec), mais cette baisse sera contrebalancée par une augmentation de 12 p. 100 dans l'Ouest (surtout en Alberta et en Saskatchewan). En conséquence, les prix des porcs, catégorie A, resteront probablement à leur niveau de $27.25 les 100 livres à Toronto et $22.50 à Calgary, durant cette période, pour ensuite diminuer légèrement en mars.

Les ventes vont demeurer soutenues en avril et durant une bonne partie de mai, mais, on prévoit une baisse saisonnière vers la fin de mai et en juin, jusqu'à une moyenne de 142,000 têtes par semaine pour le second trimestre. Dans l'Est, les ventes durant ce trimestre seront à peu près équivalentes à celles du même trimestre l'an dernier. Une légère augmentation dans les Maritimes et l'Ontario va compenser la diminution de 5 pour cent prévue au Québec. Dans l'Ouest, on prévoit une hausse de 8 pour cent de l'offre en regard de l'année précédente. Cette hausse sera répartie entre les trois provinces des Prairies.

Durant la seconde moitié de 1965, l'offre devrait s'élever à un total de 3,705,000 têtes, soit une moyenne de 142,500 par semaine, ce qui n'est que très légèrement au-dessus des chiffres de 1964 pour la même période. La majeure partie de l'augmentation viendra des Prairies. Durant cette période, la hausse des prix pourrait atteindre $2 les 100 livres, par rapport aux prix de 1964. Le gros de cette augmentation se produira dans l'Est.

GROSSE-ÎLE, appoint pour l'élevage

OTTAWA — La récente déclaration de M. Harry Hays, ministre de l'Agriculture, annonçant l'établissement d'une station de quarantaine d'absolue sécurité pour les bestiaux d'importation a concentré l'attention sur le choix et l'aménagement de l'île.

Contrairement à ce qu'indique le nom, la Grosse-Ile est relativement petite: elle a environ 2½ milles de longueur sur un mille de largeur. Elle est sise dans le fleuve St-Laurent à une quarantaine de milles en aval de la ville de Québec.

L'établissement d'une station de quarantaine pour les bestiaux ajoutera un nouveau chapitre à l'histoire de cette île qui a joué un rôle lors des épidémies de choléra et de typhus, au 19e siècle, en plus d'un rôle secret durant la deuxième guerre mondiale. La voici maintenant appelée à jouer un nouveau rôle en temps de paix au bénéfice de l'agricuture, comme centre de recherches épizootiques.

Le ministre de l'Agriculture du Canada a obtenu l'île, pour son usage, du Conseil de recherches pour la défense en 1957, en vue d'y établir un laboratoire de recherches et d'études sur les viroses vétérinaires.

L'île a joué un rôle secret au cours de la dernière guerre. En raison de son isolement et de sa situation hors de portée des sous-marins allemands, elle a été choisie comme site d'expérimentation dans le domaine de la guerre biologique.

L'histoire de la Grosse-Ile remonte à 1832, année de l'établissement, à l'intention du flot montant des immigrants, d'une station de quarantaine en vue de prévenir la propagation au Canada du choléra qui, à l'époque, balayait l'Europe. Les navires qui remontaient le St-Laurent vers Québec et Montréal y étaient arrêtés pour y débarquer les malades et les confier à l'hôpital de la quarantaine.

Les épidémies de choléra à bord des navires ont emporté un grand nombre d'immigrants cette année-là. Des centaines de personnes débarquées à la Grosse-Ile y sont mortes en quarantaine. D'autres par centaines y sont mortes deux années plus tard lors d'une nouvelle épidémie.

Toutefois, c'est le typhus qui, en 1847, a été le plus funeste. La faim et des conditions de vie incroyables ont provoqué des épidémies de cette maladie à bord des bateaux surchargés d'immigrants irlandais.

Des milliers de victimes du typhus sont enterrées sur la Grosse-Ile à l'ombre d'un monument qui, érigé depuis au delà de cent ans, rappelle encore leur tragique mémoire. Il porte l'inscription suivante: "A cet endroit isolé repose la dépouille de 5,424 personnes qui, fuyant la peste et la famine en Irlande en l'an 1847, n'ont trouvé en Amérique que le tombeau".

La Grosse-Ile a cessé en 1937 de jouer un rôle dans le domaine de l'immigration lors de la fermeture de la Station de quarantaine. Pour préparer l'île à jouer son nouveau rôle, on y érigea cette année-là une étable de quarantaine pouvant loger plus de cent têtes de bestiaux. On y trouvait déjà toutes les installations essentielles à une station de quarantaine: quai, adduction d'eau, générateur d'électricité et logement du personnel.

La station possèdera dorénavant parcs d'exercice compris, toutes les installations nécessaires au bien-être des bestiaux durant une période d'isolement prolongé. La parfaite sécurité et l'isolement qu'offre la Grosse-Ile, ainsi que les derniers perfectionnements des techniques de diagnostic des maladies, permettront, dans la pratique, d'importer des bestiaux en provenance des pays européens qui ont fait de grands progrès dans la répression de la fièvre aphteuse et des autres maladies graves du bétail.

Les importations faites en vertu des nouvelles dispositions feront l'objet de mesures sévères; elles seront autorisées uniquement par voie de licenses accordées par le directeur vétérinaire général du Canada. Seules seront permises les importations en provenance des régions libres de graves maladies et, encore elles se limiteront aux bestiaux dont la parfaite santé pourra être proprement assurée.

Le programme comportera des mesures d'inspection, d'épreuve et de quarantaine du bétail dans les pays d'origine, ainsi qu'une quarantaine prolongée et de nouvelles épreuves biologiques à la Grosse-Ile.

La latitude accrue en matière d'importation de bestiaux en application du plan de la Grosse-Ile ouvrira la voie à de nouvelles lignées aptes à accroître l'efficacité de l'élevage canadien. On prévoit que la station de quarantaine sera aménagée dès cet automne.

Dans l'intervalle, tout comme par le passé, seules sont permises les importations de bestiaux en provenance des pays reconnus libres de graves maladies comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, l'Islande et la Norvège.

Les Caisses Desjardins vont aider les peintres

MONTREAL — La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins a pris des mesures pour financer et faciliter l'achat des oeuvres de peintres québécois. En vertu d'une entente qu'elle a passée avec la société "Cinquante artistes Inc.", formation nouvelle placée sous la présidence de Normand Hudon, caricaturiste à LA PRESSE, la Fédération avancera la somme de $125 pour chacune des toiles qu'un jury recruté par les soins des "Cinquante artistes" aura désignées. Cette somme, qui constituera une avance sur la vente du tableau, ira à l'auteur de l'oeuvre.

"Cette formule, estime M. André Lamarche, directeur-général de la Fédération, assure aux peintres un prix minimum de lancement pour les tableaux ainsi reçus en dépôt". La Fédération incitera en outre ses sociétaires à faire l'acquisition des oeuvres ainsi promues, qu'elle conservera en dépôt à son siège social.

M. Lamarche a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse qu'il avait convoquée pour annoncer principalement l'entrée de la FMCD dans le domaine du prêt à l'achat d'automobiles.

L'entente avec les "Cinquante artistes" a déjà conduit au versement d'avances sur 14 oeuvres. On ignore quels sont les critères du jury et M. Lamarche a décliné toute responsabilité dans le choix des toiles primées, déjà exposées au siège social. Il a en effet allégué que ce choix incombait aux seuls "Cinquante artistes" et que les engagements de la Fédération étaient strictement d'ordre financier.

Les tableaux exposés resteront au siège social aussi longtemps que durera l'entente. Il va de soi également que la Fédération ne pourra exiger le remboursement des avances avant la vente de l'oeuvre ou avant l'expiration de l'entente. Mais le représentant de la FMCD a dit ne pas prévoir de limites réelles de temps à cette convention.

En terminant, M. Lamarche a annoncé "la réalisation d'autres initiatives avant-gardistes qui seront annoncées au public en temps et lieu". Il a refusé d'en dire plus long.

Interrogés sur la possibilité que la Fédération étende ce régime de financement ou un régime semblable au domaine de l'édition, d'autres représentants de cet organisme ont admis que le cas avait été sérieusement envisagé.

Premier syndicat de machines agricoles

OTTAWA — L'hon. Harry Hays, ministre de l'Agriculture, vient d'annoncer qu'un cultivateur albertain et ses deux fils se signalent à l'attention publique parce qu'ils sont les premiers à avoir formé un syndicat pour obtenir un prêt en vertu de la nouvelle loi fédérale sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles.

Ces trois cultivateurs sont MM. Dean Cunningham et ses fils George et Roy de Kelsey, près de Camrose, en Alberta.

"Je suis particulièrement heureux, a dit le ministre, que le premier prêt consenti sous l'empire de la Loi l'ait été pour des fermes de type familial. Nous espérons que ce nouveau programme fédéral aidera tout cultivateur qui en a besoin partout au Canada. Nous sommes surtout intéressés à aider les exploitations familiales pour qu'elles puissent résoudre le problème du coût sans cesse croissant des machines de production. A mon avis, le premier prêt accordé en vertu de ce programme indique que nous nous orientons exactement dans cette direction".

Cette loi a été adoptée en octobre dernier et la Société du crédit agricole qui l'applique, était prête à recevoir des demandes d'emprunt au mois dernier.

Les Cunningham sont des producteurs de céréales et de bétail qui ont constaté que leurs fermes, prises individuellement, n'étaient pas suffisamment grandes pour se charger du fardeau que constituaient la mise de fonds, les intérêts et la dépréciation de trois jeux d'équipement motorisé.

Agé de 65 ans, le père cultive 160 acres de terrain. George, l'aîné, possède un quart de section et en loue un autre, soit en tout 310 acres de terre améliorée. Roy loue et exploite une ferme de 305 acres. Les deux fils sont mariés.

Ayant déjà partagé de l'équipement dans le passé et reconnu les avantages de l'utilisation coopérative de la machinerie agricole, les Cunningham ont été parmi les premiers à visiter le conseiller en crédit de la Société du crédit agricole pour obtenir des détails complets sur le nouveau programme. Ils voulaient acheter un tracteur et un cultivateur qui seraient assez puissants pour répondre à leurs besoins collectifs. Ils apprirent alors que le petit tracteur et la sarcleuse qu'ils avaient déjà seraient amplement suffisants pour constituer le premier acompte au moment de l'échange, et qu'un prêt de la Société permettrait d'accquitter le compte au complet.

Après avoir établi les termes de l'achat avec leur agent local, ils retournèrent au bureau de la Société pour compléter le contrat de leur syndicat. Trois jours plus tard, leur demande était approuvée et un chèque leur était remis pour compléter la transaction.

Les Cunningham se proposent de tirer de plus en plus avantage de cette forme de crédit en vue de maintenir à un haut niveau l'efficacité de leur équipement.

L'utilisation coopérative des machines réduira au minimum leurs frais d'achat et d'entretien.

M. Hays a aussi signalé la formation d'un deuxième syndicat. Ce dernier a été formé par sept cultivateurs de Medicine Hat, en Alberta, qui se sont groupés et ont obtenu un prêt pour l'achat de l'équipement spécialisé requis pour la culture de 200 acres de maïs sucré.

Sharp rejette carrément une requête de subside pour les exportations de blé

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a carrément rejeté le 24 février la requête de la Fédération canadienne des agriculteurs relativement à l'octroi de subsides pour les exportations de blé.

La Fédération a formulé cette requête dans une résolution adopté à sa réunion annuelle à Régina, en janvier dernier, et l'a réitérée le 23 février alors que son comité directeur a rencontré les membres du cabinet à Ottawa.

Dans le discours qu'il a prononcé au dîner annuel de l'Association des diplômés des écoles d'agriculture, à Winnipeg, M. Sharp a donné la réponse suivante à la plus importante organisation agricole du pays:

"On propose de fixer au-dessus du prix courant le prix du blé au producteur et on suggère également que la commission canadienne du blé consente des méventes. On propose de plus l'octroi de subsides pour les exportations.

"La mise en oeuvre de ces suggestions aurait pour résultat inévitable de transformer la commission canadienne du blé d'Office de commercialisation pour les producteurs en une agence gouvernementale.

Un grave péril

"Le principe qui est à la base même de la création de marchés et qui consiste à vendre le plus possible au prix le plus bas serait gravement mis en péril.

"Il s'ensuiverait un combat rangé entre le producteur et le contribuable dont le producteur ne sortirait pas toujours victorieux. Tôt ou tard, les demandes se feraient de plus en plus pressantes pour l'établissement de contrôles sur la délimitation des terres exploitées et la production. La chose s'est produite ailleurs . . .

"Nous avons la conviction que la politique la plus sage pour le Canada et les producteurs de blé canadiens consiste à bâtir sur les fondations solides et éprouvés de la commission canadienne du blé. En partant de ce point, allons de l'avant et ne faisons pas marche arrière. Ne répétons pas les erreurs de nos concurrents, qui voudraient bien ne pas les avoir commises.

"C'est pourquoi, a ajouté le ministre nous ne voulons pas d'une politique qui entraverait le bon fonctionnement de cette office de commercialisation ou qui aurait pour effet de diminuer son désir de trouver de nouveaux débouchés pour les producteurs."

La résolution de la fédération notait que les producteurs de blé canadiens sont les seuls parmi les principaux exportateurs de blé au monde à ne pas bénéficier d'un programme gouvernemental de soutien des prix.

Elle invitait le gouvernement à "subventionner les exportations de blé dans la mesure du possible afin d'éviter que les producteurs canadiens ne se retrouvent dans la pénible obligation d'avoir à soutenir la concurrence des Trésoreries des autres pays exportateurs de blé.

Les ventes augmentent

M. Sharp a déclaré que le récent abaissement des prix du blé à l'échelle mondiale les a ramenés à peu près au point ou ils étaient avant la vente massive à la Russie. En même temps, les producteurs canadiens voient leurs ventes augmenter de façon appréciable.

La façon dont a été évitée une guerre des prix est peut-être l'aspect le plus remarquable de ce changement. Les consultations étroites entre le Canada et les Etats-Unis ont rapporté des dividendes. Il faut également mentionner l'influence bienfaisante de l'accord international sur le blé comme facteur de stabilisation.

"En cette période de stabilisation relativement importante, la commission canadienne du blé doit faire face à la concurrence; elle a agi comme il fallait sous peine de pedre des marchés.

"Elle avait le choix entre maintenir ses prix et perdre des ventes ou écouler ses réserves en soutenant la concurrence. Elle n'a rien négligé en vue de limiter au minimum les écarts inévitables".

Le ministre a également déclaré que la commission espérait exporter 400 millions de boisseaux de blé pour la présente campagne agricole se terminant le 31 juillet prochain au regard des 600 millions qui ont été expédiés à l'étranger au cours de la campagne sans précédent de 1963-64 et de l'ancien objectif de 300 millions.

Les églises catholiques, ouvertes en Algérie

PARIS (CCC) — Répondant à une question posée par un Député, le gouvernement français a précisé que "sur les 576 églises qui étaient en service à la date du 3 juillet 1962, 167 sont encore actuellement ouvertes aux personnes de confession catholiques résidant en Algérie. Ces églises sont réparties entre les diocèses d'Alger, 81; d'Oran, 40; de Constantine et Hippone, 35; du Sahara, 11.

"Compte tenu de l'effectif actuel de la colonie française en Algérie et du regroupement de nos compatriotes dans les villes les plus importantes, le nombre des églises se trouvant à leur disposition est, de l'avis même du clergé d'Algérie, largement suffisant pour les besoins du culte."

Pour une agence de nouvelles de langue française étatique

OTTAWA — La société St-Jean-Baptiste de l'Ontario s'est déclarée favorable à la création d'une agence de nouvelles de langue française par l'Etat.

Dans son mémoire, la société, qui groupe 12,000 membres, déclare que le remède à la piètre rédaction des journaux de langue française serait, selon des spécialistes, la création d'une agence de nouvelles de langue française.

Un membre de la commission, M. Royce Frith, a demandé aux représentants de l'organisme si une agence de nouvelles étatisée ne comportait pas des dangers de propagande et si celle-ci ne serait pas susceptible d'entraîner des débats parlementaires interminables autour d'un article donné.

Après quelques moments d'hésitation, un porte-parole de la SSJB, M. Benoit Parent, a répondu: Ce ne serait pas pire que pour d'autres media d'information," sans préciser davantage.

Dans son mémoire, la SSJB fait remarquer qu'on a répondu jusqu'ici qu'un tel service serait trop coûteux, qu'il n'y a pas assez de quotidiens français au pays pour le rendre rentable.

"Nous croyons cependant que, comme les journaux français sont abonnés aux agences de nouvelles anglaises, de même, les journaux anglais pourraient s'abonner à une agence française.

"Et dans ce domaine, nous croyons que l'Etat pourrait intervenir en respectant encore une fois le parallélisme".

Comme bien d'autres pays, pas nécessairement socialistes, qui ont mis sur pied leur propre agence de nouvelles nationale ,souligne le mémoire, le Canada pourrait nationaliser les services existants et organiser deux agences parallèles et complètes.

"Cette solution d'avant-garde s'impose dans un pays qui se veut bilingue et qui est loin de l'être," ajoute le mémoire.

Un fait historique: le dialogue du COE et de l'Eglise catholique

GENEVE (CCC) — "Le fait que votre Eglise et le Conseil ont maintenant exprimé publiquement le désir de développer leurs contacts est un fait historique. Désormais, le travail peut commencer".

C'est en ces termes que le pasteur W. A. Visser'tHooft, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises (COE), a répondu au cardinal Bea, reçu au siège du COE le 18 février avec le pasteur Marc Boegner, et qui a annoncé officiellement la résolution du Saint Siège d'accepter la proposition du comité central du COE, formulée à Enugu, et concernant la création d'un groupe de travail mixte, composé de représentants du COE et de l'Eglise catholique romaine. (Voir SOEPI Nos, 3 et 5.)

La presse du monde entier a souligné la portée de cet événement:

"Le dialogue est officiellement établi entre Rome et le COE" (Gazette de Lausanne) — "Un événement oecuménique: le Vatican accepte le dialogue" (Journal de Genève) — "Le cardinal Bea, délégué du pape Paul VI reçu au COE: un aboutissement prodigieux" (Tribune de Lausanne) — "La rencontre officielle qui a réuni au siège du COE le cardinal Bea, le pasteur Boegner et le secrétaire général du COE, le pasteur Visser't Hooft, restera comme une pierre blanche dans l'histoire du mouvement oecuménique" (Le Courrier de Genève) — "La venue du cardinal Bea à Genève démontre de façon manifeste la mise en application du décret conciliaire sur l'oecuménisme et constitue le début d'un dialogue sur pied d'égalité". (Le Figaro, Paris).

Des représentants du Conseil d'Etat, du Conseil administratif, des églises de Genève, du corps diplomatique et consulaire, des institutions internationales, de l'université et le grand rabbin de Genève avaient été invités à cette rencontre.

Mgr Willebrands, secrétaire du Secrétariat du Vatican pour l'unité chrétienne; Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg; Mgr Bonifazi, vicaire général à Genève; et le R. P. Schmidt (secrétaire particulier de Son Eminence) accompagnaient le cardinal Bea.

Ce même jeudi, M. Visser't Hooft a clarifié, pour les journalistes, certains points du dialogue ainsi officiellement engagé. Le Conseil oecuménique des Eglises, leur a-t-il dit, n'a pas pour but de négocier des unions d'églises qui ne peuvent être entreprises que par les églises elles-mêmes, il travaille à établir des contacts étroits entre celles-ci et à promouvoir l'étude et la discussion des problèmes concernant l'unité chrétienne.

Après une période où l'on s'ignorait réciproquement et où Rome opposait une fin de non-recevoir aux invitations du mouvement oecuménique, puis une seconde période où des théologiens catholiques avaient établi des contacts individuels avec ce mouvement, une troisième période a commencé avec l'échange d'observateurs officiels aux assemblées oecuméniques et au concile du Vatican. Mais depuis aujourd'hui, a poursuivi M. Visser't Hooft, commence une quatrième période où les contacts vont se poursuivre officiellement et où un groupe mixte va se mettre au travail. Son objectif est . . . la mise au point d'une action commune de dimension mondiale dans une foule de domaines où les chrétiens peuvent s'associer pour apporter au monde souffrant une aide efficace. Quant à l'étude des problèmes théologiques, le COE ne s'en désintéresse pas, bien au contraire, mais il appartient à chaque égli-
53 fut de 385,000,000 de bois-
glises d'établir des contacts avec Rome pour les aborder dans un esprit oecuménique . . . Les obstacles sont encore si grands que nul ne peut voir qu'elle sera l'issue de cette entreprise. Toutefois, pour reprendre une image biblique citée par le cardinal Bea, nous sommes animés par la foi qui transporte les montagnes . . .

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

48-378-1P.

Si ton frère vient à pécher, réprimande-le et, s'il se repent, remets-lui. Et si sept fois le jour il pèche contre toi et que sept fois il revienne à toi, en disant: "Je me repens", tu lui pardonneras. (Lc 17, 3-4)

Train centenaire

(Communiqué conjoint)

En 1967, le train de la Confédération visitera le Manitoba à partir du samedi 22 avril, date de son arrivée à Brandon en provenance de Regina, jusqu'au dimanche 14 mai, jour de son départ de St-Boniface à destination de l'Ontario. C'est ce qu'ont annoncé M. John Fisher, commissaire, Commission du Centenaire, Ottawa, et l'honorable Maitland Steinkopf, c.r., président du Comité du Centenaire du Manitoba.

Deux arrêts sont prévus pour Winnipeg, le premier à la gare Centrale pour une durée de cinq jours et le deuxième à St. James où le train s'immobilisera pendant quatre jours. Le dernier arrêt s'effectuera à St-Boniface. Le train de la Confédération quittera cette ville le 14 mai pour se rendre à Kenora en Ontario.

Les centres urbains au Manitoba que le train ne pourra visiter pourront quand même accueillir la Caravane de la Confédération, une exposition aménagée dans une remorque qui parcourra la province en 1967 et dont l'itinéraire sera annoncée sous peu.

Au Manitoba le train fera escale aux points suivants:

Brandon	du 22 au 25 avril
Neepawa	le 26 avril
Dauphin	les 27 et 28 avril
Portage-la-Prairie	les 29 et 30 avril
Winnipeg (Gare Centrale)	du 2 au 6 mai
Winnipeg (St. James)	du 7 au 10 mai
St-Boniface	du 11 au 13 mai

L'itinéraire du Train de la Confédération a été annoncé à l'issue d'un colloque auquel prirent part les délégués de la Commission du Centenaire, Ottawa, sous la direction de M. John Fisher, commissaire, et les autorités responsables de ces mêmes activités au palier provincial sous la direction de l'honorable Maitland Steinkopf, c.r., président du Comité du Centenaire du Manitoba. La Commission du Centenaire est l'agence du gouvernement fédéral chargée de promouvoir la célébration des fêtes du centenaire de la Confédération en 1967.

Plusieurs autres projets de portée nationale ont été étudiés au cours de ces réunions, entre autres, les voyages-échanges des jeunes, les arts d'interprétation, les activités sportives et les fêtes commémoratives, qui nécessitent une participation aussi bien du gouvernement provincial que du gouvernement fédéral.

Sharp s'oppose à fixer à $2 le prix minimum du boisseau de blé

CALGARY — Le ministre fédéral du Commerce, M. Sharp, a déclaré que le gouvernement fédéral était opposé à l'établissement d'un prix minimum pour le blé de l'ouest qui serait supérieur aux prix obtenus par l'office canadien du blé.

Dans un mémoire présenté au gouvernement, lundi, l'Union nationale des agriculteurs proposait la fixation d'un prix minimum de $2 le boisseau pour le blé no un du nord manitobain. Elle demandait aussi l'établissement d'un système de contingentement qui garantirait à chaque agriculteur des ventes proportionnelles à son emblavure.

M. Sharp a déclaré à l'exposition de graines de semence et de foin qu'il ne fallait rien faire qui pourrait entraver le fonctionnement de l'Office du blé en tant qu'organisme de vente des producteurs.

La fixation de prix supérieurs à ceux du marché, l'Office du blé opérant à perte, nuirait au bon fonctionnement de l'Office. Il en serait de même si l'on subventionnait l'exportation.

Guerre de prix

L'on assisterait à une course entre producteurs et contribuables. Tôt ou tard, probablement tard, se ferait sentir une irrésistible demande en faveur d'un contrôle sur l'emblavure et la production, comme aux Etats-Unis.

Les subsides à l'exportation saperaient la stabilité des prix et porteraient les compétiteurs à croire que nous engageons une guerre des prix.

Les prix ont baissé après avoir atteint leur point culminant mais il n'y a pas eu de baisse correspondante des ventes.

Le Canada a exporté, en 1963-64, 600,000,000 de boisseaux de blé, un record. Le record précédent, établi en 1952-
se ou à chaque association d'é-
seaux.

L'Office est convaincu que les ventes pour 1964-65 seront supérieures à celles de 1952-53, dit le ministre. Il se peut qu'elles atteignent un autre record, qui occupera le deuxième rang dans l'histoire de la récolte canadienne de blé.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Initiation

Le 4 mars dernier, une belle classe d'aspirants à la chevalerie faisait ses débuts sous les yeux scrutateurs du député de district, frère Sam. Duguay. La scène se passait en nos propres salles à Provencher. C'était une première étape pour nos aspirants et tous, nouveaux et anciens, furent impressionnés par le récit des principes primordiaux de notre Ordre.

Nous devons des félicitations chaleureuses à nos officiers conférants pour ce travail préliminaire, accompli avec autant de zèle que de savoir-faire. On nous pardonnera de ne pas les nommer tous, mais on ne saurait passer outre sans faire mention spéciale de notre vétéran, frère Jean-J. Trudel. Il n'en est pas à ses premières armes et, tel le bon vin, semble s'améliorer avec l'âge.

Les nombreux assistants garderont un excellent souvenir de cette étape émouvante. Un bon goûter, sous la direction de notre récemment élu conférencier, frère Laurent Ritchot, suivit.

Le dimanche suivant, 7 mars, nos aspirants, renforcés d'un autre groupe imposant de candidats, continuaient leur pèlerinage inoubliable en les salles du Club St-Vincent, à Norwood.

Puisque l'avancement de nos candidats continuera sous l'égide d'un autre conseil, nous laisserons au scribe de ce dernier la chance de nous en dire plus long à ce sujet. Nos remerciements, ici encore, à tous ces officiers qui ont fait un succès de l'entreprise.

La discrétion

Nous avons donc de nouveaux frères à Provencher. Nous sommes heureux de les accueillir à bras ouverts. Nous désirons les revoir tous, sans exception, le jeudi 25 mars prochain, en nos salles du Sacré-Coeur. Après des émotions semblables, il est tout naturel de vouloir en parler au prochain. Mais pas au premier venu, n'est-ce pas?

Nos nouveaux frères voudront bien se souvenir du fait que "les apparences sont parfois trompeuses. Il faut donc s'en tenir à une discrétion prudente. S'adresse-t-on à un véritable frère en nos confidences ou à quelqu'un qui prétend l'être afin de découvrir nos secrets?

Le Grand Chevalier Lebrun est bien fier de sa classe et entend lui donner une belle réception le 25 mars prochain. Il affirme qu'en l'occasion, notre disparu, frère J.-A. Doiron, viendra se faire servir par le nouveau conférencier. Au fait, il le mérite bien.

BISTOURI.

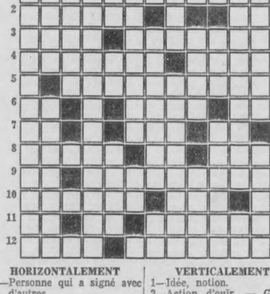
LES CATHOLIQUES EN NORVEGE

OSLO (CCC) — Selon les statistiques les plus récentes, la Norvège compte actuellement 7,875 catholiques sur 3,600,000 habitants. Dans une proportion de 96 pour cent, les Norvégiens sont membres de l'Eglise luthérienne.

Les catholiques en Afrique du Sud

LE CAP (CCC) — Au cours de l'année 1964, le nombre des catholiques d'Afrique du sud a augmenté de 131,869 âmes, pour atteindre un total de 1,162,489 fidèles.

— No 405 —



HORIZONTALEMENT

1—Personne qui a signé avec d'autres.
2—Exagérée. — Dans.
3—Dire qu'une chose n'est pas. — Il fut un des pionniers de l'aviation.
4—Genre d'annélides. — Bec de lampe.
5—Détachèrent les grains de raisin.
6—Pronom. — Joie. — Tienne.
7—Tellement. — Au tennis. — Indique le conditionnel.
8—Suite ininterrompue. — Patrie d'Abraham. — Une des Cyclades.
9—Phonétiquement: vieux. — Embarrassent.
10—Esclaves noirs. — Titre de courtoisie.
11—Cela. — Voyelles. — Peindre en imitant les veines du marbre.
12—Dieu de la guerre. — Resserrées.

VERTICALEMENT

1—Idée, notion.
2—Action d'ouïr. — Garnies de liège.
3—Unité de volume.
4—Qui ne sont pas symétriques.
5—Engendre. — Terminaison) — Prince troyen.
6—Nom donné au mouvement de réformes tenté par Roosevelt en 1933. — Tarte sûre.
7—Qui blasphème. — Rends-toi.
8—Pronom. — Anciennement, chemins.
9—Lieu d'arrivée pour les trains. — Comprends.
10—Ant. de "dia". — Possessif.
11—Action de réserver. En eux.
12—Dans. — Adresse (mélangé). — Etoiles de cinéma.

SOLUTION DU PROBLEME No 404

■ **Horizontalement:** 1. Archidiaconé; 2. Narine — Label; 3. Tien — Stèles; 4. Iradé — Es; 5. Dé — Ollaire; 6. Estuaire — At; 7. Serré — Tête; 8. Osa — Go — Salol; 9. Nervins — Lune; 10. An — Erseau — Iu; 11. Noir — Nitées; 12. Tristesse — Se.

■ **Verticalement:** 1. Antidétonant; 2. Raires — Senor; 3. Créa — Tsar — Il; 4. Hindoue — Vers; 5. In — Elargir; 6. Des — Lirons; 7. Tiare — Sens; 8. Ale — Ie — Ais; 9. Caler — Talute; 10. Obèse — Elu; 11. Nés — Atonies; 12. El — Rateleuse.



Ci-dessus l'on voit la chorale de l'école séparée d'Assiniboia, Sask., avec la directrice, la Rév. Sr Marie-de-la-Charité, M.O. L'accompagnatrice, la Rév. Sr Marie-du-Sauveur, ne paraît pas dans la photo. Les élèves, aidés de quelques généreux adultes, chanteront au festival de la chanson française à Willow-Bunch, le mardi 30 mars prochain. Cette même chorale sera entendue au poste CFRG de Gravelbourg, dimanche prochain 14 mars, à 2 h. 45 p.m., heure centrale.

Willow-Bunch

Çà et là

Le mercredi 17 février, Mme Marie Joyal, accompagnée de Mme Bassett et de son fils, se rendit à Regina où elle visita son frère, M. Alfred Rainville, patient à l'hôpital général depuis plusieurs semaines.

M. et Mme Ernest Lespérance sont allés passer la fin de semaine au Manitoba pour y visiter leur soeur et belle-soeur et sa famille.

Le mercredi 24 février, M. et Mme Albert Lemieux se rendirent à Moose Jaw où Mme Lemieux visita sa fille, Mme J. Beattie, tandis que son mari continua jusqu'à Regina pour assister au congrès de "Crown Lumber" du 24 au 26 février. Mme A. Mainil, qui accompagnait ces derniers, visita une soeur à l'hôpital.

M. Pituley, de Killdeer, passa quelques jours chez sa fille, Mme Ernest Lespérance.

Sont patients à l'hôpital local: MM. Emile Trudell, Gaston Duperreault et François Rodrigue, Mmes J.-A. Mathieu et Eugène Boucher.

M. Georges Bourgeois est sorti de l'hôpital la semaine dernière.

Mme Gérard Lapaire eut la malchance de se fracturer le pied en tombant sur la glace et doit garder son pied dans le plâtre pour six semaines.

M. Léonard Bourdages prit part au congrès des Caisses Populaires tenu à Regina du 22 au 25 février. M. Jean Bourdages, qui se trouvait à Regina pour examen médical, revint avec son fils, Léonard.

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu son assemblée mensuelle, le mardi 16 février, avec une bonne assistance. Une lettre du conseil de Gravelbourg fut lue. Le sujet à l'étude pour le mois de mars est "l'Amérique latine". M. l'abbé A. Chabot, curé, parla des changements liturgiques. C'est lui également qui gagna le cadeau du mois.

Les dames qui désirent aller à la retraite fermée à Lumsden, du 30 mars au 1er avril, sont priées de contacter Mmes G. Verhelst ou Renée Bourdages.

Mmes J. Reich et R. Campagne choisiront le cadeau pour la prochaine assemblée.

La chorale du collège Mathieu à l'Alliance Française de Regina

REGINA — L'Alliance Française de Regina présentera la chorale du collège Mathieu de Gravelbourg, dans une interprétation de l'opérette "Trial by Jury" de Gilbert et Sullivan, au gymnase de "Marian High School" de Regina, le dimanche 21 mars, à 2 h. p.m., annonce M. Albert-O. Dubé, vice-président de l'Alliance.

En plus de l'opérette, la chorale interprétera une comédie d'un acte de Ferland et Leblanc, intitulé "Un domestique pas ordinaire". Elle exécutera aussi plusieurs chants français du terroir.

Tous ceux que la culture intéresse se feront un plaisir et un devoir de venir écouter les collégiens de Gravelbourg.

Gravelbourg

Mariage Chouinard-Ritchie

Le samedi 27 février, en l'église St-Oliver de Palmer, M. l'abbé M. Minne, chancelier, bénissait le mariage de Mlle Margaret Chouinard, fille de M. et Mme Louis Chouinard, de Palmer, à M. Donald Ritchie, fils de M. et Mme Howard Ritchie, de Shelbourne, Ont.

La mariée, au bras de son père, portait une robe blanche de tulle garni de dentelle. Elle tenait un bouquet de roses roses. La demoiselle d'honneur était Mlle Theresa Chouinard et M. Albert Csada l'accompagnait.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Fred Bowler, de Palmer; la journée se termina par une soirée dansante.

Les nouveaux mariés demeureront à Gravelbourg.

Mariage St-Jacques-Lizée

Le lundi 1er mars, en la cathédrale de Gravelbourg, Mlle Denise Lizée, fille de Mme Philémon Lizée, unissait sa destinée à M. Charles St-Jacques, fils de M. et Mme H. St-Jacques, de Glentworth. M. l'abbé D. Dugas bénissait cette union.

La mariée, au bras de son oncle, portait une longue robe blanche de tulle et dentelle, et tenait un bouquet de roses rouges. La demoiselle d'honneur, Mlle Cécile Lizée, soeur de la mariée, portait une robe rose en nylon et dentelle. Elle était accompagnée de M. Louis Gauthier.

Cent soixante-quinze invités prirent part à la réception tenue en la salle paroissiale.

M. et Mme St-Jacques résideront à Glentworth.

Jackfish

Mariage Arcand-Parke

Le samedi midi 27 février, en l'église de l'Immaculée-Conception d'Edmonton, Mgr J. R. Ketchen, curé, bénissait le mariage de Mlle Sandra Parke, fille de M. et Mme J. L. Parke, d'Edmonton, à M. Albéric Arcand, fils de M. et Mme Damase Arcand, de Jackfish Lake.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche et son court voile bouffant. Elle tenait un bouquet d'oeillets blancs et de roses jaunes.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Gail et Suzanne Parke et Diane M., soeurs et amie de la mariée, portaient de courtes robes jaune pâle. Les garçons d'honneur étaient MM. Aurèle, Aimé et Marcel Arcand, frères du marié.

Parmi les parents et amis présents à la cérémonie, on remarquait M. et Mme Damase Arcand et leur famille, M. et Mme Elphège Carignan, de Jackfish, M. et Mme Wilfrid Beaudoin, de Vawn, M. et Mme Ted Philips, de Turtleford, et M. et Mme Joseph Ethier, de North Battleford.

Va-et-vient

M. Dassise Héon est revenu des vacances passées en Californie. Au retour, il s'est rendu à Montréal pour y visiter des amis.

Mme Joseph L'Heureux est de retour chez elle après un séjour d'une semaine à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford.

Mlle Bernadette Bru est venue passer la fin de semaine du 28 février chez ses parents, M. et Mme Joseph Bru.

Gilbert Arcand, Gilbert Blanchette et Hubert Esquirol se rendirent à Canwood, le 3 mars, pour jouer avec les juvéniles d'Edam dans la deuxième joute éliminatoire, en vue du championnat du nord de la Saskatchewan. La partie se termina au compte égal, 3 à 3. Canwood gagna la série en comptant 7 à 6.

Meilleurs souhaits aux joueurs des Midgets contre Beechy.

M. Eugène Baillargeon se rendit à Edmonton, la fin de semaine dernière.

Naissances

A M. et Mme Raymond Ouellette (Corinne L'Heureux) est né un fils.

A M. et Mme Maurille Corbeil est née une fille, le 4 mars.

Duck Lake

Décès de M. Pelletier

Le 14 février est décédé dans son sommeil M. Alphée Pelletier, âgé de 67 ans. Natif de Sayabec, Qué., il vint à Duck Lake, accompagné de sa jeune femme, de sa fille et de ses parents. Il devint veuf quelques années plus tard et assuma la tâche d'élever quatre jeunes enfants. A sa mort il était gérant de ferme à l'école indienne St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil sa deuxième épouse, née Bernadette Mahé; quatre filles, Majella, en Californie, Thérèse (Mme André Lanovaz), de Duck Lake, Lorette (Mme Elmer Klassen) et Estelle (Mme Don Michell), toutes deux de Saskatoon; trois fils, Albert, de St-Hubert, Raymond et Wilfrid, de Duck Lake; 26 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants; cinq soeurs, Mmes Marie Gagnon et Liliane Pelletier, de Duck Lake, Mme Claudia Roy, de Harris, Mme Anna Sarazin, de Spiritwood, et Mme Marie-Luce Kleine, de Nelson, C.-B.; neuf frères, Alphonse et Ludger, de Prince-Albert, Ovide, Louis, Emile et Roland, de Duck Lake, Rémi, de Hoey, et Philippe, de Summerland, C.-B. L'ont précédé dans la tombe, outre sa première femme: une fille, Cécile, un fils, Marius, et une soeur, Germaine (Mme Dagenais).

Le service funèbre fut chanté par le R. P. A. Duhaime, O.M.I., principal de l'école indienne. Les servants de messe étaient Onile et Edwin Pelletier; les acolytes, Daniel et Charles Pelletier; Albert Lanovaz portait la croix.

Çà et là

Mme Thérèse Maier se remet tranquillement de l'opération chirurgicale subie à une main lors d'un accident survenu il y a quelques mois.

Paul Richard et Eric Thomas, étudiants au collège de Battleford, firent une courte visite chez eux. Leurs parents sont allés les chercher et les ont ensuite reconduits..

Il y eut dernièrement une réunion chez Mme F. Richard afin d'organiser la campagne de la Croix-Rouge. Furent élues: présidente, Mme François Richard, et secrétaire - trésorière, Mme Léonard Doucette.

Naissance

A M. et Mme Robert Gaudet (Lucille Perret), de Bellevue, est née une fille, Viviane-Marie-Alice, le 10 février. Félicitations aux parents et aux grands-parents, M. et Mme Albert Perret.

N'offre pas au Seigneur des cadeaux corrupteurs, car il ne les recevra pas, et ne fais pas fond sur un sacrifice de biens dérobés. (Eccli 35, 14)



On voit ici Mgr John A. Carley, P.D., au centre, qui coupe le gâteau lors d'une réception organisée en son honneur au Secrétariat général de l'Episcopat canadien, à Ottawa. Mgr Carley fut secrétaire général de langue anglaise de la Conférence épiscopale canadienne de 1951 à 1965 et a démissionné de son poste récemment après avoir été nommé par son archevêque, curé de la paroisse St-Joseph, à Belleville, Ont. A gauche, on remarque l'archevêque de Winnipeg, Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., président du Conseil de la C.C.C., qui avait tenu à venir exprimer à Mgr Carley la gratitude de tous les évêques, et on voit, à sa droite M. l'abbé Charles Mathieu, secrétaire général de langue français de l'Episcopat canadien. (Cliché CCC)

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin aura lieu le vendredi soir 12 mars à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e aveune, Regina.

Condoléances

C'est avec chagrin que nous avons appris la mort du R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., professeur de philosophie au Collège Mathieu de Gravelbourg, le 21 février. Nos plus sincères condoléances à tous les éprouvés.

Félicitations

Aux frères Alison Ash, Jérôme Béchard, Louis-Laurent Béchard et Rolland Lefebvre, l'équipe gagnante sous la conduite du frère Alison Ash au tournoi de curling du Conseil Langevin le 21 février.

Remerciements

A tous ceux qui ont participé et aidé à faire un succès de la soirée danse-cabaret du mardi gras 26 février.

Au Grand Chevalier, le frère Vincent Beckleet, à son Groupe du Conseil Holy Rosary no 4704 pour la présentation du maillet itinérant du District à notre assemblée du 19 février, et au Secrétaire d'Etat, le frère Bill Argan, Trésorier d'Etat, au frère Jean O'Shaugnessy et Député de District, au frère Léo Lirette, qui nous ont aussi honorés de leur présence.

Communiqués

Le dimanche 14 mars, à 2 h. 30 p.m., assemblée d'organisation d'un cercle local de l'A.C.-F.C., à la salle St-Jean-Baptiste.

La prochaine partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 14 mars à 8 h. p.m., à la salle, 2517, 25e avenue.

La chorale du Collège Mathieu de Gravelbourg présentera un concert au Centre Social St-Jean-Baptiste, le 21 mars, à 2 h. 30 p.m., sous les auspices de l'Alliance Française de Regina. Entrée libre. (Plateau à l'entrée)

P.K.

Ferland

Baptême

Le 1er mars: Lise-Maria, fille d'Edmond Chabot et d'Odile L'Heureux, née le 25 février et baptisée par son oncle, M. l'abbé Adrien Chabot. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide L'Heureux, grands-parents de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Aimé Fournier sont allés à Vancouver visiter la famille Antonio Fournier.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et sa mère, Mme Avila Chabot, ont visité les familles Rosaire et Edmond Chabot, la semaine dernière. Mme Lucien Couture, Mme Michel Bonneau et ses enfants, de Willow-Bunch, accompagnaient M. l'abbé Chabot et visitèrent les familles René Couture et Alex. Laberge, respectivement.

M. et Mme Aristide Fournier sont revenus d'un voyage de cinq semaines dans la province de Québec où ils ont assisté à la profession de leur fille, Marianne (Soeur Marie-Consolata), à Sillery, Qué. Ils ont aussi visité leurs fille et gendre, M. et Mme Charles Lynch, et leur fils, Lionel, ainsi que M. le Dr et Mme Stuart Dunn (Fernande Fournier), à Picton, N.-E.

M. Alfred Chabot se rendait à Saskatoon pour une réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C., comme vice-président de cette association.

Mme Rose-Anna Bouffard, de Ponteix, MM. Cléophas et Xavier Bouvier, de Lisieux, Mlle Monique Bouffard, de Moose Jaw, M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, M. et Mme Ernest Douville, de Vulcan, Alta, et M. et Mme Léonard Bouffard vinrent visiter M. Ephrem Bouffard, la dernière semaine de février, l'état de santé de M. Bouffard étant assez inquiétant à ce moment-là.

Le mardi 2 mars, MM. les abbés Maurice Minne et Roger Ducharme ont célébré une messe d'après le nouveau rite. M. l'abbé J. Bernier, curé, assistait au choeur. L'assistance fut nombreuse et ce fut une belle occasion de saisir le sens de la nouvelle liturgie, qui fut expliquée un peu avant la messe dite en français et face au peuple.

M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux, visitaient la famille E. Bouffard, ainsi que M. Bouffard, patient depuis quelques jours à l'hôpital de Kincaid.



La Semaine Etudiante à l'école St-Denis-Vonda

La Semaine Etudiante à l'école secondaire de St-Denis-Vonda avait lieu du 22 au 26 février dernier. Le but de cette semaine était de se connaître les uns les autres, de travailler ensemble, de découvrir et de développer nos talents. Les élèves étaient tous divisés en équipes; chaque équipe avait son nom, son cri, son insigne et son chef. Nos chefs étaient Louis Buissière, Marie-Rose Lepage, Georges Denis, Linda Pion, Denise Rivard, Elaine Trischuk, Jeannette Loiselle et Kathleen Grisé. De plus nous avions nommé quatre grands responsables pour la semaine: Normand Denis, Raymond Bussière, Céline Denis et Yvette Lepage.

Tous les matins, nous nous réunissions dans une classe; la prière et la méditation étaient faites par un des chefs des équipes. Tous les élèves prenaient part à des discussions le matin, en équipes, pour traiter de problèmes scolaires le midi, en groupe, pour mieux se connaître à l'aide de questionnaires et le soir, encore en groupe, avant de partir pour un retour sur la journée. Des jeux de compétitions de badminton et de ping-pong étaient organisés pour les récréations. Les champions du tournoi des filles étaient Jeannette Loiselle et Rose-Marie Lepage; les champions des garçons étaient Georges Denis et Alain Bussière. Nous n'étions pas tous des champions, mais nous avons tous fait de notre mieux, et le plaisir du jeu en valait la peine.

Lundi soir se déroulait notre "Boumbadour", une soirée entièrement organisée par Marie-Rose Lepage, Linda Pion et Céline Denis; le maître de cérémonies, Marcel Bussière.

Après avoir exécuté des jeux, nous avons eu un petit concert amateur, un peu de danse et un délicieux goûter. Tout le monde a eu bien du plaisir.

Mardi soir eut lieu la soirée parents-étudiants-professeurs de Vonda. Après une allocution sur les "Jeunes" par la Rév. Sr Maria, il y eut discussions en groupes et un goûter préparé et servi par les étudiants; la soirée a été bien appréciée de tous. Le lendemain, mercredi soir, eut lieu la soirée parents-étudiants-professeurs de St-Denis; la soirée était organisée par Elaine Trischuk et son équipe; Cheryl Pion, dirigeait le chant. M. l'abbé A. Poilièvre fit un exposé très approprié sur "l'Intégration des Jeunes à la société", et la Rév. Sr Marie-Clotilde dirigea les discussions. Tout le monde était satisfait de la soirée.

Jeudi, c'était la journée modèle, la journée pendant laquelle nous essayions d'être aussi parfaits que possible. Plusieurs des leçons de classe étaient préparées et enseignées par les élèves eux-mêmes. Toute une expérience! A cinq heures de l'après-midi, c'était le banquet des étudiants au sous-sol de l'église de Vonda. Aline Bussière était en charge du repas et Georges Denis, du programme du souper. Ce programme se déroula sous l'habile direction de Louis Buissière. Il y eut le toast aux étudiants, puis deux élèves nous adressaient la parole. Normand Denis nous donna ses réflexions sur le bilinguisme au Canada. Yvette Lepage fit revivre à nos yeux la vie de dévouement héroïque de M. Antonio de Margerie.

Après deux chants par les étudiants, Cheryl Pion et Marcel Bussière, Mgr A. Lacroix nous dit un mot très bien placé sur la "Semaine Etudiante". A son tour, M. l'abbé Poilièvre dit sa joie de voir les étudiants de l'école St-Denis-Vonda se donner ainsi pour leur développement personnel et celui des autres. Pour bien finir la journée idéale, les garçons de l'école secondaire de Vonda jouèrent une partie de hockey contre les garçons d'Aberdeen. Les filles de notre école ont donné leur appui aux joueurs en criant et applaudissant, tant et si bien, que, le lendemain matin, plusieurs n'avaient presque plus de voix! La partie finit 2-2.

Vendredi, la dernière journée de notre semaine, nous avons eu une vente de bonbons pour couvrir les dépenses de la Semaine Etudiante. A deux heures et demie, pour bien finir la Semaine Etudiante, Mgr Lacroix a eu la délicatesse de nous dire la messe en français pour la première fois. Chaque équipe défila vers le banc marqué de son insigne et ensemble nous avons prié.

Nous avons tous profité de la Semaine Etudiante. Elle nous a permis de mieux nous connaître et de travailler ensemble. La coopération et la bonne volonté des élèves, des parents et des professeurs ont rendu cette semaine très intéressante, utile et profitable.

C'est le grand désir de tous les étudiants que cette semaine se renouvelle chaque année dans notre école!

Rose-Anne DENIS,
St-Denis, Sask.

Un cercle paroissial de l'ACFC à Regina

REGINA — Tous les paroissiens de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina et les amis de l'A.C.F.C. sont convoqués à la réunion d'organisation d'un cercle paroissial de l'Association Culturelle Franco-Canadienne, qui aura lieu dans la salle paroissiale le dimanche 14 mars, à 2 h. 30 p.m.

Le conférencier invité sera le R. P. Benoît Paris, O.M.I., professeur de français au campus de Regina, de l'Université de la Saskatchewan. D'autres personnalités bien connues dans le mouvement seront aussi présentes.

Les dames de la paroisse serviront un goûter à tous ceux qui assisteront à la réunion.

Qu'il ne soit pas dit des Canadiens français de Regina qu'ils ne s'intéressent pas à "leurs affaires". D'ailleurs, on aurait peine d'y croire, si on en juge par les progrès remarquables qui ont été accomplis dans cette ville depuis les derniers dix ans. Le splendide édifice paroissial est un démenti aux prophètes de malheur et aux statisticiens trompeurs.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Lepage, de Prud'homme, se rendirent à Oak Lake, Man., visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Vanderscheaghe.

Mme Jules Nevraumont, de Virden, MM. et Mmes Lepage et H. Venderscheaghe se rendirent tous à Wawota, rendre visite à Mme Marie Gilliard et ses enfants. Ils visitèrent aussi leur tante, Mme Georgine Zébière, et leurs cousins et cousines. Mme Lepage n'avait pas vu sa tante depuis 51 ans. A leur retour, de passage à Oak Lake, ils rendirent visite à leurs cousin et cousine, M. et Mme Auguste Vanderscheaghe. De là, ils se rendirent à Winnipeg voir leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Ron O'Bryon.

M. et Mme Maxime Gilliard, de Belleview, Man., vinrent visiter leur tante, Mme Georgine Zébière, Mlle Fernande Blaise et tous leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Clifford Easton, H. Lincoln, de Wawota, et Gil Dodds, de Kennedy.

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, de Vandura, se rendirent à Maryfield visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme W. Wyporowich.

M. et Mme R. Jacques visitèrent leurs vieux amis, M. et Mme Jean Pothier, accompagnés de Mme G. Zébière.

M. et Mme R. Jacques allèrent visiter leurs enfants à Maryfield.

Mme Georgette Lemoine est patiente à l'hôpital de Wawota. Mme A. Larrivée est allée à Regina visiter ses enfants.

Décès

C'est avec regret que les paroissiens apprennent la mort de M. Ted Warniack, de Wawota, survenue chez ses beaux-parents, M. et Mme Désiré Vauloa, à Belleview. Il était âgé de 42 ans. Les funérailles eurent lieu à Wawota; l'enterrement à Virden. Le défunt laisse son épouse et deux enfants.

Cut Knife

Çà et là

M. et Mme Tony Yermea et leur bébé ont visité leur grand-mère, Mme John Bird, les 4 et 6 janvier.

Mlle Evangeline Leboeuf, de Camrose, Alta, a passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme René Leboeuf, et aussi avec sa grand-mère, Mme G. Leboeuf.

M. René Leboeuf est allé à Regina, la semaine dernière, pour assister à une conférence des coopératives.

M. et Mme Roy Dion ont assisté à un congrès à Winnipeg, la semaine dernière; en revenant ils ont visité leur fils à Moose Jaw.

Mme Henri Dussault et M. Denis Desmarais, d'Edam, sont venus rendre visite à leurs oncle et tante, M. et Mme Lucien Dupuis; en passant ils se sont arrêtés chez leur oncle, M. Hildège Dupuis, et chez leur tante, Mlle R.-Délima Desmarais.

Le petit garçon de M. et Mme Léo Grosjean a été hospitalisé la semaine dernière, mais est en bonne voie de guérison.

Bellegarde

Çà et là

Le dimanche 21 février eut lieu une célébration spéciale, organisée par les scouts et les guides, à l'occasion de la Semaine Scoute et de l'anniversaire de leurs fondateurs, Lord et Lady Baden-Powell.

Il y eut assistance en groupe à la messe et, au cours de l'après-midi, avait lieu l'investiture des nouveaux scouts, suivie d'un banquet père et fils à la salle paroissiale, où M. l'abbé E. Toupin, de Redvers, des représentants d'Alida et M. l'abbé L. Savoie, curé, adressèrent la parole.

Dernièrement avait lieu le premier bonspiel au nouveau Centre récréatif afin de préparer la glace pour le gigantesque bonspiel qui eut lieu la semaine dernière.

Le 22 février, un bon groupe de fermiers se rendaient au Centre paroissial pour se renseigner sur les nouveaux syndicats agricoles. M. Lamb, de Carlyle, membre du Conseil du développement rural, était l'orateur invité.

M. et Mme Roger Petit et leur famille, d'Esterhazy, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Cyrille Petit, en fin de semaine.

M. Roger Sylvestre et son amie, ainsi que Mlle Arlette Sylvestre, de St-Boniface, Man., étaient de passage chez M. et Mme Félix Sylvestre, dernièrement.

Les équipes de curling de Bellegarde et d'Alida, tous Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire, participaient au bonspiel à Montmartre. Les joueurs de Bellegarde étaient MM. Jean Perreaux, Louis Moreau, Maurice et Albert George. Montmartre fut l'équipe gagnante du tournoi.

Prompt rétablissement à tous les malades à la maison et à Mme Jules Gofflot, hospitalisée à Redvers.

Cadillac

Çà et là

M. l'abbé G.-E. Laprise, curé, est revenu d'un voyage de deux semaines dans l'Est où il a assisté à une séance d'études sur les vocations, à Châteauguay, Qué. Au retour, il rendit visite à ses frères.

M. et Mme Paul Perron sont les heureux parents d'une fille, Marie-Paule. Un garçon est né à M. et Mme H. Davis, ainsi qu'à M. et Mme Léo Tinant.

Le carnaval eut lieu le 26 février dernier. Près de 40 patineurs et patineuses de fantaisie y ont pris part. La patinoire était très bien décorée et les costumes magnifiques. Une danse en mocassins suivit. Il y eut répétition du programme à Val Marie, le dimanche 28 février.

Vonda

Semaine Etudiante

La Semaine Etudiante à l'école séparée de Vonda fut un spectacle formidable et impressionnant pour tous. Le grand thème était "Aujourd'hui, c'est demain".

Un mot d'ordre dominait les activités de chaque jour: lundi, "J'ai rencontre avec moi-même"; mardi, "Je rencontre les autres"; mercredi, "Je rencontre l'équipe"; jeudi, "Je rencontre le Christ".

Vendredi, après la messe étudiante, les parents sont venus prendre le goûter avec les élèves. Chaque élève de la 1ère à la 8e année a alors donné ses impressions de la semaine. Les grands responsables étaient Adèle Détilleux, Annette Rivard, Marilyn Denis et Bernard Denis.

Félicitations aux responsables et bravo les jeunes.

LONDRES (CCC) — Au cours de l'année 1964 le nombre des catholiques d'Angleterre a augmenté de 129,500 âmes, pour atteindre un total de 3,965,500, tandis qu'en Ecosse l'augmentation a été de 13,310 fidèles, pour parvenir à un chiffre global de 812,460 catholiques. En revanche, le nombre de conversions d'adultes est en régression depuis quelques années.

Sintaluta

Çà et là

M. Paul Français est de retour chez lui après avoir passé deux semaines à l'hôpital, à la suite d'une fracture à la jambe.

Mme Fred Dolter est de retour chez elle, ayant passé une semaine à Regina près de son mari, hospitalisé pour une sérieuse opération à l'hôpital général. Leur fille, Mme Jack Knott (Madeleine), de Hapokins, E.-U., est venue avec son fils pour voir son père et rester quelques jours avec sa famille. Leur fils, M. Ronnie Dolter, de Swift Current, est aussi venu visiter son père. Les amis de M. Fred Dolter sont contents d'apprendre que son état est satisfaisant.

M. et Mme Paul Français ont eu la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Français, et leurs enfants, de Lac Marguerite, et celle de M. et Mme Stanley Miller et leurs deux fils, de Regina.

M. et Mme Armand Fortin et leur fils, de Wolseley, sont venus passer une semaine chez leurs parents, M. et Mme Roch Fortin.

Les Dames de l'Autel de la mission Ste-Hélène ont servi un jour de la semaine dernier des goûters à l'occasion du bonspiel. Les recettes furent très satisfaisantes. L'argent sera remis à M. l'abbé F. Marcotte, curé de la mission, pour les nécessités de l'église.

Le dimanche 7 mars, les paroissiens participaient au renouveau liturgique de la messe qui fut dite en anglais, car les paroissiens de langue française sont peu nombreux.

M. Arthur Perras et son fils, Fred, ainsi que M. Marcel Français, sont allés à Wolseley, le 26 février, pour assister aux funérailles de leur belle-soeur et tante, Mme Rose Perras.

Vawn

Çà et là

Mme G. Vallière a assisté aux funérailles de sa grand-mère, Mme A. Bienvenue, à Edmonton, le lundi 22 février.

Mmes E. et A. Blanchette, W. Dion et N. Higgins ont assisté à la retraite fermée, prêchée à Saskatoon par le R. P. P.-E. Tardiff, O.M.I., Merci à M. E. Blanchette qui a conduit les dames à cette retraite et à M. A. Blanchette qui est allé les chercher. Invitation à d'autres dames de se rendre à la maison de retraites Queen's House.

M. et Mme A. Blanchette ont conduit leurs fils, Claude et François, au collège Notre-Dame de Prince-Albert après une fin de semaine passée avec leurs parents.

Le mercredi 3 mars, la maison de Mme Shirley Weber arrivait au village; cette maison a été construite cet hiver par McDonald Lumber Co., de North Battleford. La population du village augmente et il ne reste plus que trois lots de disponibles.

Avant la messe du Mercredi des Cendres, M. l'abbé Gilles Aumont bénissait l'orgue acheté il y a environ six mois. Cet orgue a été dédié aux soldats de la paroisse qui ont perdu la vie au cours de la dernière guerre et sera orné d'une plaque sur laquelle les noms des soldats seront inscrits.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire a eu lieu à la salle le lundi 1er mars. Malgré les mauvais chemins, une trentaine de personnes s'y sont rendues.

MM. R. Blanchette, vice-président, M. Nahirney et W. Blanchette furent réélus directeurs. M. Léo Casavant a été élu au comité de surveillance, remplaçant M. A. Ste-Marie.

Le secrétaire, M. M. Schroeder, lut un rapport très encourageant. Les directeurs proposèrent un boni de 3 pour cent sur les parts pour 1964.

Cinquante et un prêts, au montant de $63,090, furent acceptés. L'actif montre une augmentation de plus de $50,000 par rapport à 1963.

M. T. Préfontaine, de Saskatoon, était l'orateur invité.

Des beignets et du café furent servis après la réunion.

Torquay

Çà et là

M. Gordon Bonokoski, de Ponteix, était en visite chez sa parenté. Sa mère, Mme Zita Bonokoski est retournée avec lui pour quelques semaines.

M. l'abbé N. Marcotte, de Radville, était de passage chez ses parents, M. et Mme A. Marcotte. Avant de retourner à Radville, il participa à une joute au curling et il en sortit vainqueur.

Mme Pearl Marcotte, qui est hospitalisée à Moose Jaw depuis quatre mois, est sur la voie du rétablissement et espère pouvoir revenir chez elle dans une semaine. Meilleurs voeux à Mme Marcotte et à sa famille.

M. Raymond Marchand est allé à Estevan, la semaine dernière, pour affaires.

M. et Mme Wayland Vaughn, de Macoun, MM. et Mmes Arthur St-Onge et Arsène Marcotte étaient en visite chez M. Edmond Marchand, la semaine dernière.

Le carnaval d'hiver de Torquay fut un grand succès. La reine était Mlle Darling St-Onge et les princesses, Mlles Cheryl Hanson et Jeannette Brokenshire. Bravo!. Merci à tous.

Pelletier et Ryan expliquent le Québec aux fermiers de la Saskatchewan

L'expérience dialogue s'est poursuivie hier soir au coeur même du Vieux Montréal, où une trentaine de fermiers de la province de Saskatchewan ont entendu MM. Claude Ryan et Gérard Pelletier répondant à leurs questions au sujet du Québec.

Que se passe-t-il au Québec? Pourquoi favorise-t-on l'intervention de l'Etat? Comment se définit le nationalisme québécois? Que faut-il faire pour garder Québec dans la Confédération? Le séparatisme?

Une tentative d'explication

M. Pelletier, rédacteur en chef de La Presse et M. Ryan, directeur du journal "Le Devoir", ont tour à tour répondu en substance à leurs interlocuteurs ce qui suit:

— pendnat 20 ans, soit de 1939 à 1959, il y eut une prise de conscience au Québec.

— l'accumulation de l'énergie sociale engendrée par cette prise de conscience a créé un climat favorable à l'intervention de l'Etat;

— Pourquoi intervention de l'Etat?

Pour deux raisons: a) il y a un problème de débouchés pour les Canadiens français; b) les Canadiens français ne possèdent pas les moyens financiers pour se lancer dans les grandes entreprises;

— l'intervention de l'Etat est plus facile au Québec puisque les Québécois ne sont pas les propriétaires chez eux;

— il y a une conviction que toutes les fonctions propres à un Etat moderne doivent revenir aux provinces;

— la prise de conscience de ma génération (celle de M. Pelletier) a poussé la génération suivante à s'interroger sur les structures canadiennes;

— quand il y a accumulation d'énergie sociale, il y a toujours sur les bords des extrémistes;

— le nationalisme québécois n'est pas seulement négatif, pas uniquement fait de mécontentement, mais consiste en un profond sentiment que l'on peut réaliser des choses plus grandes par soi-même;

— Quoi faire? — Reviser le pacte confédératif de fond en comble — Assurer l'égalité de droits aux Canadiens français; veiller aux droits des minorités françaises — Assurer une pleine participation des Canadiens français au gouvernement fédéral.

Un Québec séparé ne durerait pas 30 ans

M. Pelletier a dit qu'il ne croit pas qu'un Québec indépendant puisse durer plus de 30 ans. "Le chemin le plus sûr vers l'assimilation dans le grand tout anglophone nord-américain, c'est l'isolement du Québec".

Il favorise d'autre part la décentralisation des pouvoirs, à cause de la dimension du pays et à cause de la diversité culturelle qu'on y trouve.

M. Ryan a expliqué le rôle important joué par les corps intermédiaires, comme les syndicats et les coopératives, ainsi que par les journaux dans le développement du sens de la responsabilité sociale au Québec.

Tout en reconnaissant que l'entreprise privée a un rôle à jouer en démocratie, il insiste sur l'importance que l'on attache au Québec d'assurer un équilibre fonctionnel entre le secteur public et privé.

Pragmatique ou idéologique

La révolution québécoise est-elle pragmatique ou idéologique? MM. Pelletier et Ryan n'ont pas trouvé de réponse facile à cette question. Ils notent que leur génération est de tendance à gauche.

M. Pelletier dit qu'il faut comprendre que le capitalisme ne fait pas partie de la famille canadienne-française. Il n'y a pas de multimillionnaire parmi les Canadiens français. Cela explique l'appui de la population à la Société générale de financement.

M. Ryan dit que cette révolution a nettement des aspects idéologiques qui sont: le nationalisme et la socialisation. Jamais il n'y eut de publication socialiste au Québec jusqu'à ces dernières années. Maintenant on en compte quatre.

Les fermiers de la Saskatchewan passent deux jours en visite à Montréal et dans les environs.

Mme Rose Perras, de Wolseley, est décédée le mercredi 23 février

WOLSELEY — Le mercredi 23 février s'éteignit doucement, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, Mme Rose Perras.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 26 février en l'église Ste-Anne de Wolseley, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé François Marcotte fit la levée du corps et célébra la messe de Requiem. La chorale de Wolseley fit les frais du chant. M. Stanley Vindevoghl touchait l'orgue. Les huissiers étaient MM. Emile Tourigny et Léon Coueslan. La quête fut faite par MM. Emile Tourigny et Stanley Zaba.

La dépouille mortelle fut transportée au cimetière local. Les porteurs étaient les neveux de la défunte, MM. Louis Dureault, Monsell et Adélard Laverdière, Willie, Oliver et Freddie Perras. Les rubans de la bannière des Dames de Ste-Anne étaient portés par Mmes Albey Dureault, Irma Souchotte, Léonie Béliveau et Roncanie Pitre.

Outre les parents et amis de Wolseley qui assistaient aux funérailles, on remarquait les personnes suivantes venues de l'extérieur: M. et Mme Sylvio Laverdière, de Gravelbourg, M. et Mme G. W. Hartman et leur fille, Irène, Mlle Emilie Perras, M. et Mme Norman Perras, Mmes Yvette Kindopp et Myrna Schlamp, M. Mansell Laverdière, M. et Mme Léo Roy, Mme Alex. Pitre, Mme Wilfrid Perras, M. et Mme Delmas Béliveau, M. et Mme L.-J. Perras, Mlle Antoinette Perras, M. et Mme Léo Mailhot, Mme Louise Melançon et son fils, Freddie, M. et Mme E. Couckyt, tous de Regina; M. et Mme Adélard Laverdière, de Minto, Man.; M. et Mme Léo Martel, M. et Mme Raymond Perras, M. et Mme Olivier Perras, M. Aimé Perras, Mme Philomène Perras, M. et Mme Emilien Labrèche, Mme Adélard Faubert, M. et Mme François Perras, Mme C. Lapierre, M. Fred Perras, M. Edmond Perras et M. Raymond Perras, tous de Montmartre; M. et Mme Sim Kosior et leur famille et M. et Mme Ernest Perras, de Fillmroe; Mlle Edna Perras, de Weyburn; M. Richard Perras, de Glenavon; M. et Mme Marcel Français, M. et Mme Lucien Cormier et M. et Mme Arthur Perras, de Sintaluta, et bien d'autres encore.

Mme Marie-Eva-Rose Perras, née à Wolseley le 18 juillet 1893, était la fille de M. et Mme Phillias Laverdière. Le 24 mai 1914, elle épousa M. Delmas Perras (qui la précéda dans la tombe le 3 mars 1951). Ils s'établirent sur leur ferme à quelque trois milles à l'ouest du village. En 1952, Mme Perras et son fils, Dominique, déménagèrent au village pour y demeurer jusqu'à présent.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Alma (Mme Nestor Cormier), de Wolseley, et Nora (Mme Sim Kosior), de Fillmore; quatre fils, Ernest, de Fillmore, Léo, Thomas et Dominique, de Wolseley; quatre soeurs, Mme Alex. Provençal, de Ponteix, Mme Thomas Melançon, de Regina, Mme E. Cyr, de Detroit, Mich., et Mme Emile Dureault, de Wolseley; trois frères, Phillias, de Gravelbourg, Dominique, de Vancouver, et Noël, de Wolseley, et huit petits-enfants.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille de M. Désiré Huet, de St-Louis, décédé le 29 janvier à l'âge de 87 ans.

M. Huet, originaire de France, passa 22 ans à Wolseley avant de prendre résidence à St-Louis. Lui survivent deux filles, trois fils, 31 petits-enfants, 24 arrière-petits-enfants, quatre soeurs, Mme Sidonie Noels-Carignan, de Montmartre, Mme Marie Corriveau, de Moose Jaw, Mme Emile Coueslan et Mme Joséphine Perras, de Regina.

Va-et-vient

Mme Eddie Moyes et Mlle Léona Dureau, de Vancouver, vinrent, en fin de semaine, assister au mariage de leur frère, M. Lionel Dureau. M. et Mme L. Dureau allèrent en voyage de noces à Toronto.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 11 mars, Maurice Conan, Marcelin; le 12 mars, Paul Langlois, Domremy, et Lucien Freçon, Redvers; le 15 mars, Marcel Gorieux, Domremy; le 17 mars, André Bauche, Antler; le 18 mars, Albert Bouvier, Kincaid; le 19 mars, Ombéline Huot, Makwa, Joseph Baril et Joseph Montès, St-Front.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote
CANADA

1 an: $3.50	21 mois: $5
33 mois: $7.50	45 mois: $10

LES JEUNES ET LA SEMAINE ÉTUDIANTE

. . . . extraits de rapports parvenus à la Fédération de la J.E.C. . . .

. . . photos du Précieux-Sang, St-Pierre, Powerview, St-Adolphe . . .


voir ce qui ne va pas

panel:

"J'ai admiré la franchise et l'honnêteté des panélistes et de l'institutrice présentée."

soirée:

"Quelle soirée formidable! Pièces, morceaux de musique, chants; la variété ne manquait certainement pas. Le bon entrain et la collaboration des élèves firent de cette soirée un véritable succès."

"I hope there are more evenings like this one in the future."

travail étudiant:

"J'ai aimé la Semaine Etudiante parce qu'elle m'a donné des raisons d'aller à l'école."

"We found out what teachers expect of us and what we expect of teachers."

"To study means to build up my personality, to enrich my mind."

organismes:

"La Semaine Etudiante a aidé les étudiants à connaître les chefs des différentes organisations et le travail qu'ils avaient accompli; elle nous a aussi aidé à comprendre l'attitude des professeurs."

messe:

"Le défilé des fidèles à la Table Sainte tout en chantant me faisait penser à l'Ancien Testament — à un peuple en marche vers Dieu. C'était une parfaite messe pour clôturer la Semaine Etudiante '65."

QU'EN PENSENT LES ETUDIANTS?

Les étudiants sont sortis de cette semaine pleins de vie et d'entrain. Au moyen d'expériences enrichissantes, les élèves ont revisé leur position face à la vie de l'école, ont repensé leur participation aux organismes et ont intensifié leur vie de classe.

Ils ont beaucoup à nous dire; écoutons-les.

"Nous avons compris qu'une école vivante n'était pas celle où les étudiants ne font que rire et s'amuser, mais qu'elle se bâtissait premièrement sur le travail des étudiants et sur la coopération entre eux et avec les professeurs pour atteindre leur but commun — passer les examens."

Chaque journée commençait de manière très efficace avec la prière communautaire au gymnase. Là, la prière du matin se disait et un élève lisait l'épître du jour. A deux occasions, ces lecteurs furent des protestants."

"We learned how to form a good, strong, and lively student community."

"Je m'attendais à quelque chose d'ennuyant mais, au contraire, j'en ai bien profité."

"Oui! La Semaine Etudiante 1965 fut un succès en ce sens qu'elle montra aux étudiants le sens de la responsabilité, l'importance de l'engagement, et la satisfaction d'un travail bien fait pour qu'ensuite ils transforment leur milieu en une communauté plus vivante et plus chrétienne."


ensemble, pour trouver la vérité

RENCONTRE DIOCESAINE:
"Militants et militantes du secteur secondaire"
le 13 mars à 10 h.
à la Maison Générale des Soeurs Oblates,
rue Aulneau.

S'INTEGRER DANS LA SOCIETE!

La Semaine Etudiante exigeait de nous tous, professeurs et élèves, d'être responsables, d'être engagés. Elle voulait que nous apprenions à nous connaître, à nous aider, à nous aimer.

Les rapports de la Semaine reflètent l'esprit de responsabilité et de sincérité qui a animé les discussions, le panel, la fête communautaire. Au cours de la Semaine, les étudiants ont vu leur milieu, se sont interrogés sur la participation à la vie de l'école et ont vécu l'expérience d'une journée modèle.

Mais cette expérience que nous venons de vivre nous a-t-elle laissé quelque chose, nous a-t-elle été profitable? A-t-elle resserré les liens entre étudiants, entre étudiants et professeurs? Nous a-t-elle intégré à notre milieu?

Voici les témoignages des étudiants et des professeurs qui ont participé à la Semaine.


apprendre à se connaître

☆ ☆ ☆

QU'EN PENSENT LES PROFESSEURS?

Les professeurs ont été plus que jamais impliqués dans la Semaine Etudiante. Comment voient-ils la responsabilité grandissante accordée aux étudiants? la conduite des étudiants dans les organismes, dans leur travail étudiant? la Semaine Etudiante?

— "La Semaine Etudiante a été une occasion pour les élèves de se faire valoir d'une façon intelligente, responsable, voire même adulte. Ils ont pris leurs responsabilités et ont examiné soigneusement leur vie étudiante."

— "Souvent le professeur doit se retenir pour ne pas tout faire lui-même. Il est mieux d'attendre un peu plus longtemps et exiger un travail fait par les élèves et uniquement par eux, même s'il n'atteint pas le haut standard des professeurs."

— "Trop d'élèves ne savaient pas leurs leçons et n'avaient pas fait leurs devoirs . . . même pour la journée modèle."

— "Nous ne donnons pas assez de temps aux élèves pour faire des recherches personnelles. Nous faisons peut-être trop de 'spoon-feeding'. C'est parce que nous voulons tellement les aider; nous mâchons tout pour eux."

STATISTIQUES:
- Plus de 4,000 étudiants ont participé à la Semaine Etudiante!
- Un grand nombre de professeurs et prêtres dynamiques: dans 17 écoles secondaires et 21 écoles élémentaires (7e et 8e années).

— "Je dois dire que nous avons eu la collaboration entière de nos responsables. Ils ont pris l'initiative de tout organiser en autant qu'ils le pouvaient, non sans quelques conseils des professeurs."

— "Malgré l'excès de travail et de fatigue, tous, élèves et professeurs, ont su garder la bonne humeur et profiter de ces heures de travail pour un meilleur fonctionnement de toute l'école."

— "J'espère que la semaine vous a montré que l'école peut être un milieu où chacun a souci de l'autre, où règne dans les relations humaines la charité du Seigneur."

— "L'éducation solide de l'élève est plus importante que son instruction. Le professeur doit faire les deux: éduquer et instruire. Il fait cela: en donnant des responsabilités, en aidant l'élève dans ses problèmes scolaires et autres, en lui aidant à développer sa personnalité."


adultes et jeunes s'expriment

UN PAS EN AVANT:

La Semaine nous a appris à nous connaître, à travailler ensemble, à vouloir bâtir notre communauté étudiante. Mais la semaine a fait plus; elle fut une révision de tous les étudiants sur toute l'activité étudiante débouchant sur l'action. C'est par l'agir que nous devenons adultes. Nous avons joué cartes sur table et notre sincérité a donné ses fruits. Voici quelques-unes des suggestions qu'ensemble, professeurs et élèves, nous avons trouvées en réponse aux besoins de notre communauté étudiante.

conseil étudiant:

— Les étudiants doivent apprendre à reconnaître le droit du conseil d'établir certaines règles et à s'exprimer au moyen de leur représentant de classe.

— Les étudiants devraient pouvoir assister à quelques réunions de leur conseil (toutes les 2-3 semaines), et leur poser des questions à cette réunion.

— On aimerait avoir un rapport des activités de notre conseil.

— Les discussions autour du conseil étudiant témoignent d'un désir d'information des activités du conseil et d'un désir de participation à ces activités.

organismes:

— Plusieurs élèves ont senti le besoin de connaître davantage les organismes de leur école, leurs buts, leur plan pour l'année, comment ils peuvent participer.

— On aimerait aussi que les étudiants prennent en main leurs organisations et que l'adulte responsable laisse plus d'initiative au comité de jeunes.

loisirs:

— nous aimerions avoir des cours de danse.

— nous devrions aider aux nouveaux ou aux plus gênés à se joindre avec le groupe durant les récréations.

travail étudiant:

— notre responsabilité envers les autres et notre devoir d'étudiant demandent que nous soyons attentifs en classe.

— nous aimerions que de temps à autre un élève donne un cours.

— exemples de suggestions pour rendre les cours plus actifs

littérature anglaise:
plus d'explications des poèmes
plus de discussions
cinéma: The Tempest

histoire:
plus d'explications
se servir de cartes géographiques

physique:
revue des chapitres
plus de démonstrations
plus de temps pour les problèmes
étude plus approfondie des exercices

"La maîtresse donne de bonnes explications et des démonstrations — comme par exemple — des expériences au laboratoire, ça ç'a nous intéresse."


fallait y penser!

Problèmes de la formation de la jeunesse

ROME (CCC) — Les problèmes de la formation de la jeunesse ont fait l'objet d'une allocution que le Pape a prononcée en recevant les participants à la cinquième rencontre internationale organisée par le Bureau international catholique de l'Enfance.

"A travers les manifestations parfois irritantes qui marquent le difficile passage de l'adolescence, a dit Paul VI, la soif d'indépendance, le désir de se distinguer, les changements d'humeur et de comportement, l'éducateur sait reconnaître, grâce à un amour qui est une longue patience, le besoin impérieux qu'ont les jeunes d'affirmer leur personnalité. Il devra en outre, dans une atmosphere de confiance et de liberté, d'affection et de sécurité, les aider a surmonter les inévitables tentations d'agressivité, de violence et de repli sur soi-même. Avec une ferme indulgence, dans la générosité et dans l'effort, vous leur ferez découvrir les richesses latentes de leurs personnalités, vous les soutiendrez dans le délicat apprentissage de la liberté, vous leur permettrez, en un mot, de trouver la voie vers eux-mêmes et de réaliser leur propre vocation d'hommes et de fils de Dieu."

Le Saint-Père a terminé en rappelant la force éducatrice de l'exemple: "On agit plus par ce que l'on est et par ce que l'on fait que par ce que l'on dit et par ce que l'on enseigne".

Informations Larousse

Défendons la langue française

Quelques erreurs à ne pas commettre

A ne pas commettre surtout devant un micro! C'est pourquoi l'Office du Vocabulaire français (17 rue du Montparnasse, Paris VI) vient d'élaborer des fiches de mise en garde qu'il a répandues dans les studios de radiodiffusion et de télévision des pays francophones. Il est aidé dans cette tâche par la Communauté radiophonique des programmes de langue française, sous les auspices de laquelle est diffusée l'émission "le Français universel".

Parmi les fautes dénoncées, retenons celles-ci:

Prêt à, près de.

Il ne faut pas confondre Je suis prêt à partir ("disposé à partir, tout préparé au départ") avec Je suis près de partir ("sur le point de partir"). On ne dira donc pas: Vous n'êtes pas prêt de l'oublier, mais près de l'oublier.

Pallier.

Pallier est un verbe transitif. Il faut dire: Pallier les défaillances d'un mécanisme, et non: Pallier aux défaillances.

"E" muet.

On observe une fâcheuse tendance à prononcer fortement un e muet même à faire entendre ce son à la fin d'un mot qui se termine par une consonne. Ex.: Un matche nul.

Prononciation de "ai" et de "ais" finals

Il convient de prononcer **je chantai** en donnant à **ai** final la même valeur que celle de é dans **j'ai chanté.** Mais dans **je chantais** ou **je chanterais, ais** final doit être prononcé avec la valeur d'un è ouvert.

Prononciation de "l" entre voyelles.

On observe une tendance à redoubler la consonne l entre deux voyelles: Je l'l'ai vu ou Tu l'l'as dit. Il convient de prononcer l simple dans Je l'ai vu. Tu l'as dit.

Porter, apporter, emporter.

Le verbe porter et ses dérivés s'emploient avec un complément d'objet qui désigne soit un nom de personne, soit un nom de chose. On porte, on emporte, on apporte un malade sur une civière. On porte un vêtement.

Mais il ne faut pas confondre, dans l'usage, les dérivés emporter et apporter avec les dérivés amener et emmener, qui, eux, traduisent l'action de "faire venir" ou de "faire éloigner" quand elle concerne des êtres qui peuvent se déplacer. On dira: Les infirmiers emportent le malade sur une civière, mais: Ils emmènent les parents à l'écart. On ne dira pas: Ils amènent la civière dans la salle d'opération.

Mériter.

Le verbe **mériter** signifie "avoir droit à une récompense" ou "être justement passible d'un blâme, d'une punition". Ex.: Toute peine mérite salaire et Il n'a pas mérité cet affront.

On ne dira pas: Cette signalisation routière mérite quelques modifications. On dira plutôt: exige, appelle, nécessite, réclame quelques modifications.

Ignorer.

On ne confondra pas: Vous n'êtes pas sans savoir, qui signifie "vous savez certainement" avec Vous n'êtes pas sans ignorer, qui veut dire "vous ignorez certainement".

1,000 ans après

Combien de cierges illumineront la nef du Mont Saint-Michel pour fêter son millième anniversaire?

Le Comité national du millénaire monastique du Mont Saint-Michel nous donne déjà le programme des manifestations éclatantes qui débuteront le 10 septembre, pour s'achever le 16 octobre 1966.

Là où saint Aubert, évêque d'Avranches, avait élevé en 708-709 une première chapelle à l'archange qui lui était apparu en songe, là où, deux siècles plus tard, trente moines venus de Saint-Wandrille et de Jumièges commençaient d'ériger pierre à pierre la Merveille, ce sanctuaire, assailli de touristes, ne doit plus être un reliquaire vide.

Une exposition d'abord présentée à Paris dans la salle gothique des gardes au Palais de justice, puis dans l'aumônerie et le cellier des moines à l'abbaye exaltera l'histoire de l'incomparable forteresse mystique, image même de la Résistance tout au long de la guerre de Cent ans.

Empruntées au tympan des cathédrales, à nos musées, à nos églises, les effigies du combattant céleste, du peseur d'âmes donneront l'élan aux pélerins d'une grande journée de la Paix, porteurs de flambeaux allumés à travers toute l'Europe.

Le gouvernement, les cardinaux et M. André Malraux sont animés d'une ferveur digne de redonner son souffle au temple de l'Esprit dont saint Michel fut le messager. A n'en pas douter le pélerins de la foi et de la beauté s'y uniront en foules enthousiastes.

(Extrait de l'hebdomadaire Les Nouvelles Littéraires.)

Loisirs

Nous vivons donc dans une société où chacun, de plus en plus, a du temps libre, des loisirs.

Temps dont l'individu peut disposer à sa guise, puisque telle est la définition de "loisir", et qu'il utilise, comme l'enquête l'a montré, suivant certaines façons, modalités, déterminées principalement par son niveau de vie.

L'individu, donc, peut occuper ses loisirs à ne rien faire, à faire peu, à faire un peu, à faire beaucoup, voire à faire trop, si par exemple, il abuse du crédit ou sacrifie l'essentiel à certaines manières d'employer le temps libre. Les loisirs qu'on appelle "commerciaux" peuvent être dispendieux. Va pour celui qui peut s'y adonner, qui en a le moyen. Pour les autres, cela devient affaire de budget.

• • •

Il y a autre chose. Ne conviendrait-il pas que, dans le tourbillon de chaque jour qui nous entraîne, qui nous empêche de penser, de voir juste, souvent, d'agir raisonnablement, nous nous arrêtions un moment et que nous nous demandions où, au juste, vers quoi, nous allons?

La société moderne en est une de loisirs. Cela est dû à la machine, on le sait. C'est beau, avoir des loisirs, du temps libre. Nous sommes-nous seulement demandés si cette machine, qui se perfectionne, qu'inconsciemment, l'homme développe avec une fébrilité presque inexplicable, — cette soif de progrès! — jusqu'ici à son service, n'est pas en voie de le dépasser pour, après l'avoir dominé, possédé — et dépossédé — le laisser tomber et sombrer dans un désespoir semblable à celui de l'enfant qui, perdu dans la forêt, voit venir la nuit . . .

L'automatisation est un phénomène effrayant. Les sociologues, les économistes, nous font part de leurs craintes. Mais personne n'a encore trouvé de solution à ce problème qui ne se règlera pas de lui-même, de solution qui permettrait à l'humain de s'adapter au monstre qu'il a créé — puisqu'il semble peu probable que le monstre s'adapte à l'homme — et que mystérieusement il perfectionne. L'homme pourra-t-il accorder, ajuster, adapter, le rythme de son existence à celui de la machine. Ou en subira-t-il le joug? Et ce jour-là, quoi . . .?

La génération adulte est dépassée par les événements. Celle qui la suit est déjà d'un autre monde. Un monde tout autre. Les communications entre les deux faiblissent, ont presque cessé. Le père parle et le fils ne le comprend pas. Le fils se demande ce que veut dire le père, l'un et l'autre n'ont plus rien à se dire . . . Et c'est tragique!

Ne serait-il pas utile qu'ayant plus de temps libre, nous en employions une part à essayer de nous comprendre? Les loisirs devraient favoriser les relations parents-enfants, faciliter les contacts entre les hommes. Et ne pourrions-nous pas employer une partie de nos temps libres à nous améliorer, à nous préparer, à essayer, en tout cas, de nous préparer à affronter les problèmes redoutables que l'automatisation imposera à la société de tout à l'heure, qui sera encore la nôtre? Chacun ne devrait-il pas utiliser une partie de ses loisirs à se perfectionner? C'est facile, aujourd'hui.

Les loisirs devraient servir les hommes, leur aider à se mieux connaître, à se comprendre, à s'apprécier, peut-être, à s'entraider. Ils auront besoin de le saboir, comment s'entraider, ce sera essentiel, tout à l'heure, quand la machine, ayant écrasé les membres du troupeau, les laissera tomber dans la nuit terrible . . .

Jean-Jacques Le François.
(Hiver 1964)

COURS DE BIBLE ENREGISTRÉS

MONTREAL (CCC) — Les cours de Bible enregistrés sur bande sonore par M. l'abbé Jean Martucci et diffusés par la Société catholique de la Bible sont très populaires et se révèlent d'une grande utilité pour tous ceux qui veulent s'initier à la lecture de la Bible.

Conçus pour être diffusés à l'émission radiophonique "Témoignages", ces cours sont maintenant offerts aux institutions et au public en général. Déjà une soixantaine de séries ont été vendues à travers le Canada et les commentaires sont très favorables.

Ces trente cours, enregistrés sur dix rubans d'une durée de trente minutes chacun (vitesse 3¾) sont un point de départ pour l'étude de la Bible. Basés sur les feuillets bibliques de l'an dernier, ils facilitent la fondation d'un cercle biblique, soit dans une paroisse, dans un collège, dans un couvent, dans un groupe de jeunes foyers, etc. Ils sont vivement recommandés à tous ceux qui s'occupent d'éducation dans tous les milieux.

Pour la somme de 30 dollars, il est possible de devenir propriétaire d'un cours d'initiation à la lecture de la Bible vraiment unique en son genre. Les rubans ne sont pas offerts en location, mais demeurent la propriété de celui qui les achète et peuvent être utilisés aussi longtemps qu'on le désire.

Pour obtenir un ruban sonore en approbation pour acheter la série, on n'a qu'à s'adresser à la Société catholique de la Bible, 5221 avenue de Gaspé, Montréal 14 (Tél.: 247-2442).

L'éducation est la clé du progrès économique

TORONTO — L'époque où les Canadiens pouvaient raisonnablement s'attendre à garder le même emploi tout au long de leur vie active, est révolue. C'est pourquoi on encouragera de plus en plus l'instruction qui peut s'appliquer à diverses occupations, a déclaré le président du Conseil économique du Canada, M. John J. Deutsch, au cours d'une allocution qu'il prononçait au Canadian Club de Toronto.

"Une éducation générale adéquate constitue le meilleur fondement sur lequel on puisse construire et reconstruire les structures particulières de travail dont on aura besoin dans l'avenir. En outre, la vitesse croissante de l'évolution technologique nécessite des efforts grandement accrus dans le domaine de l'entrainement, de la mobilité de la main-d'oeuvre et des services de placement . . .

"Bien qu'on ait considérablement débattu ces questions, il devient urgent qu'on accomplisse un acte significatif."

M. Deutsch a expliqué que l'instruction est maintenant, et deviendra de plus en plus la plus grande et la plus importante préoccupation de notre société. Présentement, les dépenses pour l'éducation représentent l'article simple le plus considérable des budgets gouvernementaux, et on pourrait prévoir qu'elles continueront d'augmenter plus rapidement que le montant total des dépenses gouvernementales, au moins jusqu'au terme de notre décade.

Depuis 1955, à peu près, les déboursés gouvernementaux pour l'éducation ont plus que doublé. Au cours des cinq prochaines années, elles augmenteraient de près de la moitié. On a déjà beaucoup accompli pour satisfaire les nécessités actuelles quant à l'instruction, mais il reste des imperfections et des brèches visibles, surtout dans la recherche, la rééducation des travailleurs et l'exploitation d'une masse humaine d'experts.

"Si le Canada entend réaliser ses objectifs économiques et sociaux au cours des années à venir, on devra accorder une importance primordiale au progrès rapide et soutenu de l'éducation universitaire et post-universitaire. Ce qui signifie qu'on devra accorder une importance primordiale à rendre accessibles les richesses qui sont indispnsables, en comparaison des autres formes de défenses publiques."

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Un genre de gratte-ciel

"Les ruines de la tour de Babel qu'on montre parfois en photo sont-elles authentiques?"

(M. Antoine D., Fox Lake, Alta)

Ce qu'on vous montre parfois en photo, ce sont des constructions du même genre que la Tour de Babel, mais non la Tour de Babel elle-même. Voici ce qu'il faut entendre par "constructions du même genre": certaines religions païennes de la Mésopotamie avaient l'habitude d'élever des tours (appelées "ziggurats"); ces tours étaient très hautes; elles servaient surtout de lieu de culte, mais constituaient en même temps un centre politique, culturel et économique. Les archéologues ont découvert les ruines de plusieurs de ces tours, surtout en Irak. Ce sont elles qu'on vous montre en photo.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5221 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

Le petit monde de votre enfant

Etape de 12 à 18 mois

(Suite)

Père indifférent: pire que pas de père

Un enfant souffre de sentir sa mère malheureuse à cause de son père. Si elle le gronde parce qu'il dérange (par ses pleurs) son père, il en souffre également. En revanche, le mari qui rend sa femme heureuse rend aussi ses enfants heureux.

Mais à partir de 12 à 15 mois, âge où l'enfant est "réceptif" au père, sensible à sa présence, s'il lui fait des avances qui sont ignorées, l'enfant, d'abord déçu, finit par craindre ce père. A la place de la confiance s'installe la méfiance. De neutre, ce père devient hostile, et l'enfant est rejeté dans les jupes de sa mère, seule présence accueillante.

La situation se complique car la mère ressent très vite le manque d'intérêt de son mari pour les enfants; elle est sentimentalement déséquilibrée et l'enfant en subit le contrecoup. Ajoutons qu'il est plus mauvais pour un enfant d'avoir un père qui l'ignore que pas de père du tout.

Plus tard, vers 3 à 4 ans, le problème du père se posera d'une manière différente, comme vous le verrez.

Plaisirs et jeux de cet âge

Vers 1 ans, 1 an et demi, Bébé aime les animaux et s'y intéresse: des poules aux vaches en passant par les chiens, les chats, les chevaux, aucun ne lui fait peur. Il aime jouer avec le sable et l'eau, la pâte à modeler. Il aime tirer les cheveux de Maman. Attention! Il commence à escalader les barreaux de son lit; c'est l'âge "acrobate et déménageur". Mettez par terre un tapis pour amortir les chutes.



Bien que capable d'une étonnante persévérance lorsqu'il veut mettre un cube dans l'autre, il change souvent de jeux. Et s'il y en a suffisamment autour de lui, il peut jouer seul longtemps.

C'est l'âge où s'éduque la propreté. Ne pas l'exiger trop tôt, trop vite. Ne pas en faire une affaire d'Etat, un chantage sentimental ("Je ne t'aime plus") ni une occasion d'humilier. Et ne pas croire que, une fois apprise, la propreté l'est définitivement: il y aura des retours en arrière.

Attention! 18 à 24 mois: c'est l'âge des accidents

Maintenant que l'enfant sait marcher, va-t-il se reposer sur ses lauriers conquis au prix de tant de chutes, de bleus et de bosses?

Ce serait mal connaitre son extraordinaire vitalité et surtout son intense désir de tout voir, de tout essayer, de tout examiner.

Jusqu'à maintenant, il palpait ce qui était à portée de sa main; maintenant qu'il peut toucher tout ce qu'il voit, il ne va pas se priver de cette merveilleuse faculté. Il va au contraire s'en donner à coeur joie.

Allumettes, eau de Javel, prises de courant . . .

A gauche, à droite, en haut, en bas, toucher à tout, quelle extraordinaire volupté! Mettez-vous à sa place. Toucher à tout! Rien n'arrête un bébé de cet âge: il grimpe sur les chaises, les divans, les fauteuils, au risque de tomber dix fois. Il se glisse sous le lit pour attraper ses billes, monte les escaliers, essaye de les redescendre, n'y arrive pas. Ouvre les portes, allume les lumières, vide les tiroirs, met les cigarettes dans sa bouche pour faire comme Papa. Dévisse la bouteille d'eau de Cologne (ou de Javel), ouvre un tube de rouge à lèvres (ou de pilules pour dormir). Prend les allumettes et les frotte pour faire une jolie lumière. Essaie de mettre une épingle à cheveux dans la prise de courant pour voir. Déchire la page d'un livre posé sur la table, griffonne sur sa couverture avec une pointe quelconque; jette sa tartine par la fenêtre, goûte au passage un cornichon, pousse sa chaise vers la commode pour attraper une pomme rouge dans le compotier: le plat tombe, les pommes aussi, Bébé avec. Qu'importe: il se relève. Il traine son cheval, tire son train. Tout cela fait beaucoup de bruit, beaucoup de désordre. Cela ne dérange absolument pas Bébé, il ne les remarque même pas. Parti à la découverte du monde qui l'entoure et des objets qu'il ne connait pas, il est comme ivre, comme fou de voir encore, encore quelque chose de nouveau.

Ne rêvez pas d'un enfant calme

Il parcourt des milles dans la journée. On a l'impression qu'il ne se fatiguera jamais. Puis, tout à coup, plus un son. Le silence semble alors plus inquiétant que le bruit qui précédait. On se précipite. Bébé s'est endormi par terre, vaincu. Mais non: il rassemble ses forces avant de partir pour de nouvelles conquêtes.

Les enfants de cet âge ne sont pas tous de petits "diable". Certains sont plus calmes, les filles en particulier, mais c'est quand même l'âge de l'enfant terrible, du touche tout, de l'affreux Toto et de l'espiègle Lili. Et il ne faut pas se féliciter d'avoir un enfant de 2 ans exceptionnellement calme, qui reste dans son coin sans toucher à rien (les "Ah, lui, on ne l'entend jamais!"). Il faut le signaler au médecin, car il n'est pas normal. On doit d'ailleurs préciser que l'enfant de cet âge n'est pas spécialement destructeur. Lorsqu'il casse un objet, c'est par maladresse, non par aggressivité normale. Il ne jette pas l'objet avec rage, il le laisse tomber parce que ses mains ne savent pas encore bien tenir. C'est au moment de l'éducation de la propreté (généralement entre 12 à 18 mois) que l'agressivité se manifeste quelquefois.

(à suivre)

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les sacs à main qui viennent d'arriver pour le printemps ont de nouvelles dimensions. Les formes cependant, demeurent les mêmes; enveloppes, sacs de voyage, désinvoltes — mais plus sobres, un peu plus arrondis, plus souples. Ils ont aussi un double usage, arborant des côtés à soufflets pour leur donner une contenance double de ce qui apparait au premier coup d'oeil. Il comportent aussi quelques détails plus féminins, comme la courroie tressée et le fermoir en joaillerie. Les textures de reptile connaissent la plus grande vogue. En plus des matériaux éprouvés comme le lézard, l'alligator, le saffin et le cobra, on ajoute des matériaux nouveaux, l'autruche, le python et le plus nouveau, le pangolin. Les couleurs se résument dans les tons clairs et neutre et les toujours aimés, marine et blanc.

✦ ✲ ✦

Monseigneur de Belloy, archevêque de Paris, avait quatre-vingt-dix-huit ans et une santé de fer lorsque Napoléon 1er lui dit :

"Monseigneur, certainement vous mourrez centenaire!"

A quoi le prélat réplique:

"Je ne vois pas pourquoi Votre Majesté voudrait que je n'aie plus que deux ans à vivre."

✦ ✲ ✦

Certaines formes de cancer ne sont plus incurables. Si l'on soupçonne d'avoir le moindre symptôme de cancer, il faut immédiatement voir un médecin qui saura enrayer ou guérir cette maladie. Très souvent, un bon examen médical indiquera que l'on s'est fait des soucis pour rien.

✦ ✲ ✦

Pour faciliter la tâche du nettoyage des couteaux, ajouter un peu de soda à la poudre nettoyante. Les taches partiront beaucoup plus vite.

✦ ✲ ✦

Avec un poêle électrique on peut épargner pas mal en fermant le feu quelques minutes avant la fin de la cuisson. On sait que l'élément reste chaud assez longtemps; une dizaine de minutes.

✦ ✲ ✦

"Tiens! dit un monsieur sans aucun tact à son voisin d'autobus, on dirait que vous avez une jambe artificielle . . ."

"Oui, répond l'infirme sèchement, j'en ai une."

"Ah! c'est formidable. Cela ne se voit pas du tout!"

✦ ✲ ✦

Un caractère joyeux est une grande richesse et la plus belle parure féminine.

✦ ✲ ✦

Le vernis à ongles tient mieux si l'on nettoie parfaitement les ongles, deux fois au moins avec dissolvant: la première fois pour enlever le vieux vernis, la seconde pour enlever toute trace d'huile et de gras juste avant d'appliquer la nouvelle couche de vernis. Ne jamais appliquer l'huile pour les peaux avant de poser le vernis.

✦ ✲ ✦

Savier-vous que: Un vent modéré souffle sept milles à l'heure — Un ouragan parcourt 80 milles à l'heure — Le son parcourt 744 milles à l'heure — L'éclair parcourt 192,000 milles à l'heure — L'électricité parcourt 288,000 milles à l'heure.

✦ ✲ ✦

Répartissez votre travail. Ne faites pas une seule chose par jour car vous fatiguez les mêmes muscles tout au long de la journée. De préférence, faites un peu de repassage, de lavage et de ménage chaque jour, pendant trois jours.

✦ ✲ ✦

Alain attend saint Pierre et son jugement. Assis sur un petit nuage, il voit soudain passer un ange poussant une barrique.

"Tiens, qu'y a-t-il dedans?" demande-t-il à l'ange.

"De l'huile de ricin".

"Pour quoi faire?"

"Pour purger les âmes du Purgatoire!"

Patron imprimé



Numéro du patron: 9273
Grandeurs: 12½ à 22½
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

3 millions de pèlerins à Lourdes en 1964

LOURDES (CCC) — Plus de trois millions de pèlerins se sont rendus à Lourdes, en 1964; 390 pèlerinages officiels ont été notés au cours de cette même année contre 372 en 1963.

Ces pèlerinages officiels représentent environ le tiers du total des Pèlerins. Les autres visiteurs sont venus individuellement en train, en autocar, par avion ou en voitures privées.

La cité mariale de Lourdes a, en 1964, accueilli 52,611 malades contre 49,250 en 1963.

Nouvelles modes

Les nouvelles modes printanières avec leurs lignes simples et sobres sont bien accueillies par la canadienne qui confectionne ses vêtements. Jeanne Blanchard, conseillère de la mode et du foyer Tex-made déclare que cette silhouette féminine et souple rend habituellement plus facile la confection de vêtements pour toutes les occasions.

De nos jours, la femme qui confectionne ses vêtements peut aussi leur conférer plus souvent ce cachet individuel qui constitue l'idéal dans le monde de la mode. Ainsi, affirme-t-elle, la robe-fourreau qui est si populaire peut être modifiée en un nombre infini de versions selon les tissus, les teintes, les motifs ou les textures.

Mlle Blanchard assure que les cotonnades qui ont toujours occupé la première place dans la couture chez soi, n'ont jamais présenté une gamme aussi variée. Les teintes sont claires et jolies, les motifs d'une féminité exquise et les textures, intéressantes.

Les cotonnades pimpantes se prêtent bien à la coupe droite des costumes aux jupes plissées et souples et aux jaquettes étroites de longueur tunique. La tendance féminine se reflète dans les nouveaux tissus qui allient l'apparence et le toucher de la soie à la facilité de lavage de toutes les cotonnades. Une blouse fleurie aux lignes souples ajoute au costume cette touche délicate si importante.

Bon nombre de nouveaux tissus extensibles ont été conçus en fonction des robes ainsi que des vêtements pour le sport. Mlle Blanchard est d'avis que les cotonnades extensibles qui assurent confort et meilleure coupe ne doivent pas pour autant poser de problèmes dans la confection des vêtements.

Les robes estivales pour le soir, les robes de cocktail, les tenues de détente et les costumes de théâtre semblent enjolivés par les imprimés fleuris à gros bouquets. Mlle Blanchard révèle que dans les vêtements de nuit, les cotonnades estivales populaires n'ont jamais été si légères tandis que les tissus solides qu'exigent les vêtements pour le sport arborent des couleurs vives qui inspireront des modèles gais et pratiques.

Coudre les tissus extensibles devient facile si on observe ces quelques suggestions simples soumises par Mlle Blanchard: placer patron et épingles de façon à ce que l'étirage se fasse en sens horizontal. N'employer que des ciseaux bien aiguisés pour ne pas tirer de fils et ne pas étirer le tissu en cousant. Une aiguille fine et un point zig-zag petit ou moyen assurent une pleine élasticité sans rupture. Les coutures doivent ensuite être dentelées aux ciseaux.

Billet du jeudi

CARL SANDBURG, poète du "Middle-West"

Carl Sandburg, qui vient d'avoir 87 ans, aura été avec Robert Frost le poète le plus populaire des Etats-Unis, pendant un demi-siècle ou plus.

Il fut le poète du Centre-ouest américain, tandis que Frost, bien que né en Californie, fut celui du New Hampshire.

Sandburg est dans la tradition de Walt Whitman, avec moins de rhétorique et de tendances moralisatrices.

Comme lui, il s'instruisit comme il put, gagnant ses cours et mettant la main aux pâtes les plus diverses.

Il connut le travail des champs et celui des usines, fut de vingt métiers: chauffeur de camion et concierge, machiniste de théâtre, agent de publicité, répétiteur.

Il a comme Whitman de l'élan et de la fougue, une certaine insolence dans ses attitudes, des envols lyriques qui étonnent, à notre époque matérialiste et terre-à-terre, dominée par l'argent.

Comme le notait à Paris Alain Bosquet, à l'occasion du passage de l'écrivain, ses préoccupations ne manquent pas d'intérêt: appétit de vivre, inquiétude en face des merveilles de la science, "échecs et victoires d'une patrie qui inspire le respect, mais quelquefois aussi le dégoût".

• • •

Sandburg était à Paris en 1959.

C'était sa première visite dans la Ville-Lumière, où il arrivait après un long séjour en Russie.

Il se prêta à nombre d'entrevues, répondit aux mille et une questions des journalistes, sur son oeuvre et lui-même, mais se permit peu de confidences sur la belle ville qui l'accueillait.

C'est un peu dans sa manière.

Ou plutôt, on ne sait jamais ce que sera sa manière, car le vénérable poète, qui est aussi un historien et un essayiste, est original comme on ne l'est pas, imprévisible et insaisissable, souvent.

Il est aussi paradoxal, pince-sans-rire à ses heures, et il n'est pas mal de se méfier à son propos.

A l'occasion de son 87e anniversaire, il y avait chez lui, outre sa femme, quelques journalistes et deux éducateurs.

Quelqu'un demandant quand se terminerait son autobiographie, il répondit: "Quand je mourrai".

Une autre fois, à un ami le questionnant sur l'emploi de sa journée, il dit n'avoir rien fait, parce qu'il n'avait rien écrit dans le sens de poème.

• • •

Sandburg vit aujourd'hui sur une vaste ferme de la Caroline du Nord, où il élève des chèvres.

Mais il reste le poète de l'Amérique centrale, de ce Middle-West avec lequel il s'identifie, et où se trouvent par milliers des Scandinaves comme lui, intégrés au pays depuis un siècle ou plus.

Car il est fils d'immigrés suédois, qui s'installèrent dans l'Illinois sur la fin du dix-neuvième siècle, et il naquit à Galesburg.

Il fut longtemps journaliste, aussi bien en Suède et en Norvège qu'aux Etats-Unis, et il s'intéressa un moment à la politique, fut organisateur du parti social-démocratique à Milwaukee, secrétaire du maire de cette ville, pendant deux ans.

Comme poète, il donna une demi-douzaine de recueils en vingt ans, dont quatre au moins furent traduits en français: **Poèmes de Chicago** (1916); **Eplucheurs de maïs** (1918); **Bonjour, Amérique** (1928); **Le Peuple, oui** (1936).

Il est aussi le biographe par excellence de Lincoln, homme de Middle-West comme lui, auquel il consacra quatre ou cinq énormes volumes, sinon davantage, car il n'en a jamais fini d'écrire sur lui, sa femme, son époque.

L'ILLETTRE.

Pain aux raisins et aux noix

2 tasses de farine tout usage tamisée une fois
3 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
¼ de tasse de margarine ou de beurre
½ tasse de sucre granulé
1 oeuf
1 c. à thé d'écorce d'orange râpée
1 c. à thé de vanille
1 tasse de lait
1 tasse de raisins épépinés
½ tasse de noix hachées

Faire chauffer le four à 350°F. (modéré).

Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel ensemble. Défaire le beurre, ajouter le sucre et brasser. Ajouter l'oeuf; battre jusqu'à consistance légère et floconneuse. Ajouter l'écorce d'orange et la vanille. Ajouter les ingrédients secs alternativement avec le lait. Ajouter les raisins et les noix.

Verser la pâte dans un moule à pain de 8½" par 4½". Faire cuire au four préchauffé pendant 50 minutes ou jusqu'à cuisson complète.



Q. — Je me suis fiancée à Noël à un jeune homme qui me fréquentait depuis près de trois ans. Avant nos fiançailles, nous sortions un peu, pas trop souvent, car mon ami n'a pas un gros salaire, mais maintenant nous ne sortons plus du tout. Je commence à croire qu'il est mesquin. Aussi, un soir lorsqu'un de ses amis et sa femme sont venus passer la soirée chez moi et que ce dernier a parlé des assurances qu'un homme devait prendre avant de se marier, ou immédiatement après, afin de protéger son épouse, mon fiancé fut presque indigné. Il prétend que les compagnies font des millions et que "les petites gens" se font voler. "Jamais je n'aurai d'assurances, pas moi!", a-t-il dit. Sans vouloir passer pour une mercenaire, ne croyez-vous pas que j'aie raison de craindre pour la sécurité de mon avenir? Je suis très inquiète et j'ai beaucoup de chagrin. La date de notre mariage n'est pas fixée définitivement, et je crois que je vais la retarder autant que possible maintenant. Un conseil, s'il vous plait. — Craintive.

R. — Vous avez raison d'être craintive, ma chère amie. Votre fiancé fait preuve d'un esprit tout à fait mesquin et de manque de coeur, car tout homme sérieux et consciencieux qui se prépare à fonder un foyer songe à en assurer la sécurité s'il lui arrivait un malheur. Vous êtes encore très jeune, mais vous faites preuve d'une plus grande maturité que ce jeune homme. Je crois que vous seriez très sage de remettre indéfiniment la date de votre mariage et d'étudier longtemps le caractère de votre ami. Puisque, dès après vos fiançailles, il a commencé à agir comme bien des maris âgés ne le font pas, en refusant de sortir, il est peut-être imbu d'idées d'un autre âge qui est révolu depuis longtemps. Parce qu'on est marié, on ne quitte pas la société, on doit continuer à en faire partie et à contribuer à son amélioration. J'hésite à vous conseiller de rompre vos fiançailles, mais c'est un pensez-y-bien. Quant à dire que les compagnies d'assurance volent les petites gens, c'est faux. Trop de leurs familles vivent convenablement grâce aux bénéfices payés à la suite de la mort prématurée du chef de famille.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon fils doit se marier au cours de l'été dans une ville assez éloignée. Mon mari et moi, ainsi qu'une de nos filles, nous nous rendrons pour assister au mariage. Nous voyagerons en avion et ne pourrons pas apporter trop de bagages. Le mariage aura lieu dans la plus stricte intimité à cause d'un deuil récent dans la famille de la fiancée de notre fils. Ma fille prétend que même si les noces seront simples, je dois porter une toilette très chic. Votre opinion nous aiderait à résoudre ce problème, car je préférerais me vêtir très simplement. Merci.

Lectrices fidèles.

R. — La mère du marié, même si le mariage est intime, doit porter une toilette très élégante. Ne désirez-vous pas que votre fils soit extrêmement fière de l'apparence de sa mère pour cette circonstance unique? Il n'est pas nécessaire que vous portiez des vêtements compliqués, vous pouvez être très simple tout en étant très chic. C'est généralement la grande simplicité qui offre la plus grande élégance. Vous pourriez choisir un deux-pièces en shantung, en toile de soie ou en crêpe assez léger, ou encore une robe confectionnée de ces mêmes tissus. Votre chapeau et vos gants pourront être blancs, si cette couleur convient à celle que vous choisirez pour la toilette, et vos souliers et sac à main d'une teinte assortie à votre costume.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous irons prochainement visiter les parents de mon mari dans une grande ville américaine. Je ne les connais pas et j'éprouve la plus grande appréhension en pensant à l'impression que je ferai. Je ne suis pas habituée à de grandes soirées et à de multiples fêtes, et ma belle-mère m'écrit que nous serons reçus chez tous les parents et amis. Nous nous sommes mariés lorsque mon mari était militaire en Europe. Je parle très bien l'anglais, alors ce n'est pas cela qui m'effraie. Je voudrais tellement faire une bonne impression que j'ai peur d'être gauche. Un petit mot de vous m'aiderait, il me semble, et déjà, de vous avoir écrit, j'ai un peu plus confiance. Merci. — Jeune Mariée.

R. — Il arrive très souvent, vous savez, qu'en écrivant un problème on en trouve la solution. Puisque vous avez déjà confiance, songez à ce que vous a écrit votre belle-mère. Elle vous aime déjà, car elle cherche toutes sortes de manières de vous plaire. Déjà, elle est fière de vous et sait que la femme de son fils saura faire honneur à la famille. Sans cela, elle attendrait de vous connaitre avant de faire tous ces préparatifs. Votre mari doit être enchanté de la réception qui vous attend chez les siens et, par ses lettres, vous pouvez être certaines qu'ils vous aiment tous. Puisque votre mari vous aime telle que vous êtes, ne cherchez pas à changer. Vous trouverez les Américains charmants, hospitaliers et très affables. Ils vous ouvriront les bras tout grands et vous appelleront dès le premier moment par votre petit nom. Préparez-vous avec joie à votre voyage. Je suis certaine qu'il sera magnifique. Bonne chance!

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 30

Un autre été, puis un automne. Thierry revint définitivement à Fleurance. Aussitôt, il se mit à l'ouvrage. Il voulut tout de suite se mettre en rapport avec le fermier, discuta longuement sur les machines qu'il serait souhaitable d'acquérir, sur les meilleures graines. Cette année passée au Centre de Rééducation en avait fait un autre homme!

Le plus souvent accompagné d'Abel, il partait dans les terres. Il questionnait l'enfant sur la qualité du sol:

— Que vois-tu? disait-il. De quelle couleur est la terre. Est-elle très grise, légère comme de la cendre, ou rouge, épaisse?

Dominique fut délaissée. Elle songea de nouveau à partir: les occupations qu'on lui laissait dans la maison suffiraient-elles à remplir sa vie? Et cet éditeur qui, après l'avoir encouragée, ne répondait pas!

— Cet hiver qui arrive à grands pas me fait peur, avoua-t-elle à Jeanne Joly.

Toutes deux, profitant d'une journée exceptionnellement belle, étaient montées à la Chambotte. Elles redescendaient à vive allure, admirant le paysage grandiose qui à chaque tournant de route changeait d'aspect.

— Je vous comprends . . .

— Peut-être vous mettrai-je à contribution. Ne m'avez-vous pas dit que votre ancien appartement est à louer? Moi, j'ai fait la sottise d'abandonner le mien . . . Et je n'aurais pas maintenant le coeur de déloger les deux braves filles qui l'habitent . . . Je ne puis songer à vivre à l'hôtel: ce serait trop onéreux . . .

— Mais très volontiers: il s'agit de deux pièces aux Brotteaux, à Lyon. La maison ne paie pas de mine, mais le soleil l'éclaire, et les deux pièces sont en bon état . . .

Ainsi, elles revinrent en faisant des projets.

— M. Thierry ne parle pas de mariage? demanda Jeanne Joly en quittant Dominique.

— Non, pas encore, dit la jeune femme.

Le soir allait venir quand elle arriva au château; un dernier rayon teintait la cime des monts, mettant des tons des flammes et de rouille sur les feuillages. Avant d'entrer dans la maison, elle reprit le chemin du parc; en pente douce, il allait vers le lac. Captivée par le spectacle, elle s'assit sur un tronc moussu qui achevait de pourrir depuis le dernier automne. Un pas lui fit pourtant tourner la tête. Elle vit venir Thierry de Fleurance: il avait quitté cet air de santé, de joie, de bonne humeur qu'il arborait depuis son retour; la mélancolie empreinte sur son visage était en harmonie avec cette fin de jour.

Comme il avait l'air malheureux! Dominique sentit son coeur se serrer. Instinctivement, elle fit le geste de se lever, de courir vers lui. Mais comme s'il avait deviné une présence, il redressa la tête et se mit à siffloter.

Il fit quelques pas, puis s'arrêta. Visiblement, il était troublé.

— Thierry! appela Dominique. C'est moi . . . Vous avez voulu, vous aussi, profiter de ce beau temps . . .

— Ah! c'est vous . . .

Elle ne put déceler ce que contenaient ces trois mots: satisfaction de savoir enfin à qui il avait affaire, déception d'apprendre que ce n'était qu'elle?

Il vint pourtant dans sa direction, guidé par le son de sa voix

— Vous devez me trouver bien impoli depuis quelque temps, Dominique, dit-il dès qu'il fut près d'elle . . .

— Pas impoli, rectifia-t-elle. Un peu distant, peut-être; mais n'est-ce pas votre droit?

— Ainsi, vous ne m'en voulez pas?

— Non.

Il perçut une hésitation dans la voix de la jeune femme. Il eut un sourire contraint.

— C'est parce que vous êtes très bonne. Abel me disait encore aujourd'hui tout ce que vous faites pour lui! Ah! Je paye bien mal votre dévouement!

— Ce n'est pas du dévouement, riposta-t-elle vivement. C'était mon bonheur de m'occuper de lui! Il est si charmant! Il a une si belle nature!

— N'est-ce pas un peu à vous qu'il doit tout cela? Vous l'avez choyé, vous lui avez donné ce qui lui manquait ici: la tendresse. Laissez-moi vous dire merci.

La dernière phrase débitée d'un ton bourru cachait mal l'émotion.

"Pauvre Thierry", songea-t-elle.

Mais elle se garda bien de lui montrer son apitoiement: sa nature ombrageuse acceptait si mal la pitié! Elle sourit, et ce sourire transparaissait dans sa voix tandis qu'elle répondait:

— Dites-moi donc merci, et n'en parlons plus . . . Voulez-vous rentrer à la maison? Un peu plus loin, vers le parapet qui domine le lac, il y a encore une tache de soleil: elle se déplace: elle va atteindre la bordure de buis.

Il rit:

— Je connais cela: souvent, enfant, je m'amusais à suivre la marche du soleil. Et maintenant, où est-elle, cette tache de lumière?

— Elle s'attarde; elle a pris en grande pitié un petit escargot qui s'échine à grimper le long d'une menue branche.

— Oh! Dominique, murmura-t-il.

Sa main posée sur le parapet frémissait un peu; il serra le poing, le rouvrit. La jeune femme ne perdait pas un seul de ses gestes; elle regardait sa main à elle, à peine à un mètre de distance de l'autre . . . Il faudrait si peu pour les rapprocher . . . Un imperceptible glissement; elles se rencontreraient, et puis.

Mais Thierry se retourna et dit, mettant un terme au rêve de Dominique.

— Il me semble que l'air fraichit; nous devrions rentrer, je crois. Il ne manquerait plus que vous vous enrhumiez à cause de moi.

— Je ne suis pas fragile, dit-elle. Mais vous avez raison: il n'y a plus de soleil, il s'est évanoui d'un seul coup, on n'en trouve plus trace. Rentrons.

Silencieux, ils marchèrent en direction de la demeure. Mme Laure qui les guettait eut un mauvais sourire. Ils se séparèrent pourtant dès le seuil.

— A tout à l'heure, Dominique, dit Thierry en tendant sa main à la jeune femme.

Elle le regarda monter, l'allure raide, l'escalier de fer forgé et se défendait de trembler.

"Pauvre Thierry!" songea-t-elle de nouveau.

Le rire de sa belle-mère, éclatant tout près d'elle, la fit sursauter . . . Depuis si longtemps, celle-ci avait désappris le rire.

— Je crois, ma petite, que vous perdez votre temps, dit-elle à l'oreille de Dominique. Thierry n'a nul besoin de vous!

La jeune femme se sentit rougir jusqu'à la racine de ses blonds cheveux . . . Quelle chance qu'elle n'eut osé aucun geste de pitié tout à l'heure envers Thierry; le plus innocent eût été mal interprété.

— Je le sais bien, Madame. Personne n'a besoin de moi ici; aussi ai-je l'intention de partir: souvenez-vous que je ne suis restée que sur vos prières . . .

— Nos prières, nos prières, dirait-on pas que nous sommes à vos genoux?

— Vous ne vous êtes pas mis à mes genoux; je sais trop bien que vous ne m'avez acceptée qu'à votre corps défendant! Mais vous ne pouvez nier pourtant que j'ai manifesté mon désir de partir après la mort de Jean-Loup.

Pour la première fois, les deux femmes rompaient un silence tacitement accepté: jamais le nom du fils, de l'époux, elles ne l'avaient prononcé; elles se taisaient par une sorte de pudeur, sachant trop bien que sur ce terrain elles ne pouvaient que se déchirer l'une et l'autre.

— Ah! Jean-Loup a fait une belle affaire, le jour où il vous a rencontrée!

"C'est un soir de fête", chante le refrain en sourdine dans la tête de Dominique. Sans fermer les yeux elle revoit les enfants du village entrainés dans une ronde par Marielle; et ce jeune homme brun, aux yeux tendres, qui tient sa main à elle, Dominique; et ces airs légers et grisants qui montent vers le ciel, mêlés aux fusées du feu d'artifice! Ah! On en a vu un autre de feu d'artifice, par la suite!

— Tout cela a fini bien mal, murmure-t-elle.

— Mal fini, s'écrie Mme Laure (Dominique l'avait presque oubliée!), mais pas pour vous: vous vivez, vous!

— Oui. Et il est mort! Et tant d'autres avec lui! Et qui nous valaient! Nous devrions bénir Dieu à chaque heure du jour pour nous avoir conservé la vie. Le temps a passé, comme sous un éteignoir. Mais nous vivons!

Emporté par son chagrin, son indignation, elle hausse la voix. Mme Laure, d'un mot, la rappelle à l'ordre:

— Doucement!

Dominique se tait. L'autre continue:

— Vous croyez-vous dans une salle de conférence? Allez, vous n'avez personne à convaincre.

Se peut-il qu'il n'y ait rien pour les rapprocher, cette mère et cette épouse qui fut si peu épouse? Non, pas plus que rien, jamais, ne rapprochera Dominique de Thierry! Même l'amour serait impuissant! Elle sera toujours l'intrigante! Un sanglot noue sa gorge. Une larme coule de ses paupières, qu'elle écrase avec rage; l'autre se détourne: elle veut ignorer ce témoignage de douleur! Elle a assez de la sienne!

Une porte en haut s'ouvre et se referme, et la voix de Thierry demande:

— Que se passe-t-il?

— Mais rien, mon enfant, rien dit Mme Laure.

Lentement, il redescend tout en expliquant:

— J'avais cru . . . J'ai entendu la voix de Dominique . . .

— Oui, elle parlait un peu fort, contre son habitude!

Mais on le sent mal convaincu; il comprend qu'entre les deux femmes une discussion est née. Et le visage du jeune homme s'assombrit. C'est un peu sa faute si Dominique vit à Fleurance. Pourquoi s'est-il mêlé de ces choses qui ne le concernaient pas?

Il passe devant les deux femmes immobiles et se dirige en tâtonnant vers la bibliothèque.

C'est là que Dominique le rejoint une minute après. Il est assis près du feu; un léger feu de sarments qui chante dans la vaste cheminée de briques rouges. A mesure que les flammes s'éteignent, le jeune homme remet quelques branches à portée de sa main.

— C'est moi, Dominique, dit la jeune femme en entrant.

— Je le sais: pourquoi vous annoncer toujours? Je reconnais votre façon de marcher . . .

— Je ne vous dérange pas, au moins?

— Non. Asseyez-vous.

Elle approche de lui un petit banc et vient s'asseoir. Un silence s'établit entre eux, mais très vite Dominique parle:

— Thierry! Je n'en puis plus! Je ne veux plus vivre ici!

Il tourne vers elle ses yeux sans regard:

— Vous vous êtes disputée avec Mme Laure? demande-t-il.

— Disputée est un mot trop grand pour la chose; nous sommes sur pied de guerre depuis le premier jour: elle ne m'a jamais aimée!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mardi midi

Vol. 52—No 48

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00** franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Gardienne d'enfants. Doit demeurer chez employeur. Fin de semaine libre. **Signaler: 256-1520.** 47-381-48C.

ON DEMANDE — Dame responsable pour prendre soin d'un enfant de 9 mois et faire travail domestique léger à St-Boniface. De 7 h. a.m. à 5 h. p.m. **Signaler: 233-4735 après 6 h.** 48-374-48C.

ON DEMANDE A LOUER — Pour le 1er mai. Maison ou logis de 3 chambres à coucher aux environs de l'école Provencher. Doit être moderne. **S'adresser à: M. L. Noonan. Téléphone: 233-2260.** 48-385-48C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5430 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
213, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? **Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845.** 33-148-T.F

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Meublé ou non. **Signaler: 247-7555.** 48-389-50C.

A LOUER — 162, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. **S'adresser à: 198, rue Goulet.** 48-372-T.F.

A LOUER OU A VENDRE — St-Eustache. Maison. **Appeler Mme Olivier Beaudette. Téléphone: Elie 329-4, ou M. Olliver Beaudette: 233-6737** le jour. 48-388-48C.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher. $80 et $42.50 Libres. **Signaler: 233-1783.** 36-189-T.F

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces. Prélart et rideaux fournis. Couple tranquille ou 2 hommes respectables $58. **Signaler après 5 h.: WH 3-9024.** 41-256-T.F.

A LOUER — Rue Provencher. 2 logis entièrement meublés: 3 et 2 pièces 1er étage. Entrées privées. Près autobus. Libre: 15 février. **Signaler: CE 3-4727.** 43-278-T.F.

A LOUER — Rue Provencher. Appartements: 2, 3 et 4 pièces. Près autobus et écoles. Réfrigérateur et poêles inclus. **Signaler: CE 3-1323.** 45-323-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. 1er étage. Beau logis: 3 pièces. Place de stationnement. **Signaler: 233-6697.** 44-302-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. 2 logis: un de 2 pièces et un de 3 pièces. Dans immeuble-appartements tout neuf et insonore. Libre: 15 mars. **Signaler: 233-5826.** 47-364-48C.

A LOUER — Rue d'Eschambault. Appartement: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privée. Place de stationnement. Idéal pour couple tranquille. Libre: 15 avril. **Signaler: CH 7-3903.** 47-362-49C.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Logis non meublé: 3 pièces, au 1er étage. Dans immeuble-appartement assez ancien. Près basilique. Entrée privée. Possession immédiate. Nouvellement décoré. $69.50 par mois. **S'adresser ou signaler: GL 3-2575.** 47-347-48C.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces. Dans triplex approuvé par métro. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Idéal pour couple qui travaille ou deux demoiselles. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-6410.** 46-335-T.F.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

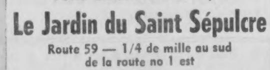
ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491







Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service
PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

A LOUER — St-Boniface, 233, avenue Provencher. Logis: 3 grandes pièces dans immeuble-appartements moderne. Nouvellement décoré. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Stationnement avec prise de courant gratuit. $85 par mois. Libre 1er mars. **Signaler: 233-3786.** 44-314-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. **Signaler: GL 3-6881 ou AL 3-9805.** 47-363-T.F.

A VENDRE — St-Eustache. Maison avec grand lot. **S'adresser à: Léo Leclerc, St-Eustache, Man.** 42-292-48P.

A VENDRE — Norwood. Bungalow moderne bien situé: près église, écoles et autobus. 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. **Signaler: CE 3-1068 après le 8 mars.** 47-369-48C.

A VENDRE — Maison: 5 pièces. Sur lot: 50' x 180'. Près Précieux-Sang. **S'adresser à: 100, avenue Chandos, St-Boniface, ou signaler: 453-8146.** 47-351-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, 85, rue St-Pierre. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. **Signaler: GL 2-0781.** 47-345-49C.

A VENDRE — Rue Masson sud. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement). **Signaler: 775-1194.** 41-249-T.F.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison construite à la ruelle. Grand lot. Immeuble-appartements peut être construit face à la rue Ritchot. **Signaler: CE 3-3609.** 43-280-T.F

A VENDRE — Lorette Centre. 2 maisons pour le prix d'une si achat immédiat. Grand lot. Soubassements complets. Puits. Chauffage: huile. Taxe: environ $35. Une maison est louée sur bail pour 2 ans. **S'adresser à: Paul Gendreau, rue Ross, Lorette, Man.** 47-349-48C.

A VENDRE
Laventure, Sask. Six carreaux de terre, 900 acres en culture, 250 acres en guéret d'été. Bonne bâtisses, électricité, arbres fruitiers, bons chemins. Autobus à ¼ de mille. **S'adresser à: Mme Bertha Authier, Boîte 261, Spiritwood, Saskatchewan.** 48-380-2P.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Pour dame ou couple tranquille. Libre immédiatement. **Signaler: 247-9692.** 48-390-48C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour demoiselle qui travaille. Près autobus. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-5268.** 48-386-50C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Facilité pour lavage au soubassement. **Signaler: CE 3-3803.** 48-382-48C.

A LOUER — 154, rue Des Meurons. Logis meublé: 2 pièces. Près autobus. Usage gratuit de lessiveuse, sécheuse, téléphone et électricité. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-6438 après 5 h.** 48-379-50C.

A LOUER — Chambre avec facilités de cuisine si désiré. Service d'autobus excellent. Cinq minutes d'hôpital St-Boniface. Demoiselle ou dame tranquille préférable. **Signaler: CE 3-6602 après 5 h.** 48-375-48C.

A VENDRE OU A ECHANGER — St-Boniface. Immeuble-appartements: 5 logis. $5,000 comptant. **Signaler: 233-5393.** 48-381-50C.

A VENDRE — Lit d'enfant: 20' x 40'. Voiture d'enfant. Siège ajustable pour bébé. Vêtements pour bébé (grandeur: jusqu'à 6 ans). Aussi, "Slim Jim" et robes de demoiselle (grandeur: 12 à 14 ans). Le tout en très bon état. **Signaler: 247-9725.** 48-377-48C.

A VENDRE — 257, rue Horace. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouveau toit. Chauffage: huile. District de choix. Prix: $9,000. $1,000 comptant. **Signaler: CE 3-5317.** 48-392-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, près église, écoles et autobus. Maison moderne: stuc. 6 pièces. Salle de récréation au sous-sol. Garage double. Grand lot. Pas d'agent. **Signaler: CE 3-6969 après 5 h.** 48-384-48C.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison moderne: 3 pièces. Chauffage: gaz. Garage. **Signaler: 253-0402.** 48-383-48C.

A VENDRE — Zenon Park, village canadien-français. Trois tables de billiard: 6' x 12' et 5' x 10', chaise de barbier, bonne occasion pour jeune barbier. Le tout en bon état. Vendrait bon marché à cause de santé. Près église, couvent, école supérieure et hôpital. **S'adresser à: Philippe Brisebois, Boîte 1, Zenon Park, Sask.** 48-393-48C.

A VENDRE
AVONS A VENDRE A ST-NORBERT — Bungalows et maisons à niveaux variés neufs et usagés, ainsi que lots vacants. **Bungalow à St-Vital**, ainsi que bungalow et duplex à St-Boniface et **Norwood.** Aussi, 2 duplex, genre bungalow, **à Elmwood.**
Pour informations appeler
ALEXANDER AGENCIES LTD.
SPruce 5-8463
ou PIERRE PINEAU, 453-1977
47-356-48C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface Centre — Duplex: 4 et 4. Revenu mensuel: $165. Entrées privées. Chauffage: gaz. Grand lot. Comptant substantiel requis.

St-Boniface — Centre. Triplex en bonne condition. Revenu mensuel: $205. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

Epicerie IGA — Dans centre canadien-français. Equipement moderne. Logis: 5 pièces. Titre clair. Chiffre d'afafires: $125,000. Considérerait maison en échange. Pour renseignements, venez me voir.

Treherne — Ferme: 320 acres; 100 en culture. Pas de bâtiments, graineries seulement. Plein prix: $7,500

St-Boniface — Place Gaboury. Duplex: 5 et 5. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
47-358-48C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.

Norwood — Bungalow construit sur commande: 7 ans. Stuc. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Grand salon. Grande salle de bain. 2 grandes chambres à coucher. Cuisine de famille attrayante. Garage. Taxe basse. Près école et église catholiques. Seulement: $15,500. $3,000 comptant. Termes faciles.

Parc Windsor — $2,000 comptant. Maison à niveau variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 salles de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,600 seulement. Termes faciles.

St-Boniface — Professionnel. Maison attrayante: 2 étages, 7½ pièces. 3 chambres à coucher et salle de bain de 4 unités au 2e. Plancher: chêne, aux 1er et 2e. Lot de 43', clôturé et très bien paysagé. Gaz. Garage. Cabinet de toilette dans soubassement complet. Taxe: $345. Beaucoup d'extras. Près écoles et basilique. On demande seulement $25,900. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Langevin. $5,000 comptant. Quadruplex. Seulement 8 mois. 6 grandes pièces, 3 chambres à coucher, pour propriétaire, 2 logis au 2e loués à $160 par mois. Soubassement complet prêt pour logis. Chauffage: électricité. Tapis "Broadloom" dans salon. Boiserie en acajou. Lot: 50'. On demande seulement $39,500. Termes faciles.

Norwood — Maison stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. 12' x 10' chacune en moyenne. Salle de bain, 4 unités. Soubassement complet. 17 ans. Taxe: $325. $14,500.

Rue Dubuc — $1,000 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasins. Plein prix: seulement $8,900. Taxe: $180.

Norwood — Carrière. $2,000 comptant. Lot: 50'. Clôturé. Nouveau: gaz. Soubassement complet. Bungalow: 3 chambres à coucher. Taxe basse. Jolie cuisine. Grand salon. Plancher nouvellement sablé: bois dur. $12,800.

Possession immédiate — 71, rue Youville. $3,000 comptant. Duplex: 5-4. Lot: 50' Gaz. $23,900. 2 ans.

St-Boniface — Dollard. $3,000 comptant. 6 pièces. Lot: 50'. Sous-sol complet. Taxe: $338. 3 chambres à coucher. 18 ans. $16,900.

Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
47-359-48C.

A VENDRE
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.
ST-VITAL
46 acres. $15,000.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.
LORETTE
Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: **4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain.** Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
47-366-48C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE
RUE LANGEVIN
Propriété de revenu. Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher au 1er. 2 logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun, plus une garçonnière. Très bon revenu. Belle localité. Garage et auto-port. Une aubaine. Comptant requis très minime.
RUE HORACE
Grande maison pour pensionnaires 7 chambres à coucher. Très bon état. Grand lot. Double garage. Termes raisonnables et intéressants.
RUE DUMOULIN
Grande maison de famille: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Belle localité. Près écoles. Plein prix: $13,500.
ST-VITAL
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Beau lot. Près église Ste-Marie. Plein prix: $9,700. Comptant requis: $500.
ST-BONIFACE
Rue Ritchot. Grande maison: 6 pièces sur grand lot 50' en largeur. Terrain conviendrait à construction d'immeuble-appartements de 9 logis. Termes intéressants.
NORWOOD
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
47-353-48C.

WINNIPEG

Au Sacré-Coeur

La chronique du Sacré-Coeur parait cette semaine en page 3.

Chevaliers de Colomb

La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher parait cette semaine en page 10.

A VENDRE

St-Boniface — Maison de famille: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Grand lot. Belle rue. Près école Provencher.

Norwood — Près Holy Cross. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $3,500 comptant.

Norwood — Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près de l'école du Précieux-Sang. Garage. Comptant. $1,800.

Garage de campagne — Avec agences de machineries agricoles et camions. Dans bon district de culture. Fait de bonnes affaires. Echangerait sur ferme mixte ou à grain. A termes.

Pour tous renseingements,
s'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
47-365-48C.

A VENDRE

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

St-Vital — Chemin Ste-Anne. 7 acres de terre avec maison moderne: 6 pièces. Garage double. Grand poulailler. Entrepôt à grain. 4 acres en luzerne. Plein prix: $14,000.

Rue Elizabeth — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans. Garage. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,000.

$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
47-352-48C.

A VENDRE

Bonne maison — 30 milles de Winnipeg. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Près de tout. Taxe: $100. Prix: $4,500.

Belle ferme — Demi-section, 50 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait: 23,000 livres. Etable moderne, citerne frigorifique. Machines aratoires neuves. Chemin gravelé. 35 milles de Winnipeg. Prix: $58,000.

St-Pierre — Petite ferme: 98 acres. ½ mille du village. Ou 28 acres avec bâtiments et 70 acres sans bâtiments. Vendrait séparément. Idéale pour se retirer.

25 milles de la ville — Chemin gravelé jusqu'au no. 1. 280 acres. Grandes maison et étable. Eau chaude et froide en quantité. $100 l'acre, plus $3,000 pour machines aratoires. Accepterait propriété en échange.

Près Lorette — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
47-367-48C.

A VENDRE

Norwood — Ferndale. $17,500. Joli bungalow moderne: 5 pièces. Chambre et salle de récréation au sous-sol. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. Draperies. Garage. Lot: 55' x 120'. Auvents. $5,000 ou plus comptant.

20 milles à l'est de la ville — Chemin Dugald. Bungalow neuf: 7 pièces, plus 3 pièces au sous-sol. Salle de récréation. 3 plomberies. Garage double attenant. Construit sur lot de 4 acres. Considérerait échange sur maison de ville.

St-Vital — Ellesmere. Bungalow moderne: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Lot: 45' x 105'. Garage. Jardin. $3,500 comptant. Balance à termes.

St-Vital — Rue Essex. $9,300. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouveau garage. Très beau terrain. Doit être vu pour être apprécié. Termes faciles.

Blvd Dollard — Réduit à $7,500. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.

Norwood — 202, rue Braemar. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher: 2 au 1er, 2 au 2e. Salle de bain au 1er. Plancher: chêne. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Peut être visitée sur rendez-vous seulement $5,000 comptant.

St-Boniface — Rue Archibald. Près église Ste-Famille et école. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Garage double. Lot: 57' x 187'. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
47-360-48C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école Lorette Est, pour septembre 1965. Salaire selon qualifications. **S'adresser à: Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Téléphone: Lorette 279.** 47-344-50C.

ON DEMANDE
Instituteur ou instituirice pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires déjà établie. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man.** 40-240-T.F.

ON DEMANDE
Immédiatement, instituteur (trice) marié (e) ou célibataire pour une école du Nord-Ouest Ontarien. Population indienne. 18 élèves aux années élémentaires. Salaires du Département Indien, en plus d'allocation du nord. Résidence meublée et confortable. Pour finir année scolaire avec option pour l'année prochaine. Avec certificat d'enseignement de préférence. **Ecrire à: R. P. E. Benoit, O.M.I., B.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.** 47-370-T.F.

ON DEMANDE
Pour Foyer de personnes âgées. Un ou une secrétaire gérant bilingue pour tenue de livres, correspondance, etc. Salaire en proportion de l'expérience acquise. Mentionnez référence. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Soeur Supérieure, Foyer Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.**

LE COMITE EXECUTIF DU COMTE DE ST-PAUL No 19
invite des demandes de la part de professeurs pour enseigner en séptembre 1965 dans les écoles suivantes: Lafond, Mallaig, Ste-Lina et St-Vincent. Echelle des salaires: $3,000 à $8,700. Des brochures avec informations détaillées au sujet d'endroit, vacances, salaires et des formules de demande sont disponibles sur demande. Seules les personnes qualifiées pour enseigner peuvent solliciter un emploi. **S'adresser à: P.-A. Lamoureux, surintendant des écoles, St-Paul, Alta.** 47-337-50C.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Central Electric
Electriciens de première classe. Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

On demande à
International Nickel Co. of Canada Ltd.
Division du Manitoba
THOMPSON, Manitoba
Manoeuvres — Surface
(Raffinerie et fonderie)
Déblayeurs — Souterrains
- Agés de 18-39 ans, doivent être en parfaite santé
- Semaine de 5 jours, 40 heures
- Bon salaire initial
- Temps et demi après 40 heures
- Relais alternatifs
- Plan de retraite sans versements
- Plan de fonds de sécurité
- Bénéfices d'hospitalisation et médicaux
- Plan d'assurance pour maladie et accidents

Des entrevues seront dirigées par les représentants du
Service National de Placement
et
La Compagnie International Nickel du Canada Ltd.
aux endroits et dates suivants:
Salle municipale, Ste-Anne, Manitoba — L'avant-midi du 16 mars 1965
Salle d'audience au poste des pompiers, Steinbach, Manitoba — L'après-midi du 16 mars et le 17 mars, toute la journée
Salle municipale, St-Pierre, Manitoba — L'avant-midi du 18 mars 1965
Bureaux municipaux, Dominion City, Manitoba — L'après-midi du 18 mars 1965
Hôtel de Ville, Emerson, Manitoba — L'avant-midi du 19 mars 1965

ON DEMANDE
Deux institutrices qualifiées pour septembre prochain. Ecole élémentaire située dans village sur bonne route, hiver et été. 1ère et 2e années et 3e et 4e années. Salaire suivant échelle du département d'Education, plus! Pour renseignements, **s'adresser au secrétaire, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400. Téléphone: 1343-3.** 48-391-T.F.

LA COMMISSION DU DISTRICT SCOLAIRE ST-PAUL No 2228
désire des professeurs aux niveaux élémentaire et junior pour septembre 1965: Boni: professeur de français de l'ACFA. Echelle 1964-65: 1) $3,200-$4,700, 2) $3,800-$5,700, 3) $4,500-$6,600, 4) $5,000-$8,300, 5) $5,500-$8,715, 6) $6000-$9,130. **S'il vous plait, écrire : S. D. LeFebvre, surintendant, St-Paul, Alta.** 48-376-49C.

ON DEMANDE
Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, s'adresser à: **District Consolidé de St-Georges no no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.** 46-341-48C.

UNITE SCOLAIRE BORDERLAND No 4
Willow-Bunch — école du village, complètement moderne; 19 classes, laboratoire, bibliothèque, auditorium. Environ 400 élèves.

(a) Principal requis. Catholique, bilingue (anglais-français) de préférence. Mentionné préférence de sujet. Rémunération pour surveillance. Résidence disponible.

et/ou

(b) Professeur de sciences pour enseigner chimie dans le nouveau programme mathématiques-sciences. Mentionné préférence de sujet.

Entrée en fonction: terme d'automne 1965. Salaire selon échelle. Village est sur route no 36 et possède facilités modernes, ainsi qu'hôpital. Que les candidats veuillent bien donner tous renseignements concernant leurs certificat, expérience et le nom de leur dernier surintendant a: **M. E. R. Leigh, secrétaire, Rockglen, Saskatchewan.** 48-373-49C.

— Il y a des affections qui sont des devoirs.
LAMENNAIS.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 4
Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 — Augmentation: $200 par année
Classe 4: $4,600 à $7,500 — Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.
Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**
Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369 48-387-T.F.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Aussi, lot de village à St-Norbert: 55' x 143'. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-5 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

AGENCES CAMPUS AGENCIES
Hypothèques — Immeubles
Administration de propriétés résidentielles et commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

Lots de Rivière à St-Norbert
"CINQ SEULEMENT DE DISPONIBLES"
Bungalows, maisons à 2 étages et à niveaux variés
CONSTRUITS SUR COMMANDE
CARACTERISTIQUES:
- Foyers ouverts
- garages doubles attenants
- Tapis mur à mur
- Poêle et four encastrés

Echanges acceptés
POUR PLUS D'INFORMATIONS
Appeler M. Gauthier: VErnon 7-5093
ou M. Brousseau: HUdson 9-3277
N. L. Brousseau Realty Co.
GLobe 3-0741


LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez CLARK'S, Grant Park Plaza — Grant et Nathaniel, demandez-moi pour ameublement de maison et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . . .
Il me fera plaisir de vous aider à faire votre achat.
Téléphonez-moi à 284-0512 ou appelez-moi à la maison à 832-5794

AQUIN SERVICE et RÉPARATIONS
de toutes marques de machines à coudre
A DES PRIX RAISONNABLES
Appelez à n'importe quelle heure: Téléphones 832-5794
369, RUE GAGNON, ST-CHARLES

CIGARETTES
Petit paquet 42c
Gros paquet 52c
☆ ☆ ☆
Bifteck Aloyau ou T-Bone .... 75c lb
Steak dans la ronde .... 69c lb
Rôti de paleron (désossé) .... 49c lb
Rôti de côte .... 69c lb
7 PAINS POUR $1.00

11e anniversaire
OMER MARCOUX
MAGASIN "SOLO"

Angle TRAVERSE et BERTRAND
Téléphone: 233-7553
COMPAREZ NOS PRIX AVEC CEUX DES AUTRES

Soupes "Clark"
Poulet aux nouilles
Boeuf aux légumes
Crème de poulet
Poulet au riz
4 pour 59c
PRIX EN VIGUEUR LES 18, 19, 20 MARS